L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1301 - VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Rencontres de l'œnotourisme 2014

Les riches "heures" du tourisme et du vin...



Alors que le BIVB, lors de sa dernière assemblée générale, consacrait l'œnotourisme comme un objectif fort, les 5ème Rencontres régionales de l'œnotourisme qui viennent de se tenir à Auxerre, confirment l'importance à développer des synergies autour du vin et du tourisme. Véritable locomotive du tourisme régional, les vignobles et les vins participent largement à l'attractivité touristique de la Bourgogne. L'œnotourisme fait recette, mais pour répondre aux attentes très diversifiées de clients venus des quatre coins du monde, il va falloir peaufiner les outils existants et innover. Les deux familles du tourisme et du vin vont s'y atteler pour, ensemble, écrire les prochaines riches heures du tourisme et du vin en Bourgogne.

Côte d'Or

› Nouvelle Maison de l'Agriculture

La structure prend forme



Nièvre

› La Celle-sur-Nièvre

Finale de jugement de bétail



Yonne

› Coopérative Cerepy

Quel choix pour demain ?



Pour vous servir au mieux pendant les fêtes

■ Permanences techniques et commerciales assurées

■ Magasins libre-service ouverts

FENDT
VALTRA
KUHN
WELGER
LUCAS

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Bazolles
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert

03 86 20 17 38

TALON CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE

Joyeuses Fêtes

Négociant en Matières Premières pour l'Alimentation Animale

> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux

NOUVEAUTÉ MASH 18/40 et 45

TOUS DÉSHYDRATÉS

Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12

Sommaire

Côte d'Or
04 • Dijon Céréales: Toujours dans les chantiers d'avenir
05 • Rencontres: Des céréaliers passionnés par leur métier
06 • Maison de l'agriculture: La structure prend forme
07 • Production laitière: Progresser ensemble
Nièvre
08 • Finale de jugement de bétail: Cohésion et espoir
09 • 1er forum des groupes de développement agricole
10 • Le point sur le plan prévisionnel de fumure
11 • Agricultrices: Un stage d'informatique en 2015
Yonne
12 • Cerepy: Quel choix pour demain ?
13 • Une fertilisation à multiples facettes
14 • Assemblées cantonales FDSEA: la saison est lancée !
15 • Premiers retraits ce vendredi pour le Drive fermier 89
Bourgogne et ailleurs
16 • Fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté: Le coup de pouce de la BEI
17 • Rencontres de l'œnotourisme 2014: Des passerelles à forger entre viticulture et tourisme
18 • Économie: Le lait, moteur de la croissance agricole
19 • En direct de la MSA
23 • L'agriculture, une chance pour l'emploi…
Filières
24 • Cultures Axéréal, Cavap et Dijon Céréales unis au sein de Centre Bio: Un acteur majeur du Bio en France
25 • Élevage Herd-Book Limousin: Bilan mitigé pour la campagne 2013-2014
26 • Viticulture BIVB: Entre soulagement et vigilance
Infos Services
27 • Formations Pac 2015, se former pour s'adapter
28 • Juridique
29 • Firmes & machinisme
30 • Analyses et tendances
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Comptes de l'agriculture

Orama alerte sur un revenu céréalier en berne en 2014

Dans un communiqué, Orama réagit à la publication du revenu moyen céréalier, évalué par la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN).

Pour l'année 2014, ce revenu moyen s'établit à 11 400 € avant cotisations sociales de l'exploitant et avant impôt. Inférieur de plus de 50 % au revenu annuel moyen toutes productions. Pour Orama, ce chiffre est significatif d'une réalité très éloignéede certains clichés. Dans plusieurs régions, il est négatif. Dans les zones intermédiaires notamment, où le potentiel est le plus faible, de nombreux exploitants se trouvent en situation extrêmement difficile.
Cette évolution caractérise malheureusement bien la sensibilité des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux à l'ampleur qu'ont prise les aléas économiques et climatiques depuis quelques années. Or, non seulement les Pouvoirs publics ne traduisent pas sérieusement en actes leur discours sur la nécessaire amélioration des dispositifs de gestion des risques, au contraire, mais encore, ils fragilisent davantage les exploitations. Ainsi l'année 2014 a-t-elle vu mise en oeuvre la première étape d'un nouveau processus spécifiquement français de diminution des paiements directs aux grandes cultures dans le cadre de la nouvelle PAC 2014-2020. Ainsi le Gouvernement a-t-il à nouveau imposé dans ce secteur des contraintes légales et réglementaires irraisonnées, économiquement sclérosantes et régressives.

Les résultats révélés aujourd'hui par la CCAN montrent combien il est urgent de redonner des marges de manœuvre à la production et à la compétitivité des exploitations céréalières et d'améliorer vraiment les mécanismes de gestion des risques qui leur sont proposés.
«Les Comptes de l'Agriculture le démontrent : il faut cesser de discriminer les producteurs de notre secteur dans l'application de la PAC en France ; il faut en finir avec l'accumulation de ces normes inutilement contraignantes qui nous empêchent de Produire plus, Produire mieux ; il faut améliorer de toute urgence le régime du dispositif de la Déduction pour aléas. De la même manière, il faut fixer sans tarder des règles permettant de mettre en oeuvre dans les zones intermédiaires une mesure agro-environnementale et climatique adaptée», ont déclaré Philippe Pinta, Christophe Terrain et Gérard Tubery, président et vice-présidents d'Orama.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

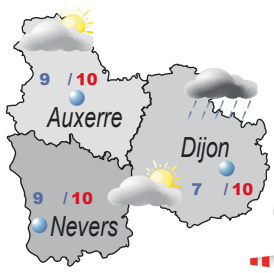
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 19 au 28 décembre

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 19 Décembre

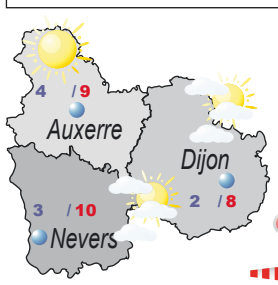


Mitigé
Ce vendredi sera partagé entre timides éclaircies et précipitations. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Urbain
Soleil : 08:30 - 16:57
Lune : 05:19 - 15:18

Samedi 20 Décembre

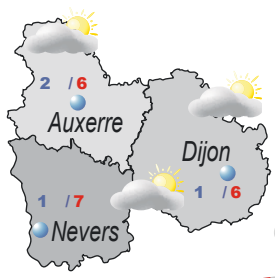


Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps. Les vents resteront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Théophile
Soleil : 08:31 - 16:57
Lune : 06:24 - 16:03

Dimanche 21 Décembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Pierre Canisius
Soleil : 08:31 - 16:58
Lune : 07:26 - 16:56

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Décembre :

De timides éclaircies et quelques averses en perspective.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 1 à 4 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Décembre :

De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 4 à 8 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



De quoi sera faite l'année à venir ?

2015, une année pour les sols

Petit tour d'horizon des évènements et célébrations pour les douze prochains mois.

Lors de sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale de l'ONU a déclaré 2015 *«Année internationale des sols»* ou AIS. C'est l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui a été désignée pour la mettre en œuvre. Elle le fera dans le cadre du partenariat mondial sur les sols et en collaboration avec les gouvernements et le secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Sols, climat et lumière

«L'AIS vise à accroître la sensibilisation et la compréhension de l'importance des sols pour assurer la sécurité alimentaire et permettre à l'écosystème de remplir ses fonctions essentielles» peut-on lire dans le dossier de présentation. Un certain nombre d'objectifs ont été fixés. *«Sensibiliser pleinement la société civile et les décideurs à l'importance cruciale des sols pour la vie humaine; instruire le public sur le rôle crucial que jouent les sols dans la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les services écosystémiques essentiels, la réduction de la pauvreté et le développement durable ; soutenir des politiques et des actions efficaces axées sur la gestion et la protection durables des ressources en sols ; promouvoir l'investissement dans des activités de gestion durable des sols afin que les différents utilisateurs de terres et groupes de population puissent disposer de sols en bon état et entretenus; catalyser des initiatives en rapport avec le processus des objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015 et enfin plaider en faveur d'un renforcement rapide des capacités de collecte d'information sur les sols et de surveillance à tous les niveaux (mondial, régional et national)».*



Infographie Réussir

Beau catalogue ! Qu'en restera t-il dans douze mois alors que le monde s'apprête à traverser une année plus que difficile ? Rendez-vous en décembre 2015, lors de la session de clôture pour faire le bilan.

L'année 2015 (5775-5776 pour le calendrier hébreu, 1436-1437 pour les Musulmans, 1936-1937 pour les Hindous ou encore 223-224 pour le calendrier républicain) célébrera aussi la lumière à travers l'année internationale de la lumière et des techniques l'utilisant.

Autre grand événement planétaire, la déjà très célèbre conférence sur le climat. Elle se tiendra à Paris du 30 novembre au 15 décembre 2015 et sera la 21ème du genre, d'où son nom de Cop21. Pour le moment, les objectifs fixés sont *«ambitieux»*avec des *«enjeux sans précédent»* si l'on en croit le ministère des Affaires étrangères en charge de piloter cet événement. Là encore, il conviendra de dresser le bilan à la fin de l'année.

Biodiversité, expo universelle et éclipse

Au cours de l'année, l'ONU devrait tenir une conférence mondiale d'étape concernant la mise en œuvre du *«Plan stratégique 2011-2020 de la biodiversité»* dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique visant pour 2050 la préservation durable de toutes les formes de biodiversité.

Troisième grand temps fort, l'ouverture, le 1er mai, de l'exposition universelle à Milan en Italie (la précédente avait eu lieu en 2010 en Chine). Le thème choisi est *«Nourrir la planète, énergie pour la vie»* et on y traitera beaucoup d'alimentation, de sous-alimentation ou encore de nutrition. Plus de 20 milliards d'euros d'investissements en infrastructures, 70 000 emplois créés pour la période 2010-2015, 29 millions de touristes attendus, 175 pays exposants… : tels sont les premiers chiffres pour cette exposition ! Elle refermera ses portes le 31 octobre.

Les grandes forces de l'univers connaîtront aussi quelques manifestations spectaculaires : une éclipse solaire totale aura lieu le 20 mars, visible en France en phase partielle, et correspondra avec l'équinoxe de printemps. Conséquence, une marée de coefficient 119 ! Ceci correspond à un effet assez rare : la dernière observation d'une telle conjonction de phénomènes remonte au 20 mars 1662. Une autre aura lieu en 2034 puis ensuite, il faudra attendre… 2406 ! Une éclipse partielle de soleil se déroulera en septembre 2015, visible dans le sud de l'Afrique et en Antarctique. Le 14 juillet 2015, la sonde New Horizons aura l'opportunité de survoler Pluton.

Le 1er janvier, l'Union eurasiatique (qui regroupe la Russie, l'Arménie, la Biélorussie et le Kazakhstan) entrera en vigueur. Autre mise en route, très attendue et sous très haute surveillance pour certains secteurs (dont celui de l'agriculture mais aussi dans le monde de la culture), l'accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ou accord Tafta (selon la terminologie anglaise) entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Cet accord est encore en phase de négociations.

C'est également au début de l'année que la Lituanie adoptera l'euro à la place du litas et deviendra ainsi le 19e membre de la zone euro.

THIERRY MICHEL

Pac 2015
Année importante aussi pour la Pac : droits de paiement de base, verdissement, couplage/ découplage, jeunes agriculteurs et horizon 2019 seront les mots-clés de l'année.

Focus Les années en 15

Le 25 juin 1115, Bernard de Clairvaux fonde l'abbaye de Clairvaux (Aube). En août 1215, Robert de Courçon donne ses statuts à l'Université de Paris. 1315 connaît un climat humide et des inondations catastrophiques qui compromettent les récoltes en France et provoquent une famine en Angleterre. Le 3 juillet, Louis X le Hutin prend un édit affirmant que *«selon le droit de nature, chacun doit naître franc»*. Depuis cette date, *«le sol de France affranchit l'homme qui le touche»*. Marguerite de Bourgogne, reine de France, meurt le 15 août. Le 25 octobre 1415, l'armée française est écrasée par les troupes anglaises à Azincourt. Le 1er janvier 1515 débute le règne de François Ier (sacré à Reims le 25). En septembre, c'est la victoire à Marignan. Thérèse d'Avila naît le 28 mars. 1 615 verra le mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche. On assiste aux derniers États généraux avant ceux de 1789 et la construction du palais du Luxembourg par Salomon de Brosse débute. Les oliviers gèlent en Languedoc et les salaires agricoles remontent modérément en région parisienne. Agrippa d'Aubigné achève *«Les Tragiques»* et Cervantès publie le deuxième tome de *«Don Quichotte»*. Côté musique, Praetorius livre *«Sur la musique sacrée»*, une œuvre musicologique majeure. Le célèbre orchestre des Violons du Roi compte désormais 24 instrumentistes. Nicolas Fouquet naît le 27 janvier alors que Marguerite de Valois, reine de France, meurt le 14 mai et Louis Métezeau, architecte de la grande galerie du Louvre et de la place des Vosges, le 18 août. Louis XIV meurt le 1er septembre 1715. Fénelon décède le 7 janvier et Dom Pérignon le 24 septembre. Alain-René Lesage publie *«Histoire de Gil Blas»* alors qu'Haendel crée *«Amadigi»*, Scarlatti *«Il Tigrane»*, Bach publie plusieurs cantates et François Couperin publie à la fois *«L'art de toucher le clavecin»* et *«La leçon des ténèbres»*.

1815 est une année Napoléon: 100 jours, soulèvement des Vendéens et des Bretons, traité de Vienne (redessinant en partie l'Europe), Waterloo, abdication, Louis XVIII, Sainte Hélène et un traité de Paris qui ramène les frontières de la France à celles de 1790. Les frères Grimm publient *«Contes d'enfants et du foyer»* et Jane Austen *«Emma»*. Ampère établit la distinction entre atome et molécule. Bismarck naît le 1er avril, Eugène Labiche le 6 mai. Trois militaires célèbres sous l'Empire disparaissent : Duhesme, Murat et Ney. En 1915 apparaissent les premiers tanks à chenille sur les champs de bataille et la théorie de la dérive des continents par Alfred Wegener. Albert Einstein publie sa théorie de la relativité. Le 10 septembre est lancé *«Le Canard enchaîné»* par Maurice et Jeanne Maréchal. Romain Rolland est *«nobélisé»* en littérature pour *«Jean-Christophe»* alors que se lance Virginia Woolf et que Somerset Maugham, Kafka et Gorki publient respectivement *«Servitude humaine»*, *«La métamorphose»* et *«Parmi les gens»*. Émile Verhaeren et Maïakovski publient des poèmes. En musique, se mettent en évidence Ravel, Richard Strauss (La symphonie alpestre), Prokofiev et Sibelius mais aussi Bartok, Debussy, Kodaly ou encore Villa-Lobos. L'immense ethnomusicologue Alan Lomax naît le 31 janvier. Voient aussi le jour le bluesman Memphis Slim, le chanteur Frank Sinatra, la chanteuse Edith Piaf, le compositeur Marcel Landowski, le pianiste Sviatoslav Richter et la soprano Elisabeth Schwarzkopf. Alexandre Scriabine décède le 27 avril.

T. M.



Dijon Céréales

Toujours dans les chantiers d'avenir

Réunie en assemblée générale vendredi 12 décembre, Dijon Céréales a fait le bilan d'un exercice 2013-2014 marqué par des évènements climatiques importants, mais a surtout évoqué les dossiers d'avenir.



Une table ronde sur le développement des filières agro-alimentaires a conclu cette assemblée générale. Elle a réuni François Patriat, sénateur et président du Conseil Régional de Bourgogne, Jean-Philippe Girard, président de l'Association nationale des industries alimentaires, Jean-Pierre Crouzet, président de l'union professionnelle artisanale et de la confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, Joseph Nicot, président de l'Association nationale de la meunerie française et Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales.

Plus de 500 invités se sont retrouvés le 12 décembre à la 24ème assemblée générale de Dijon Céréales, au Palais des Congrès de Dijon. Une participation importante des adhérents, acteurs institutionnels et partenaires de la filière autour du 1er groupe agricole et agro-alimentaire de Bourgogne Franche-Comté. La campagne 2013-2014 a été impactée par de nouveaux accidents climatiques avec des inondations au printemps 2013 particulièrement marquées en Plaine dijonnaise et dans le Val de Saône. «*Paradoxalement, les volumes des blés ont atteint des niveaux records, avec 470 000 tonnes collectées, quand les orges d'hiver et les colzas ont déçu. Ce recul des volumes s'est doublé d'une érosion du prix des céréales au fil de la campagne*», a précisé Pascal Demay, directeur adjoint de Dijon Céréales, responsable Terrain et Céréales. «*Au-delà de cette tendance, le groupe se porte bien dans sa diversité*» a ajouté Pascal Demay. La meunerie a augmenté ses volumes d'écrasement et conforté ses parts de marchés en conventionnel(Dijon Céréales Meunerie) comme en bio (Decollogne). Les jardineries (Natura'Lisa, Gamm Vert) ont vécu un joli printemps 2013 (+5%), les espaces verts (Natura'Lis) et la distribution viti-vini (Bourgogne Viti Service) s'inscrivent dans la stabilité. Dans ce contexte général, le président Marc Patriat a bien résumé l'état d'esprit du groupe Dijon Céréales : «*La succession des aléas climatiques et la conjoncture économique morose pourraient nous inciter à nous replier sur nous-mêmes. Ce n'est pourtant pas le moment d'être frileux, mais bien au contraire de saisir la formidable opportunité que l'évolution démographique mondiale propose à l'agriculture et aux filières alimentaires. Soyons acteurs de notre destin, acteurs du monde !*».



Marc Patriat : «*Soyons acteurs de notre destin*».



Pierre Guez : «*Nous avançons sur le dossier d'une grande coopérative régionale à l'échelle de la future région Bourgogne-Franche/Comté*»

Artémis, plus large encore

Pierre Guez, directeur général du groupe, a traduit cette ambition pour la coopérative et le groupe en plusieurs axes stratégiques majeurs qui ont pour mots communs : production, innovation et partenariats. Dans le premier chapitre, il a évoqué le travail de fond engagé par la plateforme agro-environnementale Artémis, qui compte désormais pas moins de dix sites d'essais en Bourgogne/Franche Comté autour du thème de l'agriculture productive et durable, avec également la plateforme 100% bio d'Aiserey. Artémis figurera demain parmi les partenaires du nouveau technopôle Agronov de Bretenière, opérationnel en 2015, un pôle d'excellence pour la filière agricole et agroalimentaire régionale qui réunira des start-up, PME, instituts techniques et Chambres consulaires.

Innover...et relocaliser

L'innovation se joue dans les produits transformés qui apportent de la valeur ajoutée à la filière : baguette Natur'O'lin labellisée Bleu-Blanc-Cœur pour Dijon Céréales Meunerie, sachets 100g Ma dose de Farine primé au SIAL pour Decollogne; pain G-Nutrition avec Cérélab; projet Leg'Up de Vitagora qui vise à valoriser les légumineuses notamment en alimentation humaine. Dijon Céréales va s'investir aussi aux côtés d'InVivo, dans le nouveau concept de magasin «*locavore*» en circuit-court Frais d'Ici, dont la seconde enseigne en France ouvrira à Dijon à la rentrée 2015. «*Plus que jamais, la coopération agricole doit écrire l'histoire de l'alimentation de demain, avec les produits alimentaires mais aussi les modes de distribution innovants*» résume Pierre Guez.

Évoluer...comme les régions

Au plan des partenariats enfin, cette assemblée générale a mis en avant les dossiers tracés en commun par Dijon Céréales et Axéréal. Le rapprochement des pôles meunerie des deux groupes (Axiane Meunerie et Dijon Céréales Meunerie) est en route. «*Cet ensemble doit constituer le second groupe meunier français. Il conforte les débouchés de nos blés de qualité, tout en consolidant un outil industriel apte à répondre à tous les marchés, de la boulangerie artisanale aux grands comptes industriels*» a expliqué Pierre Guez. Parallèlement, Dijon Céréales vient d'annoncer sa prise de participation dans Centre Bio, une structure qui va fédérer la commercialisation des productions bio de Dijon Céréales, Axéréal et de la Cavap. En Bourgogne/Franche-Comté, les lignes des frontières doivent également bouger. «*Nous avançons sur le dossier d'une grande coopérative régionale à l'échelle de la future région Bourgogne-Franche/Comté. Nous espérons voir le dossier germer pour le printemps 2015*» ont redit de concert Marc Patriat et Pierre Guez. Le directeur général s'est également félicité de l'élargissement annoncé de l'union d'approvisionnement Aréa qui accueillera In Terra Pro (sept coopératives du Sud-Est dont le groupe Dauphinoise) dans ses rangs en 2015. Aréa couvre désormais intégralement la zone Est de la France, de la Lorraine à Fos-sur-Mer où elle ouvrira, au voisinage des installations de Cérévia, un nouveau stockage d'engrais de 20 000 tonnes en 2015.



Un salut appuyé à Robert Bilbot : le directeur général de Cérévia a longtemps été l'homme de la commercialisation et des marchés chez Dijon Céréales. Alors qu'il s'apprête à passer la main à Laurent Vittoz à la tête de l'union, un hommage lui a été rendu en fin de réunion par toute l'assemblée du palais des congrès.

Campagne 2013-2014, l'essentiel

Collecte : 901 000 tonnes
C.A.Coop : 348 millions d'€
Activité globale approvisionnement : 156,5 millions d'€
Résultat net coopérative : 3 millions d'€
C.A.Groupe consolidé : 444 millions d'€

Rencontres

Des céréaliers passionnés par leur métier

Trois Côte d'Oriens parlent de leur filière à travers deux évènements: l'écriture d'un livre par l'AGPB et un *«voyage dans l'imaginaire»* proposé par Passion Céréales.



Dominique Chambrette : *«La France fait partie des greniers à blé sur lesquels le monde pourra compter en 2030».*

L'Association générale des producteurs de blé a publié un livre blanc intitulé «Ambition céréales 2030». Dominique Chambrette et Philippe Dubief, vice-président et administrateur de l'AGPB, ont participé à la coordination de cet ouvrage accessible à tous sur simple demande. *«Nous avons souhaité nous tourner vers l'avenir à l'occasion des 90 ans de notre association, en exprimant notre ambition de produire plus et de produire mieux, dans un horizon à la fois proche et éloigné, mais dans lequel nous pouvons nous projeter»* informe Dominique Chambrette, pour qui la céréaliculture a *«de quoi être optimiste»* : *«elle a la vocation à nourrir les Hommes et il y aura de plus en plus d'Hommes sur Terre... Nous avons écrit ce livre blanc pour aller expliquer aux Politiques, aux décideurs que la céréaliculture est une grande richesse pour la France. Elle fait partie de l'économie nationale et est une source de croissance. On parle souvent d'aéronautique et d'industrie pharmaceutique, mais on oublie souvent ce que représente la céréaliculture. Nous exportons, en valeur, l'équivalent de deux Airbus chaque semaine. Quand on sait qu'aucun Rafale n'a été vendu depuis quinze ans...».*



Philippe Dubief : *«En France, un hectare nourrit 24 personnes sans dégrader le potentiel agronomique, soit près de 5 fois plus que dans le reste du monde».*

Un *«formidable challenge»*

«Ambition céréales 2030» renseigne sur de nombreux paramètres : la force économique de la filière, les besoins alimentaires de demain, l'organisation des marchés, la bioperformance.... *«Ce livre nous donne une certaine trajectoire à suivre, il nous permet d'anticiper l'avenir pour ne pas avoir à subir»* commente Philippe Dubief.

Le Côte d'orien retient particulièrement un nombre évoqué dans ce livre, celui de 700 000 : *«il s'agit des tonnes supplémentaires que nous devrons produire en 2030, cela représente une hausse de 30% de céréales par rapport à aujourd'hui. C'est énorme. Quel secteur d'activité dispose d'un tel potentiel de ventes ? Nous avons un formidable challenge, un énorme défi alimentaire à relever, sans oublier qu'en parallèle, nous devrons participer à la transition énergétique».*

«Un patrimoine à cultiver»

Dans un autre registre mais toujours sous le thème de la céréaliculture, un *«voyage dans l'imaginaire»* était organisé par Passion Céréales le 2 décembre à Dijon. Le président Marc Patriat a reçu plusieurs invités venus parler de leur métier (sémiologue de l'alimentation, meunier, chef de restaurant, responsable de production...). Marc Patriat s'est réjoui d'une telle communication: *«La vie moderne a éloigné le consommateur du produit et de son origine. Elle a appauvri la dimension symbolique qui leur est liée. Aujourd'hui, nous ressentons l'envie de retrouver ces imaginaires et d'en composer de nouveaux grâce aux infinies possibilités offertes par le 21ème siècle. Ce patrimoine immatériel, nous devons le cultiver et le déployer. Quand nous consommons des produits céréaliers, c'est aussi cela que nous consommons : un imaginaire, des rites et des pratiques issus de plusieurs millénaires de tradition et d'invention, et qui font partie aujourd'hui de notre patrimoine commun».*

AURÉLIEN GENEST



Marc Patriat : *«Les céréales font plus que nourrir les Hommes. Elles façonnent les paysages, nous lient au cycle des saisons, rapprochent le citadin du paysan et créent les marqueurs d'une entité partagée, qu'il s'agisse du pain, de la bière, des biscuits ou des pâtes»*

▸ *Zoom sur...*

Les 12 défis de l'AGPB pour produire plus et mieux

Satisfaire la demande en céréales dans toute sa diversité, 2) exporter pour contribuer à relever le défi alimentaire mondial, 3) développer les activités consommatrices de céréales, porteuses de valeur et d'emploi dans les territoires, 4) accélérer le progrès génétique pour des céréales résistantes, sobres, productives et riches en protéines, 5) réduire l'empreinte sur l'environnement par la diffusion à grande échelle de technologies innovantes, 6) investir dans la chimie du végétal et les énergies renouvelables, 7) conforter l'organisation des filières et l'interprofession, 8) optimiser la logistique, facteur clé de compétitivité, 9) défendre la dimension européenne de la politique agricole, 10) construire un système hiérarchisé d'assurances répondant à la diversité des risques, 11) appuyer la pérennité d'un tissu d'entreprises agricoles performantes à responsabilité individuelle, 12) communiquer sur le caractère moderne, responsable et innovant du métier de céréalier.



Nouvelle Maison de l'agriculture

La structure prend forme

Une visite des travaux de Bretenière était proposée lundi 8 décembre.

Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de Vincent Lavier, Christian Decerle et Pierre Pribetich. Élus et représentants d'OPA ont apprécié l'avancée des travaux de la nouvelle Maison de l'agriculture, basée sur le site du technopôle agro-environnemental de Bretenière, à douze kilomètres au sud-est Dijon, dans le canton de Genlis. La nouvelle structure, futur lieu de travail de près de 200 salariés, se substituera aux locaux du 42, rue de Mulhouse à partir de septembre 2015. Ce bâtiment dont la vocation est de préparer «*l'agriculture de demain*» fait la fierté de toute une profession, unie autour de la volonté commune d'associer la recherche, la formation, l'enseignement et le milieu de l'entreprise. Tous les partenaires agronomiques travailleront en synergie. Les discours des élus n'ont pas manqué d'éloges envers cette nouvelle Maison de l'agriculture et le site du technopôle dans son ensemble. Pour Pierre Guez, président d'Agronov, l'agriculture du 21ème siècle «*s'écrira à Bretenière, qui sera un un haut lieu de la future région Bourgogne Franche-Comté*». Pour Vincent Lavier, ce technopôle aura un «*rôle moteur dans la nécessaire évolution des systèmes de productions*». «*Ce pari me semble gagnant pour préparer l'avenir*» ajoute Christian Decerle. Les représentant agricoles ont unanimement remercié les collectivités pour leurs soutiens financiers. «*La Chambre d'agriculture de Côte d'Or n'avait pas la capacité de financer un tel investissement et ne pouvait se permettre de s'endetter lourdement*» rappelle Vincent Lavier, qui souligne les engagements du Conseil général (1 800 000€), du Conseil régional (330 000€) et du Grand Dijon (800 000€) dans la facture globale s'élevant à 6 980 000 €. La vente des locaux dijonnais de la rue de Mulhouse participe au financement de ces travaux à hauteur de 3 100 000€.



Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a salué l'investissement des collectivités. Participaient également à cette cérémonie : Pierre Pribetich (Semaad), Michel Neugnot (Conseil régional), Alain Millot (Grand Dijon), Hervé Bruyère (maire de Bretenière), François Sauvadet (Conseil général), Pierre Guez (Agronov) et Christian Decerle (Chambre d'agriculture de Bourgogne).



Le bâtiment sera livré en septembre 2015 et accueillera 195 salariés des organismes suivants : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Chambre d'agriculture de Bourgogne, JA21 et JA Bourgogne, FDSEA, FRSEA, Terres de Bourgogne, Afdi, Simmental France, GDS, FRGDS, France Conseil Élevage, Interbev, Cetiom, Arvalis , Fédération Cuma de Bourgogne, AG3C et Sedarb.

Aurélien Genest

Lutte contre les cambriolages

Une convention axée sur la prévention

Le dispositif Alertagri21, relaté dans notre dernière édition, a été inauguré mercredi 10 décembre à Quetigny.

Philippe Gransagnes n'a jamais été cambriolé mais a toujours mis l'accent sur la prévention. Son bâtiment est équipé d'une sirène et de plusieurs détecteurs de présence. Quand, il y a quelques semaines, cet agriculteur basé à Quetigny reçoit le courrier de la Chambre d'agriculture l'informant de la mise en place d'un dispositif d'alerte contre les malfrats, celui-ci saute sur l'occasion et s'inscrit en quelques minutes. Tout comme 650 autres agriculteurs du département, Philippe Gransagnes fait d'Alertagi21 un outil supplémentaire de lutte contre les cambriolages. C'est d'ailleurs sur son exploitation que s'est déroulée l'inauguration de ce dispositif, en présence du préfet Éric Delzant, de Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et des services de gendarmerie. Dans la pratique, un agriculteur adhérent constate ou est témoin d'un délit ou d'une tentative de délit à proximité de chez lui : il compose le 17. Les forces de l'ordre envoient alors un SMS sur le téléphone portable des adhérents géographiquement concernés. Ces messages visent à renforcer leur vigilance afin d'éviter une réitération des faits. «*Par rapport à d'autres départements, la Côte d'Or est relativement épargnée par les vols agricoles, mais une hausse de plaintes est néanmoins constatée depuis 2012*» signale Vincent Lavier, qui rappelle la complexité de la sécurisation des exploitations de par leur configuration. Alertagri21, inspiré d'un dispositif déjà mis en place dans les commerces dijonnais, ne sera efficace «*que si les agriculteurs se mobilisent fortement*». «*En plus d'Alertagri21, nous devons continuer de travailler sur la dissuasion. Il existe des réflexes simples à adopter (voir encadré). Les problèmes, c'est mieux de les éviter plutôt que d'avoir à les réparer. Entre les dépôts de plainte et les assurances, ce n'est jamais très facile*» ajoute le président de la Chambre d'agriculture.

Comment s'inscrire ? Sur internet : www.alertagri21.fr de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Réseau Alertagri21, 42 rue de Mulhouse, BP 37530, 21 075 Dijon Cedex.

Contact : Éve Escande au 03 80 68 66 00 ou alertagri21@cote-dor.chambagri.fr

Aurélien Genest



Le préfet, le président de la Chambre d'agriculture et les services de gendarmerie se sont rendus sur une exploitation déjà inscrite au réseau.

Treize conseils aux agriculteurs

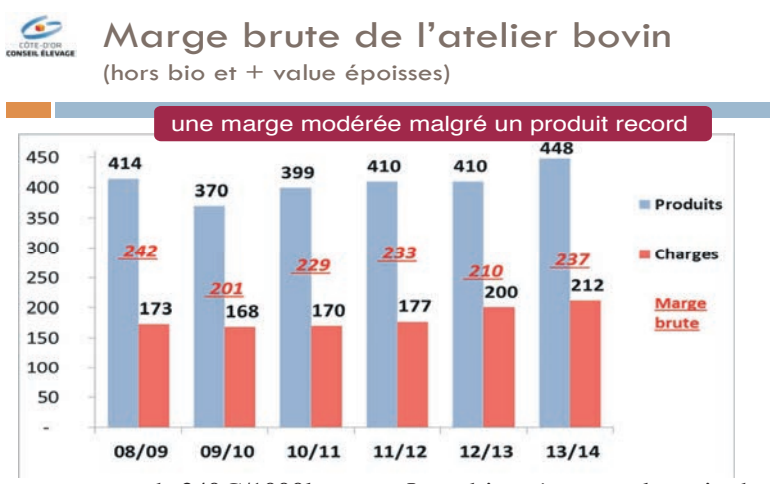
1)Multiplier les obstacles, 2) entreposer le matériel dans un hangar fermé et sous alarme, 3) utiliser la technique qui consiste à placer les matériels les plus sensibles au fond du hangar et ceux qui le sont moins devant, 4) garer un engin coupe-porte devant les matériels, 5) stocker les produits phytosanitaires et surtout les armoires de traitements vétérinaires dans des locaux fermant à clé, et la conserver au siège de l'exploitation et non à proximité d'une porte, 6) enlever la clé permettant de démarrer l'engin en fin d'utilisation, 7) atteler un outil porté, 8) activer le coupe-batterie, 9) utiliser un dispositif immobilisant l'essieu, 10) changer le barillet (tous les tracteurs d'une même marque ont la même serrure), 11) utiliser une clé électronique (elle comporte une puce qui l'identifie et lorsqu'une autre clé est employée, le tracteur refuse de démarrer, 12) utiliser un dispositif immobilisant le véhicule (digicode), 13) installer un éclairage extérieur automatique qui permet de limiter les zones d'ombre et donc de dissuader les malfaiteurs d'agir souvent la nuit tombée.

Production laitière

Progresser ensemble

Côte d'Or Conseil Élevage a organisé ses journées d'échanges autour des résultats technico-économiques des exploitations.

Environ cinquante éleveurs se sont rendus les 14, 21 et 25 novembre à Blessey chez l'EARL Lacombe Faivre, à Fontenelle chez l'EARL Gérard et à Pagny-le-Chateau au Gaec de la Ferme de Tontenant. Les participants ont échangé sur les tendances départementales et sur leurs propres résultats individuels, mis en parallèle par Côte d'Or Conseil Élevage. Après une matinée en salle, les éleveurs ont visité les trois exploitations précédemment citées, sélectionnées pour leurs bons résultats cette année. La campagne laitière qui s'est terminée en mars se caractérise par une marge brute *«correcte»* de 237€/1000 l., en hausse de 25€/1000 l. par rapport au précédent exercice. La bonne tenue des prix du lait -pour la période considérée- explique cette augmentation malgré des charges alimentaires qui ont continué de flamber. Cette marge brute devrait rester autour de 240€/1000l pour la campagne en cours. Le prix du lait accuse une forte baisse mais les charges alimentaires devraient en faire autant. *«Une telle diminution n'a pas été constatée depuis bien longtemps. Selon nos simulations, elle tournera autour de 12%»* relève le technicien Franck Lavedrine, évoquant les prix des tourteaux et des céréales. D'environ 300€/tonne il y a encore trois ans, le prix moyen de l'aliment avait atteint 392€/t et 378€/t lors des deux précédentes campagnes.



Ces journées de Côte d'Or Conseil Élevage ont également permis d'échanger sur les coûts de production du lait, approche intégrant tous les coûts liés à l'activité. Le montant -très élevé- se chiffre à 509€/1000l. *«Si l'on déduit tous les produits de l'exploitation, en prenant la base d'1,5 Smic par unité de main d'oeuvre, nous arrivons à un prix d'équilibre de 394€/1000l, alors que le prix du lait était de 374€/1000l lors de la précédente campagne»* informe Franck Lavedrine, démontrant une situation économique *«tendue»*, même en cas d'année favorable (d'autant que s'ajoute une conjoncture céréalière difficile pour des exploitations laitières souvent diversifiées en grandes cultures).

AURÉLIEN GENEST


Les participants ont échangé sur leurs propres résultats individuels. Marge brute de l'atelier bovin.

► A noter

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'Etat

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous voudrez trouverez ci-après , la liste des services de l'Etat fermés au public les vendredi 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015 :
Préfecture et sous-préfectures (Beaune et Montbard)
Direction régionale et départementale des finances publiques (DRFIP)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et unité territoriale de la Dreal
Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et unité territoriale de la Direccte
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (Draaf)
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
Direction départementale des territoires (DDT)
Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)
Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac)
Rectorat de l'académie de Dijon
Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
Agence régionale de santé (ARS)
A noter que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres sera également fermé le 24 décembre 2014.
La liste des services de l'Etat fermés au public uniquement le vendredi 2 janvier 2015
Direction régionale des affaires culturelles (Drac)
Direction départementale de la protection des populations (DDPP)
La liste des services de l'Etat ouverts dans les conditions habituelles
Délégation régionale des douanes et droits indirects de Bourgogne
Cas particulier de la Préfecture - mercredi 31 décembre 2014
Afin de permettre la clôture des comptes au titre de l'année 2014, les services de délivrance de titres de la Direction de la Citoyenneté (immatriculation des véhicules, permis de conduire, cartes nationales d'identité et passeports, service régional de l'immigration et de l'intégration, élections et réglementations générales), seront exceptionnellement fermés le mercredi 31 décembre 2014. En revanche, les sous-préfectures de Beaune et Montbard ouvriront le 31 décembre 2014 aux horaires habituels, soit de 8H30 à 12H45 pour Beaune, de 8H45 à 12H00 puis 13H30 à 16H30 pour Montbard.

Distinction

Bienvenue à la ferme à l'honneur

Le président de l'ADTR, distingué la semaine dernière par la médaille du tourisme, a dédié sa récompense à l'ensemble des producteurs fermiers.

Pascal Mure, viticulteur à Volnay, s'est vu décorer de la médaille du tourisme mardi 9 décembre dans son fief du canton de Beaune Nord. Jean-Pierre Rebourgeon, président de Côte d'Or Tourisme, lui a remis l'insigne en rappelant ses implications bénévoles et professionnelles depuis la fin de ses études au lycée viticole de Beaune.

Installé depuis 1987, Pascal Mure a toujours privilégié les contacts humains et les rencontres avec les clients pour échanger sur sa grande passion des vins : *«Pascal met constamment son département en avant pour faire découvrir son métier et les vins de Bourgogne, à travers les marchés fermiers auxquels il participe, mais également durant les portes-ouvertes de son réseau, les foires et autres rendez-vous professionnels»* mentionne Jean-Pierre Rebourgeon. Le parcours du Côte d'orien a été retracé durant une petite cérémonie : Pascal Mure est agréé par la marque Bienvenue à la Ferme géré par la Chambre d'agriculture dès 1992 et adhère à l'ADTR, l'Association départementale de tourisme rural. Le viticulteur rentre au conseil d'administration de cette association en 2005 avant de prendre la présidence en 2010. Le domaine viticole de Pascal Mure adhère à la charte d'accueil *«De vignes en caves»* du BIVB en 2007. Depuis 2013, le viticulteur représente la Chambre d'agriculture au conseil d'administration de deux institutions à vocation touristique : Côte d'Or Tourisme et les gîtes de France de Côte d'Or. Ému par cette distinction, Pascal Mure a dédié sa médaille à sa famille et à toute l'équipe de Bienvenue à la ferme qui œuvre au quotidien pour promouvoir le tourisme rural dans le département : *«C'est une médaille collective que j'adresse aux 80 producteurs de notre réseau, à toutes les personnes qui nous soutiennent chaque jour ainsi qu'à nos prédécesseurs sans qui l'ADTR n'existerait pas»*.

AURÉLIEN GENEST


Le Côte d'orien a voulu partager sa médaille avec les 80 membres de son réseau.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Marché fermier

Noël avant l'heure

Bienvenue à la Ferme a célébré les fêtes de fin d'année une dernière fois au 42, rue de Mulhouse.


Les producteurs réunis la semaine dernière à Dijon.

Dans un an, leur sapin sera à Bretenière. *«Une page se tourne, forcément, mais ça fera vraiment bizarre le jour où l'on déménagera. Là, tout le monde était dans le moment présent et chacun a une nouvelle fois passé une agréable journée»* commente Pascal Mure, le président de Bienvenue à la ferme. Le réseau de producteurs fermiers a attiré une vingtaine de ses adhérents jeudi 11 décembre à l'occasion du traditionnel marché de Noël de la Maison de l'agriculture. De nombreux salariés d'OPA n'ont pas manqué ce rendez-vous convivial pour se retrouver dans la bonne humeur et faire leurs emplettes comme chaque année.

AURÉLIEN GENEST

Finale départementale de jugement de bétail

Moment de cohésion et d'espoir

La finale départementale de jugement de bétail, qui avait lieu dimanche à la Celle sur Nièvre, a vu 5 JA consacrés pour leur talent d'évaluation des bovins, ovins et équins présents sur l'exploitation.



Entourés des représentants d'OPA, les cinq jeunes lauréats qui iront défendre les couleurs nivernaises à la finale nationale de jugement de bétail, lors du prochain salon de l'agriculture à Paris.

En route pour Paris

Cinq jeunes nivernais ont donc été qualifiés dimanche pour aller défendre les couleurs de la Nièvre lors de la finale nationale de jugement de bétail, qui aura lieu à Paris lors du prochain salon de l'agriculture. Dans la catégorie bovins, les deux premiers ex-aequo -une rareté- sélectionnés sont Maurine Guillaumin et Romain Michon (Pougues-les-Eaux). Dans la catégorie ovins, les deux premiers classés sont Hortense Fichot (Corbigny) et Juliette Blondé (LEGTA de Challuy). Enfin, en équins, la jeune lauréate qui ira à Paris est Audrey Tiercin (LEGTA de Challuy).

Avec la finale du concours de labours, la finale de jugement de bétail est l'autre événement-phare de l'année pour les jeunes agriculteurs du département. Dimanche, à l'invitation de l'échelon départemental et de l'équipe du canton de La Charité/Pouilly/Donzy, ce sont 54 jeunes concurrents dans la catégorie bovins, 28 en ovins (parfois participant aux deux épreuves) et 11 en équins qui se sont affrontés pour noter au plus près les animaux par rapport à leurs témoins. *«C'est plus que d'habitude»* commentait Alexandre Lorré, le président départemental des JA, sans toutefois «*pouvoir l'expliquer*». Une belle démonstration d'enthousiasme et de vigueur, dans ces temps économiques troublés, de la part de jeunes *«pleins de talents»* qui partagent, dans la bonne humeur, *«une même passion pour l'élevage, un même engouement pour le métier»*. Les deux lauréats du jugement en bovins et ovins et celui de la catégorie équins iront défendre les couleurs de la Nièvre à la finale nationale, lors du prochain Salon de l'agriculture à Paris. Dans son discours, avant la proclamation du palmarès et après avoir remercié l'engagement des organisateurs, Alexandre Lorré a tenu à souligner que *«dans ce contexte économique malmené, dans cette concurrence de la végétalisation toujours très forte, des jeunes font le choix de faire perdurer notre élevage et nos territoires. Soit il y a l'option de se résigner, soit nous considérons que l'union fait la force et que, si nous n'avons pas toutes les cartes en main, on arrivera à inverser la vapeur»*. Un plaidoyer que le jeune responsable syndical a eu longuement le temps d'exposer, plus tôt dans la journée, au préfet de la Nièvre. Jean-Pierre Condemine est venu rencontrer en fin de matinée les JA ainsi que le président de la Chambre d'agriculture sur place. *«Le préfet a été très attentif à nos revendications. L'échange, conclu par un déjeuner en commun, a duré plus de 2h30, entre le moment où il est arrivé et celui où il est reparti de La Celle-sur-Nièvre»* expliquait dimanche soir le président des JA58. «*Tous les dossiers agricoles du département ont été balayés, à commencer par la conjoncture économique et l'impérative nécessité de trouver des solutions rapidement mais aussi la mise en avant et la valorisation de nos productions et de nos territoires*». Les JA participent aux quatre groupes de travail mis en place sous l'autorité du préfet, à l'initiative de Michèle Kirry, son prédécesseur, au soir de la manifestation du 15 octobre à Nevers.

Du bien au moral !

Comparant les relations de la FDSEA avec les JA aux liens de solidarité entre un père et son fils, Stéphane Aurousseau, à son tour, a insisté sur la dimension *«plus festive, plus conviviale, de la manifestation d'aujourd'hui. Depuis six mois que je suis président de la FDSEA 58, j'ai pris l'habitude de dire que tout va mal mais il y a un temps pour tout. Aujourd'hui il est important de dire que nous devons attirer beaucoup de jeunes. Il ne faut pas qu'on les décourage du métier. Notre rôle est de les alerter que ce ne sera pas facile, qu'ils devront être de bons professionnels et des gestionnaires rigoureux mais il faut aussi qu'on les encourage en leur expliquant que notre métier a de vrais attraits, comme la liberté quand on se lève le matin de décider ce qu'on va faire dans la journée ou celle de rester maîtres chez nous»*. Le credo a ensuite été décliné par Éric Bertrand, le président de la Chambre, sur le même mode positiviste : *«Cette manifestation, à laquelle ont répondu de si nombreux jeunes, donne de l'espoir et fait du bien au moral. Notre agriculture ne sera riche que des femmes et des hommes qui s'y engageront. On a beaucoup besoin de vous. La Chambre d'agriculture est votre boutique, faite pour vous avec des compétences multiples. Questionnez-là! Mettez-nous au défi ! On essaiera de répondre !»* a-t-il lancé devant les jeunes, les responsables professionnels et le nombreux public.

EMMANUEL COULOMBEIX

Florian Melaye

«Assez peu de JA sur ce vaste canton»

Associé depuis le 1er janvier 2014 dans la SCEA qui porte son nom, avec son grand-père, son père et son oncle, Florian Melaye, 24 ans, était fier de recevoir, dimanche, l'événement sur sa ferme. *«C'est la première fois qu'une finale de jugement de bétail se passe sur le canton de La Charité/Pouilly/Donzy. L'équipe cantonale, présidée par Alexis Gilbert, s'est lancée là-dedans alors que nous n'avons qu'une douzaine d'adhérents aux JA, notamment du fait que l'agriculture dans le secteur est surtout orientée vers les céréales et la viticulture»* explique-t-il. Le choix de son exploitation pour accueillir la manifestation s'est aussi fait *«parce que j'ai intégré récemment le Conseil d'administration départemental de JA 58»* et sans aucun doute parce que l'élevage Melaye Sennepin jouit d'une image exemplaire de performance professionnelle. Habitués des concours et des prix, les quatre associés de la SCEA (dont seuls Florian et son oncle Dominique Sennepin sont exploitants) participent aussi à de nombreuses ventes aux enchères. Escadron et Heraklès, les deux taureaux champions du Spécial au Marault, lors du Mondial charolais, sont nés chez eux : une certaine idée de l'excellence ! A tel point que, selon Luc Melaye, le père de Florian, qui au quotidien est salarié d'un opérateur téléphonique mais vient renforcer l'effectif sur la ferme dès qu'il le peut, *«nous avons vu aujourd'hui des éleveurs qui n'osent pas venir le reste du temps du fait de notre renommée. Et puis il y a le frein économique aussi»*... Pourtant, l'offre que propose l'élevage n'est pas inaccessible. «*Nous nous adressons à des éleveurs de broutards tout ce qu'il y a de plus classiques et nous vendons nos produits dans toute la France, la semaine dernière dans les Pyrénées Atlantiques, cette semaine dans les Ardennes, la suivante dans l'Oise*» cite Florian Melaye. La SCEA - une exploitation familiale - s'est spécialisée dès 1959 dans la sélection. *«Nous faisons de l'IA avec nos propres taureaux dont nous inséminons les doses, pour faire des grosses bêtes, mâles et femelles pour la reproduction»*. Le cheptel est composé de 150 mères et la ferme produit 80 ha d'orge auto-consommée et de blé et colza vendu. La spécificité «*reproducteurs*» est recherchée plutôt que le type viande *«puisqu'on va sélectionner les laitonnes à partir de 2 ans, ou de 30 mois pleines»* précise Luc Melaye. A ce compte-là, l'exploitation a du s'agrandir et repose désormais sur près de 5000 m² de bâtiments (sur deux sites). De quoi impressionner les visiteurs... «*Nous avons l'habitude de dire que nous ne faisons pas de portes ouvertes en automne, mais que les portes sont ouvertes toute l'année*» insiste Florian.



Dominique Sennepin et Florian Melaye, les associés exploitants, et Camille et Luc Melaye, les deux autres associés non exploitants de la SCEA Melaye Sennepin, qui recevait dimanche l'événement des JA.

D'ailleurs, hormis les semences qui sont vendues à l'étranger (Espagne, Portugal, Irlande, Mexique...), «*la majeure partie de notre clientèle est constituée de gens qui font des broutards pour la viande*»

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

1er forum des groupes de développement agricole

«Le groupe est plus fort que le plus fort du groupe !»

GDA et Ceta, Actrices nivernaises et CapriNièvre, Agricompta et Asavpa... Chacun dans leur domaine, ces groupes proposent une approche collective des problématiques particulières liées à l'agriculture. Une dizaine d'entre eux étaient représentés, mercredi 10 décembre à la mairie de Saint-Saulge, pour le 1er *«Forum des groupes»* de ce genre dans le département.



Les représentants des groupes d'agriculteurs de la Nièvre se sont retrouvés pour un forum des groupes, le 10 décembre, à Saint-Saulge, autour de Loan Jérôme, animatrice régionale du réseau Trame de la FNGEDA.

Réflexion collective et paritaire sur l'agronomie, accompagnement à la comptabilité et à la gestion, formation des salariés de l'agriculture, développement d'une filière caprine ou ovine, mise en commun des vignerons d'une appellation : l'objet social de chaque groupe de développement est aussi différent que leurs adhérents ont besoin d'un suivi spécifique.

Dans la Nièvre, ils sont dix, constitués et identifiés comme tels, à partager les *«valeurs»* d'un groupe telles que les définit la Fédération nationale des groupes de développement agricole (FNGEDA) : GDA Bourgogne nivernaise et Centre Nivernais, Ceta Entre Loire et Allier, Agricompta 58, Association des moutonniers de la Nièvre, Capri-Nièvre, Asavpa 58, GDA Morvan et Coteaux du Giennois. Seuls deux d'entre eux adhèrent réellement au réseau Trame de la FNGEDA (Actrices nivernaises et ASAVPA58) mais tous ont répondu présents, mercredi dernier, à ce 1er *«forum des groupes»* dans la Nièvre, à l'initiative de la Chambre d'agriculture et de l'association des Actrices nivernaises, mis en partition par Loan Jérôme (Trame).

Cette philosophie de groupe peut se résumer ainsi, selon Marie-Solange Durand, ingénieure formation de la Chambre d'agriculture: *«le groupe est plus fort que le plus fort du groupe. Il s'agit de trouver les ressources pour progresser ensemble»*.

«Réponses partielles» et *«visions globales»*

Si la Chambre d'agriculture de la Nièvre est à l'origine de cette journée d'échanges entre groupes du département, c'est que, selon Eric Bertrand, son président qui était présent mercredi, *«nous ne savons pas donner un conseil individuel. Le développement ne peut passer que par des groupes. Le meilleur moyen de faire émerger les besoins des agriculteurs du département et d'essayer d'y répondre, c'est qu'ils se réunissent et réfléchissent ensemble sur des cas particuliers donnés. L'exemple du projet Copernic, porté par le Ceta Entre Loire et Allier, est particulièrement parlant. Ses adhérents posent une même problématique agronomique sur la table, ils réfléchissent entre pairs pour imaginer des solutions techniques et le conseiller de la Chambre n'a qu'un rôle d'animateur et de personne-ressource mais l'émulation ne vient que de cette approche qui fait participer et bouillir les idées des agriculteurs!»*

Idem pour le réseau de fermes Dephy même si la démarche est plus descendante... Etre *«acteurs dans un système»*, telle est bien la proposition des groupes, quels que soient leurs raisons d'être originelles.

Et Eric Bertrand d'insister: *«je suis persuadé que l'évolution de nos productions dans la Nièvre repose de moins en moins sur des réponses partielles mais sur des visions globales. Une attitude de consommateur de services ne pourra plus répondre à ces enjeux. Par exemple, il y a toujours une solution technique pour soigner un veau malade, ce que peut apporter un conseiller mais c'est plus compliqué de savoir pourquoi le veau est malade, ce qui peut interroger un groupe! Ou encore, apprendre à faire sa compta soi-même, c'est possible, mais apprendre à remettre en cause la gestion financière de son exploitation, c'est autre chose. Un groupe peut élargir les horizons de chacun»*...

Pour Jeannine Thibault, agricultrice à Suilly-la-Tour et présidente d'Actrices Nivernaises, *«les groupes apportent une force et une ouverture. En cas de crise, la MSA s'occupe des gens qui ne vont pas bien mais le groupe peut apporter une partie de la réponse morale et psychologique, du moins permettre l'invention de réponses à des cas particuliers sur le territoire»*.

C'est de la crise de la Vache folle (2001) et de l'isolement qu'elle a suscité chez les femmes d'agriculteurs et les agricultrices qu'est née l'association co-organisatrice de ce forum. Depuis 2002, elle a évolué vers les femmes du monde rural... Au risque de changer la nature et l'identité-même de la structure.

«Consommateurs» et *«leaders»*

Car c'est tout-là le paradoxe de ces structures bien établies. Elles naissent, meurent et entre les deux évoluent et s'adaptent à leur environnement agricole... ou pas. Mercredi, tous leurs représentants étaient convaincus du bien-fondé de leur existence, mais au cours de jeux de rôles pédagogiques, tous ont fait remonter les carences, les manques, les difficultés qu'ils ont à se renouveler. Faire éclore des marges de progrès, collectivement, mettre en commun ces besoins, échafauder un début de réseau entre responsables de groupes, tel a été l'objectif de la journée.

Les propositions retenues par les participants au forum

Proposer une formation agriculteurs + animateur sur la gestion des groupes.
Redéfinir le pourquoi de l'existence de chaque groupe.
Organiser un forum annuel des groupes du département.
Prévoir un programme d'accueil des nouveaux adhérents.
Savoir mettre en place un projet (méthodologie).

Parmi les remarques entendues, celle des agriculteurs *«qui se considèrent de plus en plus comme consommateurs de services»* est revenue souvent. Benoît Mathé, membre du GDA Centre Nivernais, témoignait que *«lorsqu'on va les chercher un par un, les agriculteurs s'intéressent à la démarche de groupe et participent aux réunions mais que, dès qu'on ne leur envoie plus que des courriers d'invitation, ils ne se déplacent plus!»*

Car dans une démarche collective, le collectif en question doit s'appuyer sur l'implication de chacun. Et qu'en agriculture comme ailleurs, dans la société, l'individualisme vit des jours florissants. *«Travailler sur des valeurs entre associés! Réfléchir régulièrement aux buts et à l'identité du groupe permet de s'adapter à la demande et à l'environnement ! Des leaders doivent anticiper le renouvellement des membres du Conseil d'administration !»* a par exemple expliqué Loan Jérôme, l'animatrice de Trame.

Toutes sortes d'affirmations auxquelles sont confrontés un jour ou l'autre les groupes de développement. Montrant l'exemple, le forum a donc fait phosphorer ses participants, chacun partageant ses impressions avec l'autre. Si *«l'association est le milieu naturel où se révèlent des gens»*, *«il y a des leaders politiques, des leaders psychologiques et des leaders techniques, parfois des leaders qui réunissent tout çà»* a-t-elle constaté. La question était de savoir comment engager un renouvellement non seulement des adhérents mais aussi de celles et ceux qui, à un moment donné, les encadrent, *«ceux sur qui ont peut compter»*. *«Quand un membre adhère, il faut engager une démarche pour connaître à fond la personne et voir quelle compétence elle peut apporter au fonctionnement du groupe»*.

Car des leaders sont avant tout capables de mieux rassembler autour d'une vision qu'ils savent mieux faire partager. Et sont donc nécessaires au développement du groupe dans son environnement.

Au-delà de l'intérêt que chacun retire du groupe, il y a donc aussi ce qu'il peut contribuer à apporter à chacun des autres membres du groupe.

C'est une question de convictions et d'engagements. Du coup, mercredi, ce 1er forum des groupes, qui vise à établir un réseau d'intérêts partagés, a aussi pris des engagements. Le premier d'entre eux est de réitérer l'organisation de ce forum dans un an.

EMMANUEL COULOMBEIX



Expo itinérante

65 ans de mutualisme en 6 panneaux

Une exposition itinérante, conçue par la Caisse centrale de la MSA, a posé ses panneaux du 1er au 5 décembre, dans le hall d'accueil de la Chambre d'agriculture à Nevers.



Les responsables de la MSA Bourgogne ont officiellement inauguré l'exposition sur 65 ans de mutualisme agricole, vendredi dernier, dans le hall d'accueil de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Au cours d'un vernissage symbolique, Jean Boissière, le directeur de la MSA Bourgogne, et Claire Bruandet, présidente du Comité départemental, ont mis l'accent sur *«le caractère dynamique de nos territoires et le rappel que nous sommes en campagne électorale»*, en inaugurant officiellement l'exposition itinérante qui s'est posée à la Chambre d'agriculture. En 6 panneaux, au travers d'images d'archives noir-et-blanc et couleur, c'était 65 ans de mutualisme agricole que l'exposition proposait de parcourir. Un moyen de rappeler que 2015 est année d'élection à tous les échelons de l'organisme social, dont ce sera le 18è scrutin depuis 1949. *«C'est un moyen de positionner cette institution du monde agricole qui est aussi une OPA et dont le rôle de chacun des élus est de contribuer à l'évolution de la législation sociale agricole»* a dit Jean Boissière. Rappelant les grandes dates de la protection sociale des agriculteurs (1952, retraites ; 1961, Amexa ; 1973, accidents du travail ; 2012, IJ Amexa...), le directeur a souligné qu'il y a *«encore un gros travail à accomplir parce que beaucoup d'avancées sont encore à obtenir pour les agriculteurs ou les salariés, en matière de prévention, de revalorisation des petites retraites ou d'assujetissement, par exemple»*. Le but de l'exposition est donc bien de faire partager *«les valeurs qui nous animent au quotidien»* et de réaffirmer que *«nous croyons à ce régime, dont les atouts sont le guichet unique, les prestations extra-légales, la santé/prévention, et le système de désignation démocratique*.

E.C.

Plan prévisionnel de fumure

Des réponses de la Chambre d'agriculture à vos questions

La fertilisation représente une charge opérationnelle importante dans les systèmes agricoles actuels, notamment dans les systèmes céréaliers où ce poste représente 47% des charges opérationnelles en blé (source : Réseau de référence économique de la CA58). Les différents apports réalisés jouent un rôle majeur sur le rendement et la qualité des récoltes. Lorsque la fertilisation n'est pas correctement raisonnée, elle a un impact sur la qualité de l'eau. La Chambre d'agriculture répond donc aux différentes questions que vous vous posez, notamment dans le cadre du projet d'extension des zones vulnérables.



La fertilisation fait l'objet de règles indispensables.

Qu'est ce qu'un plan prévisionnel de fumure ?

«Obligatoire en Zone Vulnérable, la réalisation du plan prévisionnel de fumure vous permet d'assurer l'équilibre de la fertilisation azotée en établissant selon l'espèce, la variété cultivée, l'objectif de rendement, le précédent, et le type de sol, les besoins réels de la culture. Ce document s'établit avant les apports de fertilisants réalisés en sortie d'hiver. Il vous permet également de planifier vos fractionnements afin d'apporter les fertilisants aux périodes où ils seront les plus efficaces pour la culture et les moins risqués pour la qualité de l'eau. Il peut être réalisé pour la fertilisation azotée mais également pour les besoins en potasse et phosphore. Pour lier économie et environnement, les calculs de besoins en fertilisants doivent être les plus précis possible et les recherches dans ce sens ont permis d'établir des règles de calculs précises. Pour réaliser votre plan prévisionnel de fumure vous devez utiliser les méthodes de calcul ci- dessous :

- la «méthode du bilan» pour les cultures d'automne et celles de printemps (sauf pour le maïs et le sorgho)
- la «méthode CAU» pour les cultures de maïs et sorgho ainsi que pour les prairies. Ces calculs sont détaillés dans l'arrêté régional modifié le 24 juin 2014 et disponible en consultation sur le site internet de la Chambre d'agriculture de la Nièvre».

Quelles sont les informations que doit obligatoirement contenir un plan prévisionnel de fumure ?

«Un plan prévisionnel de fumure doit comporter pour chaque îlot cultural, des éléments précis comme l'identification et la surface de l'îlot cultural, le type de sol ,la quantité d'azote total et efficace à apporter par fertilisation après l'ouverture du bilan... Pour vous aider, la Chambre d'agriculture a mis en ligne sur son site internet des « documents d'enregistrement à la parcelle » regroupant sur une même fiche pré-remplie les informations obligatoires au plan prévisionnel de fumure, au cahier d'épandage et au registre phytosanitaire. Elle travail également à l'élaboration d'un carnet de plaine conforme à la nouvelle directive nitrate».

Pourquoi une analyse de sol obligatoire ?

«Bien gérer sa fertilisation commence par une bonne connaissance de son sol et les méthodes de calculs d'apport N utilisées dans la directive nitrate l'ont bien intégré. L'analyse de sol est une des bases du calcul des quantités de N à apporter. Elle permet par exemple d'évaluer la vitesse de minéralisation de l'azote, d'estimer la disponibilité des différents éléments ou d'identifier un facteur limitant, pouvant affecter le rendement malgré un apport de fertilisant important».

Puis-je réaliser mon plan prévisionnel de fumure seul ?

«Oui. Rien n'oblige un agriculteur à passer par un prestataire pour réaliser son PPF. Ce dernier peut être fait sur papier ou sur ordinateur, seul ou avec l'aide d'un logiciel spécifique. Pour vous faciliter la tâche, les fiches citées précédemment sont disponibles gratuitement sur le site internet de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. De même, la CA58 vous propose l'outil informatique « mes parcelles » pour vous permettre de faire votre PPF en toute tranquillité grâce à une interface de calcul simplifiée et aux nombreuses vérifications réglementaires».

Mon cahier d'épandage vaut-il plan prévisionnel de fumure ?

«Non. Votre plan prévisionnel de fumure ne contient pas toutes les informations nécessaires au cahier d'épandage. Le cahier d'épandage est le document écrit qui retrace les interventions de fertilisation que vous avez réalisées sur la parcelle et non le calcul de dose et les apports prévus. Votre cahier d'épandage peut être réalisé avec les mêmes outils que cités précédemment».

Puis-je déléguer la réalisation de mon plan prévisionnel de fumure ?

«Oui, il est possible de déléguer la réalisation de votre plan prévisionnel de fumure. Certains organismes le réalisant vous aideront également à valoriser ce document réglementaire par des apports techniques adaptés à votre exploitation. En effet, la méthode du bilan utilisée pour les calculs des plans prévisionnels de fumure regroupe nombre de critères afin d'ajuster au mieux les doses de fertilisants à apporter. Ce calcul doit être accompagné sur le terrain de bonnes pratiques d'épandage des effluents et des engrais minéraux».

A qui puis-je m'adresser pour avoir de plus amples informations ?

«Le service environnement de la Chambre d'agriculture de la Nièvre est disponible au 03 86 93 40 60 afin de répondre à vos questions. N'hésitez pas également à demander à vos conseillers référents de transmettre vos éventuelles questions. Vous pouvez également trouver un grand nombre d'informations sur le site de la Chambre d'agriculture de la Nièvre rubrique Environnement - directive Nitrate».

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE



Service emploi de la FDSEA

Clément Villain inaugure le poste

La FDSEA propose désormais un service destiné aux employeurs de main d'œuvre. Clément Villain, juriste en droit social, vient d'être recruté pour assurer cette prestation.

Clément Villain vient d'intégrer la FDSEA 58 en tant que juriste en droit social. Agé de 32 ans, il est originaire de la Nièvre, même si c'est à Paris qu'il est né. Sa famille est originaire de Murlin, où sa tante tenait une chèvrerie, et où il réside avec sa compagne, elle-aussi juriste et issue du milieu agricole nivernais.
Au sein du syndicat, ses missions consisteront en conseil juridique aux employeurs de main d'oeuvre, rédaction d'actes et accompagnement des agriculteurs pour tout ce qui relève du droit social. A la fois expert et polyvalent, Clément pourra mettre ses diverses compétences et ses riches expériences professionnelles au service des adhérents de la FDSEA 58 . Titulaire de deux Bac (un bac S et un bac professionnel agricole), il a d'abord obtenu un DCG (comptabilité-gestion) à Limoges puis un Master en droit rural à l'IHEDREA (Levallois-Perret). Parmi les postes qu'il a occupés, Clément a travaillé dans un cabinet comptable, puis au service emploi de CER France Alliance à Châteauroux de 2011 à 2013 et, dans le cadre de son Master, a intégré le service juridique de la Chambre d'agriculture de la Nièvre en 2013. De fil en aiguille, *«j'ai eu l'opportunité de me rapprocher de la Nièvre»* explique le jeune juriste pour qui *«ce n'est pas un département que je découvre»*. Cet amateur d'activités en plein air (il a concouru en VTT au niveau régional jusqu'à sa majorité) connaît à la fois les routes du département et *«comment fonctionne une exploitation»*. Durant son parcours, il a même travaillé dans différentes exploitations nivernaises comme ouvrier agricole parce qu'il envisageait de s'installer. *«Cette polyvalence me donne une vision assez globale de l'agriculture et de l'impact que peut avoir l'emploi sur les comptes d'une exploitation»* annonce Clément. Il est désormais joignable au bureau de la FDSEA58, au 2ème étage de la Chambre d'agriculture.
Ce recrutement permet à la FDSEA de la Nièvre de proposer désormais une offre de service à destination des employeurs de main d'œuvre. Le développement de ces services s'appuie sur la mise en place du conseil et de l'accompagnement des employeurs, par le biais de la rédaction d'actes juridiques et de procédures (contrat de travail, procédure de licenciement, de rupture conventionnelle…), du conseil juridique dispensé par téléphone ou dans le cadre d'un rendez-vous, assurés par le juriste en droit social, ainsi que la gestion de la paie en partenariat avec la FDSEA de Côte d'Or.

Les activités déjà en place du groupement d'employeurs départemental et du service de remplacement viennent compléter l'offre de conseil du service emploi et permettent de proposer une solution sur mesure à chaque situation. Grace à la synergie de ces services, la FDSEA de la Nièvre est à même d'offrir une gamme complète de services, quels que soient le profil et les besoins en main d'œuvre de l'agriculteur.



Clément Villain est la nouvelle recrue de la FDSEA 58. Il s'occupera désormais de droit social auprès des employeurs de main d'œuvre.

Ces services s'adressent aux adhérents ainsi qu'aux non adhérents de la FDSEA afin de permettre à tous les agriculteurs de bénéficier de cet accompagnement.
Vous êtes intéressés par ces services ? Vous souhaitez obtenir de renseignements complémentaires sur notre fonctionnement ou sur l'étendue de nos prestations ? Vous pouvez contacter le service emploi par téléphone au 03 86 93 40 94 ou par mail à emploi.fdsea58@orange.fr

Commission des Agricultrices FDSEA

Un stage d'initiation à l'informatique en 2015

La Commission des Agricultrices, qui regroupe une trentaine d'agricultrices, est une section sociale de la FDSEA. Elle porte des activités régulières, telles que des interventions dans les collèges. C'est aussi une section qui innove. La programmation d'une formation aux bases de l'informatique est prévue pour 2015.

Les agricultrices de la FDSEA 58 interviennent chaque année dans des collèges publics et privés de notre département. A la rencontre des DP3 (Découverte Professionnelle), elles viennent leur présenter les métiers de l'agriculture pour susciter des vocations et promouvoir une image réaliste et intègre de ce que sont les pratiques quotidiennes des agriculteurs. Plusieurs dates sont d'ores et déjà programmées pour 2015.
En parallèle de cette mission, les agricultrices sont également porteuses d'autres initiatives.
Ainsi, une formation avec pour thème l'informatique sera mise en place en 2015. Partant du constat d'une maîtrise aléatoire de l'outil informatique, les agricultrices de la FDSEA, considérant comme désormais indispensable la manipulation des logiciels bureautiques ou d'Internet dans les exploitations, ont décidé de lancer une formation qui verra le jour dans le courant du premier trimestre 2015. Ouverte à tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e), ce stage se déroulera sur 3 demi-journées réparties sur 3 semaines.
Au programme : maîtrise d'une messagerie électronique (envoyer et recevoir des mails, joindre des fichiers, les ouvrir et les enregistrer…), traitement de texte, et d'autres notions qui sont en train d'être programmées.
Ce stage alternera théorie, pratique et interactivité, afin que chacun en reparte avec toutes les réponses à ses questions. Il aura lieu au printemps prochain, alors d'ici là, la CDA 58 vous invite à faire remonter vos souhaits. Toutes les propositions d'éléments que vous aimeriez trouver dans cette formation seront étudiées afin qu'elle corresponde au mieux à vos attentes !
N'hésitez pas à nous contacter au 03 86 93 40 96.

RL – FDSEA 58

Formation

22/01 Formation «*Communiquer sur son métier d'agriculteur*»

La FDSEA 58 organise une formation gratuite sur la communication autour du métier d'agriculteur. Au programme : travail sur les stéréotypes liés au monde agricole, développement d'une communication positive autour du métier, techniques de base pour mieux communiquer, astuces pour se sentir en confiance en prenant la parole en public. Cette formation a lieu le 22 janvier 2015 à la Chambre d'Agriculture, à Nevers (salle 2), de 9h30 à 17h30. L'intervention est assurée par Antoine Part, chargé de communication de Passion Céréales. Vous pouvez vous renseigner et/ou vous inscrire dès à présent au 03 86 93 40 96 ou par mail : fdsea58@wanadoo.fr, de préférence avant le 12 janvier.

27/01 «*Réforme de la Pac, 1ère approche*»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une première formation sur le thème de la *«réforme de la Pac, 1ère approche»*, le 27 janvier 2015 à Cosne-sur-Loire. L'objet de la journée, qui sera suivie par d'autres, vise à mesurer les impacts de la Pac sur les systèmes d'exploitation et les pistes d'adaptation.
Contact : Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

A noter

Fermeture Services de l'Etat

En raison des fêtes de fin d'année, les services de l'Etat suivants seront fermés :
- Préfecture et sous-préfectures de Cosne-sur-Loire, Clamecy, Château-Chinon : 26 décembre et 2 janvier.
- DDT – sites des Pâtis et Charles-Roy, agences territoriales de Château-Chinon et Clamecy : 26 décembre et 2 janvier.
- DDCSPP : 26 décembre et 2 janvier. A noter : fermeture exceptionnelle le 18 décembre.
- Dreal– unité territoriale Nièvre : 26 décembre et 2 janvier.
- DDFIP : 26 décembre et 2 janvier.
- Direccte – unité territoriale de Nevers : 2 janvier.
- Agence régionale de santé – unité territoriale de Nevers : 26 décembre et 2 janvier.
- ONACVG : du mercredi 24 décembre au 2 janvier. Réouverture le 5 janvier.

▸ Agenda

20/12 Cantonale de jugement de bétail à Saint-Péreuse

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 20 décembre à partir de 14h à l'EARL Bazot Jean-Louis et Gabrielle à Saint-Péreuse (au bourg). Seuls les bovins seront en lice. Les concurrents peuvent s'inscrire dès 13h30. Les prix seront remis vers 17h30 et les JA ponctueront la journée d'une soirée tartiflette, à partir de 20h, à la salle des fêtes. Repas : 12 euros et réservation recommandée auprès de Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

14/01/2015 L'ASAVPA 58 au SIVAL d'Angers

L'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricole (ASAVPA) de la Nièvre organisent un transport collectif, le 14 janvier prochain, pour se rendre au SIVAL, le salon international des productions végétales, à Angers (49), salon très orienté vers la viticulture. Les organisateurs promettent une ambiance conviviale assurée et un moment d'échanges entre salariés. Tarif : acompte de 50 euros. Réservation, avant le 22 décembre, auprès de l'ASAVPA de la Nièvre, au 03 86 93 40 27 ou par mail à asavpa58@yahoo.fr.

13 et 14/01/15 Instants santé à Parigny-les-Vaux

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé aux adhérents du canton de Pougues-les-Eaux, du 13 au 14 janvier 2015, à la salle polyvalente (le bourg) de Parigny-les-Vaux.

19 au 23/01/15 Réunions locales Pac

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec la DDT, organise des réunions d'information locales autour de la Pac, du 19 au 23 janvier prochains. Les rendez-vous prévus sont :
- Région Bourgogne nivernaise, le lundi 19 janvier de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Ciez.
- Région Sud nivernais, le mardi 20 janvier de 14 à 17h, au dessus de la mairie de Saint-Pierre le Moutier.
- Région Centre nivernais, mercredi 21 janvier, de 14 à 17h, à la salle des fêtes de Saint-Jean aux Amognes.
- Région corbigeoise nord Morvan, jeudi 22 janvier de 14 à 17h, à la salle de la mairie de Corbigny.
- Région sud Morvan, vendredi 23 janvier de 14 à 17h, à la salle polyvalente de Saint-Honoré les Bains.

Contact : Marie-Anne Sennepin à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 38.

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

▶ Agendas

20 et 21/12 Marché de Noël à Méré
Retrouvez les producteurs Bienvenue à la Ferme qui étaient présents habituellement à Bailly, au Marché de Noël organisé à Méré samedi 20 et dimanche 21 décembre, de 10 h à 19 h, rue Fontaine, chez Yvette et Roger Rabuat. Sur 800 m² de marché couvert, plus d'une quarantaine d'exposants : fromages, vins, bières, miels, truffes, escargots, cidres et ratafias, chocolats, volailles fermières, foies gras, etc. De quoi composer tous vos menus de fête. Nombreux artisans d'art présents également. Tombola, avec bons d'achats et paniers garnis à gagner. Renseignements au 03 86 47 40 56

20/12 Samedi de l'Avent à Auxerre
Dernier samedi avant Noël, un viticulteur et un producteur viennent proposer des dégustations gratuites, au 1er étage du Bureau d'informations touristiques, 7 place de l'Hôtel de Ville, à Auxerre. Samedi 20 décembre, de 15 h à 18 h : la boulangerie-pâtisserie Roy et le Domaine Laroche, de Chablis. Renseignements au 03 86 52 06 19

19/12 Marché de Noël à Egriselles-le-Bocage
Marché artisanal avec le passage du Père Noël et une conteuse d'histoires pour petits et grands. Vin chaud et chocolat chaud offerts par la commune. Salle communale et place de l'Eglise, à Egriselles-le-Bocage. Renseignements au 03 86 86 01 17

Cerepy

Quel choix pour demain ?

Parvenue à un tournant de son histoire, la coopérative de Saint-Julien-du Sault s'interroge sur son avenir en évoquant la possibilité d'une fusion ou d'une union. Ce sera au Conseil d'administration de se prononcer



Laurent Poncelet, président de la coopérative Cerepy

Comme l'a reconnu le président de la coopérative, Laurent Poncelet, «*il est toujours difficile dans nos assemblées générales, de se repérer dans le temps, étant donné qu'on est toujours en décalage de 18 mois avec ce qui vous est présenté…*» D'autant que la collecte 2014 est passée par là et demeure dans les esprits. C'est néanmoins, comme à l'accoutumée, par un rappel des chiffres de l'exercice précédent que le directeur de Cerepy, Germain Bour, a débuté son intervention.

En recul de 3,4% par rapport à l'année précédente, la collecte 2013/2014 s'élève à 138 503 tonnes, en retrait de 4,5% par rapport à la moyenne décennale. Une moisson marquée par sa tardivité, liée aux conditions climatiques rencontrées en sortie d'hiver et un printemps à l'humidité exceptionnelle. Légère progression toutefois, de la collecte de blé (+ 3,4%) à 72 720 t, avec une moyenne de rendements à 70 q/ha, mais qui masque de fortes disparités et un taux moyen protéinique à 11,3 % nécessitant de retravailler de nombreux lots. La qualité est au rendez-vous pour les orges d'hiver, avec un taux moyen de calibrage à 88%, mais des rendements décevants à 67 q/ha et franchement catastrophiques en orges de printemps, avec une moyenne à 50 q/ha et des taux de protéines autour de 9%. En recul de 9 %, à 16 766 t, la collecte de colza connaît elle aussi des rendements décevants avec une moyenne de 29 q/ha. Année médiocre pour le maïs, avec une moyenne se situant à 75 q/ha et 33% d'humidité, La commercialisation des produits est toujours marquée par une volatilité importante des prix, notamment en blé, où l'amplitude entre les prix les plus bas et les plus hauts atteint 70 €/t. Le prix de campagne en blé N° 1 est de 175 €/t et de 375 €/t pour le colza, au dessus de la moyenne. La tendance manifestée depuis quelques années par les adhérents se confirme, avec un rééquilibrage entre prix de campagne (47%) et prix de marché (53%), tous produits confondus.

«Avons-nous les moyens de rester seuls… ?»

«*500 tonnes rentrées au 4 juillet… Comment s'imaginer que c'était là, la quantité totale de nos blés en qualité meunière ! Après 10 jours de pluie, les jeux étaient faits et les taux de germination aussi hauts que les temps de chute étaient bas !*» En écho aux propos du président Poncelet, Germain Bour a dressé l'analyse de la collecte 2014 : «*satisfaisante sur le plan quantitatif, avec une hausse de plus de 15 % du volume, mais tout simplement désastreuse sur le plan qualitatif et je pèse mes mots… ! Un phénomène de germination sans précédent, notre coopérative se trouvant à l'épicentre du phénomène, avec 96 à 97% de blés récoltés de qualité fourragère…*» La coopérative a du s'adapter en conséquence, en modifiant son plan de stockage et ses normes de réception : «*avant le 10 août, on a su réaliser 5 000 analyses de temps de chute, un véritable exploit !*», se félicitant d'avoir adhéré en mars dernier à Cerevia, «*cela nous a permis de gérer la situation de crise, avec une certaine sérénité, pour trouver rapidement des solutions de renégociation avec certains acheteurs mais également pour réorienter les flux logistiques …*» Pour Laurent Poncelet, les aléas climatiques conjugués à une diminution programmée des aides PAC et à l'application du 5ème programme d'actions de la Directive Nitrates entraînent les exploitations dans une spirale de difficultés économiques lourdes : «*certaines situations sont dramatiques et quand on est occupé à trouver des solutions pour s'en sortir, on vit très mal le fait d'être noyé sous la paperasse et d'être par défaut soupçonné de fraude !...*»

Mais le président de Cerepy s'est interrogé également dans son intervention, sur l'avenir de la coopérative : «*dans 5 ou 10 ans, combien d'exploitations et donc combien d'adhérents à surface égale, sur le secteur ? Pour la coopérative, en cas de perte d'un adhérent, le risque est différent en terme de parts de marché, si à 35 000 ha, correspondent 300 ou 150 adhérents…*» Un avenir qui passera nécessairement par un choix «*avons-nous les moyens demain, de rester seuls? La question est posée et mérite réflexion…Comme nos prédécesseurs, nous devons faire preuve du même courage et de la même faculté d'adaptation, pour bâtir notre avenir*».

Fusion, union ou statu quo ? Quel que soit le scénario retenu, ce sera au Conseil d'administration de trancher, mais avec en trame de fond, le maintien d'un modèle coopératif rappelé par son président : «*modèle d'équité, de mutualisme, de proximité, où l'humain est au cœur des préoccupations*».

DOMINIQUE BERNERD

▶ En chiffres

Chiffres clés 2013 :
Chiffre d'affaires : 48 166 050 € (- 14% par rapport à 2012)
Total collecte : 138 503 tonnes (- 3,4%)
Chiffre d'affaires appros : 14 783 488 € (- 5,30%)
Activité production semences :
Chiffre d'affaires : 2 162 788 € (+ 48,8% par rapport à 2012)
Quintaux produits : 34 070 (+ 56,8%) Quintaux en circuit long : 26 987 (+ 72,4%)
Parcelles de multiplication : 550 ha
Top 5 des semences choisies par les adhérents : 1 - Apache 2 - Rubisko 3 - Boregar 4 - Arezzo 5 - Goncourt

Un monde coopératif qui confirme une tendance au regroupement

Consultant spécialisé dans le monde coopératif, Olivier Frey, professeur à l'université de Sherbrooke au Canada, est intervenu en seconde partie d'AG sur le thème «*Avenir et opportunités pour les coopératives en France*».

Rappelant notamment l'environnement auquel elles ont du faire face pour s'adapter : «*mondialisation des échanges, concentration de la Grande distribution autour de 7 acteurs majeurs, représentant à eux seuls 85% des ventes de produits alimentaires en France, concentration de l'agroalimentaire autour d'une dizaine d'acteurs représentant la majorité des grandes marques, une agriculture en mutation avec de moins en moins d'exploitations, la volatilité des prix…*» Si les coopératives les plus importantes ont fait le choix de la concentration, le mouvement s'étend aujourd'hui à celles de taille moyenne, voire petites : «*on comptait en 1965 environ 6 000 coopératives, pour à peu près 2 750 de nos jours. Depuis le début des années 2000, on a ainsi totalisé 640 opérations de concentration…*» Au Top 200 de la coopération agricole, si les plus grosses entités ne représentent que 9% en nombre, elles génèrent à elles seules 62% du chiffre d'affaires total, les 200 premières coopératives réalisant 98% du chiffre d'affaires de la coopération agricole dans sa globalité. Et pour les sceptiques ayant l'impression de n'être qu'un pion lorsque grossit leur coopérative, cette citation du Dalaï-lama : «*si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour changer les choses, essayez donc de dormir avec un moustique dans votre chambre… !*»



Fertilisation

Une fertilisation à multiples facettes

Forte de ses 21 années d'expérience la société Agri 89, basée à Monéteau et spécialisée dans le secteur appros, a tenu deux réunions techniques à l'attention de ses clients, sur le thème des nouveaux modes de fertilisation



Les différents intervenants de la matinée, entourés de responsables de la société Agri 89, Joël Moreau et son fils Alexandre

C'est dans les locaux flambant neuf du nouveau centre de formation de l'AJA, à Auxerre, que se sont tenues ces deux matinées techniques, en partenariat avec des fournisseurs d'engrais et de matériels. Au programme : la fertilisation bactérielle, la fertilisation avec du microgranulé, la fertilisation azotée en fin de cycle.

La microbiologie appliquée à l'agriculture a développé ces dernières années le principe de fertilité biologique, avec pour intermédiaires entre la plante et le sol, des microorganismes venant ramener des éléments fertilisants et solubles à la plante. Des recherches ont été menées notamment sur la rhizosphère (autour de la racine) et ont mis en évidence une souche nommée *«Pseudomanas Putida»*, dont les caractéristiques stimulent la croissance des plantes et qui a comme autre avantage, de se multiplier rapidement dans le sol, pour durer dans le temps, sans influences négatives, répondant aux exigences toxologiques demandées. D'autres intérêts agronomiques ont été mis en avant lors de la présentation, comme : sa capacité à secréter une molécule de protection du fer et à le rendre assimilable par la plante et non plus par les champignons pathogènes, la sécrétion d'une hormone de croissance naturelle augmentant l'allongement cellulaire de la plante et particulièrement son système racinaire. Des études menées avec l'Inra ont ainsi fait apparaître une augmentation moyenne de 18% de la masse racinaire des cultures. La *«Pseudomanas Putida»*, ayant pour autres particularités, d'augmenter la disponibilité du phosphore et de favoriser l'évolution de la matière organique en humus.

Une fertilisation au plus près de la plante

Second thème de la matinée : la fertilisation par microgranulés et plus particulièrement, par une localisation directe au contact de la plante, en positionnant des engrais starter directement dans la ligne de semis, sans passage supplémentaire spécifique. L'idée étant de créer un milieu le plus favorable possible à l'implantation des cultures, après sélection d'un microgranulé le plus adapté à la situation. Jusque là utilisée historiquement sur des cultures de printemps type maïs ou tournesol, la technique est aujourd'hui de plus en plus employée sur des colzas et céréales d'automne ou de printemps. L'amélioration du système racinaire obtenue, permettant aux cultures, de mieux résister aux différents stress, qu'ils soient de nature hydrique, ravageurs ou salissement des parcelles. Selon les chiffres présentés, cette meilleure gestion du phosphore permet d'augmenter les rendements de 2 à 3 q/ha en céréales d'hiver selon la nature des sols. Des sols alcalins répondant plus favorablement que des sols neutres ou légèrement acides. Si la technique se démocratise, elle nécessite des équipements. Adaptables aujourd'hui sur tous types de semoirs (pneumatiques, conventionnels, mécaniques, semi pneumatiques, monograine…), les matériels sont vendus entre 3 500 et 6 000 €.

Dernier thème abordé : la fertilisation azotée fin de cycle. En France, le ratio d'efficience de l'azote apporté est d'environ 80% et dépend du fractionnement, sachant qu'un premier passage n'est souvent efficace qu'à 50% là ou il peut l'être à 100% lors du dernier passage, le taux de protéines dépendant en grande partie de ce qui va se passer en fin de cycle. Si 80% du rendement provient de ce qu'il y a dans les racines, les tiges et les feuilles, les 20% restant vont dépendre exclusivement de ce qui va se passer en fin de saison. D'où un dernier fongicide pour aider la plante à accroître sa photosynthèse et faire migrer les éléments nutritifs qui iront remplir le grain.

La matinée s'est ponctuée par une visite du nouveau centre de formation de l'AJA, suivie d'un déjeuner offert par les organisateurs, où a été présentée la coupe Gambardella remportée par le club auxerrois au Stade de France, le 3 mai dernier, face à Reims.

DOMINIQUE BERNERD

Conduite de maïs

Réunion d'information à Armeau

Variétés, lutte contre les taupins, désherbage, implantation… Une réunion d'information sur la culture du maïs est organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise, avec Arvalis - Institut du Végétal, une réunion d'information technique sur la culture du maïs, le vendredi 9 janvier à partir de 13h30 à Armeau.

Cette réunion vise à apporter les éléments nécessaires pour faire les bons choix d'intrants à utiliser au printemps prochain mais également des pistes de réflexion sur l'utilisation du strip-till pour implanter cette culture.

Si le rendement est un paramètre important à prendre en compte dans le choix des variétés, il ne faut pas négliger la précocité et, pour le maïs ensilage, les valeurs fourragères. Les synthèses variétales qui vous seront présentées vous permettront de disposer des données essentielles pour choisir les variétés adaptées aux différents contextes de notre département. Un point rapide sera fait sur la lutte contre les taupins et les techniques de contrôle existantes dans un contexte de raréfaction des solutions chimiques.

L'implantation et le désherbage sont également deux étapes clés pour réussir cette culture. En herbicides, le choix est large. Cette réunion vous aidera à identifier les herbicides les mieux adaptés à la flore de vos parcelles. Des exemples de programmes de désherbage seront présentés.

Enfin, la technique du strip-till qui se développe sur cette culture sera abordée à travers la présentation d'un essai mis en place en Puisaye par la Cuma de l'Agréau et le témoignage d'un agriculteur qui pratique ce type d'implantation.

Contact : Christophe Vivier 03 86 94 22 26 ou consulter le programme sur www.yonne.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



Cette rencontre d'information se déroulera vendredi 9 janvier, à Armeau, à partir de 13 h 30



▸Agenda

Jusqu'au 3 janvier
Exposition de Noël à Saint-Fargeau
Présentation d'objets artisanaux d'une douzaine d'artistes et artisans, ainsi que des produits régionaux, jusqu'au 3 janvier, à l'Office de Tourisme, 3 Place de la République, à Saint-Fargeau. Renseignements au 03 86 74 10 07 et sur www.tourisme-cœurdepuisaye.fr

20 et 21/12
Marché de Noël à Villeneuve-sur-Yonne
Plus de 80 exposants. Le père Noël offrira des friandises et accompagnera les visiteurs dans la calèche pour des promenades (offertes par la municipalité), entre le centre ville et les salles du Marché de Noël. Nombreuses animations tout au long du week-end. Du samedi 20 au dimanche 21 décembre, gymnase et salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne. Renseignements au 03 86 87 12 52

17/01
La Dixvigne à Saint-Bris-le-Vineux
Course pédestre. Boucle de 10 km à travers le vignoble Saint-Brisien. Départ à 15 h du vestiaire du terrain de football. Infos au 06 07 28 22 52

13/01
Conférence sur l'Afrique
Alors que l'Afrique renoue avec des taux de croissance élevés et suscite l'engouement des investisseurs, Sylvie Brunel (l'Afrique, une ère nouvelle, éditions Sciences Humaines), s'interroge sur la solidité de son apparente émergence. Conférence animée par Jean-François Dortier, fondateur et président directeur de Sciences Humaines. Théâtre d'Auxerre, mardi 13 janvier, à 18 h 30

18/01
Saint-Vincent du Grand Auxerrois à Joigny
Le vignoble le plus septentrional des appellations de Bourgogne rend hommage à son saint patron au cœur des anciens quartiers vignerons et leurs maisons à pans de bois, dimanche 18 janvier à Joigny, de 9 h à 17 h. Une belle façon d'évoquer le riche passé de la ville, qui exportait autrefois son vin grâce à la rivière Yonne. L'achat d'un verre gravé à 5 € permet de déguster la diversité des vins de Joigny et des villes jumelles. Les producteurs et artisans présentent leur savoir-faire. restauration, concerts, chants, danses, jeux, expositions. Renseignements sur : www.saint-vincent-joigny2015.com

FDSEA 89

Assemblées générales cantonales : la saison est lancée !

Les assemblées générales cantonales se dérouleront tout l'hiver. La première s'est déroulée le 11 décembre dernier, regroupant les cantons de Saint-Florentin et Brienon-sur-Armançon.


L'assemblée générale cantonale du 11 décembre dernier.

Chaque année, la FDSEA de l'Yonne réalise ses assemblées générales cantonales. Cette année, la FDSEA89 a changé son approche en proposant aux présidents de canton de choisir des sujets proches des préoccupations des adhérents ; la méthanisation, la Pac, les politiques de soutien des marchés agricoles, l'abattage d'urgence à la ferme, l'évolution des exploitations agricoles en lien avec les politiques publiques, l'avenir des exploitations.... autant de sujets qui ont été retenus par les élus locaux.

La première AG cantonale a eu lieu le 11 décembre pour les cantons de St Florentin et Brienon sur Armançon. 16 adhérents réunis autour de Gilles Robillard et de l'animatrice FDSEA89 Marianne Ranque, ont participé à cette réunion. La réunion a permis de faire le bilan syndical de l'année écoulée : une année riche en actions syndicales en lien avec les difficultés économiques que traverse la profession !
Ces assemblées générales sont aussi un moment privilégié pour parler des problématiques locales et voir les actions à mener sur place.

La deuxième partie de la réunion a été consacrée à la Pac et à ses applications dans différents états Européens. Après avoir révisé le fonctionnement de la Pac en France, les participants ont pu voir comment celle-ci se déclinait en Irlande, en Pologne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. La présentation s'est terminée par un Focus sur l'Allemagne, un pays agricole pas si *«éloigné de la France»* et auquel on se compare souvent.

Cette présentation à été l'occasion d'un débat sur les enjeux de la Pac et de l'agriculture européenne.
Elle a également permis de voir comment chaque pays utilisait les budgets européens en fonction de son paysage agricole.
A la fin de la réunion, les cantons ont offert un repas aux participants : une tartiflette !

AG cantonale à venir :
Mardi 13 janvier 2015 :
Pont-sur-Yonne et Sergine
(le matin)

MARIANNE RANQUE

Tout pour le bâtiment : étude, bâtiments standard et sur mesure, couverture, bardage, désamiantage, serrurerie

C.R.A.I Une entreprise en plein développement

La société C.R.A.I, Constructions Réalisations Agricoles et Industrielles, basée à Semur en Auxois fête cette année ses 25 ans d'existence et affiche un optimisme mesuré. Dirigée depuis 2004 par Benoît Chaudron, ingénieur de formation et fils du fondateur Rémy Chaudron, la société C.R.A.I n'est pas seulement spécialisée dans la construction de bâtiments en charpente métallique standard à usages agricoles ou industriels. Benoît Chaudron et ses 19 collaborateurs étudient également toutes les demandes pour des réparations de bâtiments anciens ou des conceptions sur mesure, une activité jamais oubliée depuis la création en 1989. C.R.A.I connait un développement croissant (5 millions de CA en 2014) et intègre désormais toutes les compétences : commercial, calculs de structures, dessin, fabrication et pose. Son savoir-faire, sa réactivité et la qualité de son travail, sont aujourd'hui reconnus par de nombreux architectes et cabinets d'ingénierie. En 2010, Benoît Chaudron et Laurent Picard ont créé C.R.A.I Energies, une société « sœur » spécialisée dans l'étude, la pose et l'entretien des panneaux photovoltaïques. 2014 a été une grande année pour C.R.A.I : obtention de la certification 1552 pour le traitement de l'amiante et investissement dans 2 machines à commandes numériques : ligne de perçage et table de découpe plasma. Le bâtiment a vu sa surface tripler (portée à 2400 m²) et une fosse à peinture a été créée. Ainsi, C.R.A.I est à même de répondre à toutes les demandes à des prix compétitifs et dans des délais les plus brefs possible.



C.R.A.I
14 Rue de la Perdrix
21140 Semur en Auxois
03 80 97 17 70
www.crai21.com



Marché de Noël à la Chambre d'agriculture

Premiers retraits ce vendredi pour le Drive fermier 89

Le troisième marché de Noël de la Chambre d'agriculture a été l'occasion de lancer le Drive fermier 89.



Jérémie Fulleringer YR

Démonstrations personnalisées pour passer une première commande sur le Drive fermier 89, par Alice Demolder-Bilhot, conseillère spécialisée en agritourisme et diversification, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.



LLB Chambre agriculture 89

De quoi faire son marché en attendant les Fêtes

Réunissant une quinzaine de producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme, la troisième édition du Marché de Noël organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne s'est déroulée en fin de semaine dernière, dans les locaux de la rue Guynemer à Auxerre. Au menu : légumes, escargots, miel et confitures, fromages, vins, produits de cerfs et canards, verrines de volailles et de porc, bière artisanale, jus de pomme, cidre et ratafia Autant de produits du terroir icaunais, qui ont su séduire un public fidèle et épicurien et qui ne manqueront pas de marquer de leur présence les prochains menus de fêtes.

Ce marché aura aussi été l'occasion de faire la promotion du Drive fermier 89, créé à l'initiative de la FDSEA et de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui ouvrait les portes de son site le jour même.

Le public ayant pu pour l'occasion, bénéficier des conseils avisés d'Alice Demolder-Bilhot, conseillère spécialisée en agritourisme et diversification à la Chambre d'agriculture et de démonstrations personnalisées pour passer une première commande sur www.drive-fermier.fr/89

A ce jour, 14 producteurs proposent pas moins de 185 produits à la vente sur le Drive, pour 220 inscrits et déjà plus d'une quarantaine de commandes. Le premier retrait aura lieu ce vendredi 19 décembre, de 16 h à 18 h 30, au 18 rue Guynemer à Auxerre, dans les locaux de Groupama, en présence de producteurs.

La prochaine commande pourra s'effectuer à compter du 2 janvier prochain.

Crédit Agricole: De nouveaux médaillés du travail

La cérémonie annuelle de remise des médailles du travail s'est déroulée le 10 décembre dernier à Auxerre. A cette occasion, Jacques Kermarrec, directeur général du Crédit agricole de Champagne Bourgogne, accompagné de Christian Cance, directeur du développement des ressources humaines et de Véronique Rigal-Antonic, directrice bancaire assurances et Crédits, a récompensé 26 salariés et retraités icaunais :

Médaille d'Argent (récompensant 20 années de travail) :
Jean-Jacques Bailleux ; Laurent Hourdry ; Christelle Jacquière ; Laurent Legron ; Philippe nain ; Christelle Rosette ; Didier Soubirant
Médaille Vermeil (30 années de travail) :
Jean-Michel Bernard ; Erick Broyon ; Béatrice Dromery ; Madeleine Genet ; Pascal Tremeau
Médaille d'Or (35 années de travail) :
Olivier Guillemenot ; Claude Imbert ; Gautier Raffard ; Nadine Serre
Médaille Grand Or (40 ans de travail) :
Chantal Bourgeois ; André Delagneau ; Jean-Luc Dumont ; Marcelle Frottier ; Danièle Mezian ; Michel Mongeot ; Brigitte Morisset ; Corinne Preau ; Guy Preau ; Daniel Servan



Les nouveaux médaillés, lors de la cérémonie du 10 décembre dernier à Auxerre

Cet évènement a également été l'occasion de célébrer les 24 départs en retraite de l'année, en retraçant les parcours professionnels des jeunes retraités.

Chaque année, des cérémonies en l'honneur des médaillés et retraités sont organisées au sein de la Caisse régionale. En 2013, 169 médaillés et 77 retraités ont ainsi été récompensés pour leurs investissements et leurs années de travail.

▸ *Agenda*

19 au 23 décembre

Marché de Noël canadien à Auxerre

Du 19 au 23 décembre, de 10 h à 20 h (jusqu'à 22 h les 19, 20 et 22 décembre), le marché de Noël auxerrois accueillera les visiteurs sur la place Saint-Étienne. Les hôtes canadiens seront de retour, en compagnie de leurs cousins du Yukon. Ils recevront dans leur camp de prospecteurs d'or, autour d'un feu de camp et conteront les histoires du nord-est canadien. Vendredi 19 décembre, à partir de 20 h 30, trois danseurs de la Compagnie Beau Geste, reliés à une nacelle, présenteront, sur la place de la Préfecture, un spectacle aérien. Les animations se poursuivtont les 20 et 21 décembre.

Jusqu'au 10 janvier

«Bonbons, bonbecs», à Joigny

Jusqu'àu 10 janvier, la médiathèque de Joigny présente une exposition intitulée *«Bonbons, bonbecs»*, conçue par l'association des Chamberlutins de Chamvres et consacrée aux bergamotes de Nancy, berlingots de Carpentras et autres friandises. samedi, de 10 h à 17 h ; Mardi et mercredi de 14 h à 18 h ; Vendredi, de 14 h à 19 h

Moisson du souvenir à Villiers Saint-Benoit

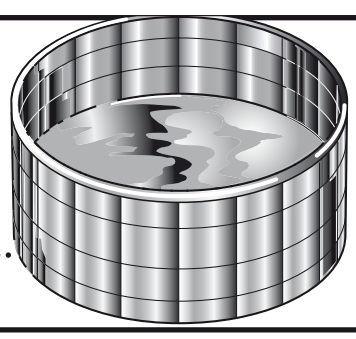
Exposition *«La moisson du souvenir, 1914-2014»* : documents et objets des habitants de Puisaye, collectés par le musée, qui évoquent la vie quotidienne pendant la Première Guerre mondiale sur le front comme à l'arrière. Du mercredi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18

Les sons pendant la Grande Guerre à Saint-Fargeau

Le musée de l'Aventure du Son à Saint-Fargeau, consacre une exposition aux *«Transmissions, sons et chansons pendant la Grande Guerre»*. Ce parcours initiatique à travers le temps et le territoire, repose sur l'histoire de deux jeunes poyaudins, acteurs et témoins de la première guerre mondiale. Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 6 €, 3 € pour les moins de 16 ans

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Fusion Bourgogne Franche-Comté

Le coup de pouce de la BEI

La fusion entre les régions Bourgogne et Franche-Comté n'est plus qu'un affaire de répartition des moyens financiers et humains et de définition des compétences. Le plus dur reste donc à faire, mais la BEI (Banque européenne d'investissement) vient de donner un coup de pouce à l'affaire, en mettant 200 millions d'euros dans la corbeille de fiançailles.

Temps fort du salon Cité 21, qui s'est déroulé à Dijon 12 décembre, le débat organisé sur la fusion Bourgogne Franche-Comté est entré dans le vif du sujet, grâce notamment aux interventions des grands témoins - entrepreneurs, responsables d'entreprises ou élus - qui avaient été invités à s'exprimer. Ces grands témoins en faisant partager leurs interrogations souvent, leurs craintes parfois et leur enthousiasme aussi, ont bien reflété la diversité des problématiques et des attentes, mais aussi la complémentarité des enjeux.

«Faire avec... mais agir pour ne pas subir»

Le président de la Région Bourgogne, François Patriat et la présidente de région Franche-Comté, Marie-Guitte Dufay, roulent en tandem pour une grande région BFC, sans trop de rétro-pédalage en dépit d'une histoire compliquée, marquée par une certaine compétition. Cousines, les régions Bourgogne et Franche-Comté, *«le duché et la comté»* sont désavantagées d'entrée de jeu par leur petite taille. Seules, elles ne peuvent pas accéder à certains niveaux de financement, ensemble elles peuvent espérer *«être meilleures économiquement»* comme l'ambitionne François Patriat, *«plus efficaces et complémentaires»* pour peser sur certains leviers de compétitivité, tel qu'annoncé par Marie-Guitte Dufay.

Si les deux présidents ont pris de l'avance et travaillent depuis longtemps déjà au rapprochement envisagé, ils restent conscients des difficultés à surmonter. *«La loi est ce qu'elle est, pas entièrement satisfaisante, mais il va falloir faire avec, s'adapter, agir pour ne pas subir. C'est en étant meilleurs économiquement qu'on fera de réelles économies»* constate François Patriat. L'important c'est donc la volonté *«d'être plus efficace dans l'accompagnement du développement économique des territoires»* et *«la détermination partagée»* insiste la présidente de Franche-Comté.

Un pôle métropolitain plutôt qu'un métropole

Le débat n'est pas tranché quant à la métropole régionale, les deux présidents préférant parler de pôle métropolitain, assurés que *«pour les villes, l'avenir se construit en coopération, autour d'équilibres et d'intérêts communs»*. Le pôle métropolitain *«est une réalité à construire en répartissant les compétences»* développe François Patriat. Le vrai choix politique c'est la décision concernant la localisation de la Préfecture de la future grande région. Les deux présidents ont remis la décision entre les mains du Président de la République. *«C'est à l'Etat de dire quelle sera la ville préfecture et il doit le faire le plus vite possible»*, l'efficacité territoriale dépendra de cette clé de répartition des moyens techniques et humains.

Le débat politique étant en bonne voie d'apaisement et la voie de la fusion tracée, la BEI a aussitôt mis 200 millions d'euros dans la corbeille de fiançailles pour aider la nouvelle région à monter son petit ménage. Dans le cadre de Cité 21, Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, a assisté à la signature de cet accord entre Philippe de Fontaine Vive Curtaz, vice-président de la banque européenne d'investissement et les deux présidents de région, François Patriat et Marie-Guitte Dufay. Les 200 millions d'euros, répartis à parts égales entre les deux régions permettront de répondre concrètement aux besoins d'accompagnement en matière de formation et d'emploi des jeunes. 86 lycées et centres de formation vont directement en bénéficier. Une manne financière à laquelle aucune des deux régions n'aurait pu prétendre isolément.

ANNE-MARIE KLEIN

Fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté : ce qu'ils en pensent

«Ils», se sont des élus et surtout des responsables d'entreprises, qui ont donné leur sentiment sur la fusion programmée des deux régions. La majorité d'entre eux voit plutôt une opportunité à saisir et un grand rendez-vous à ne pas manquer si l'on veut être plus compétitif demain quaujourd'hui.



Hubert Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine : *«Je reste plus réservé sur les objectifs, les moyens et les compétences. Il ne faudrait pas aller trop vite et risquer de s'éloigner encore un peu plus d'un monde rural qui craint d'être oublié et qui s'inquiète du manque de réponses à certaines interrogations».*

Jean-Pierre Daramecourt, président du directoire de la Caisse d'épargne BFC : *«Notre fusion date de 2005 et c'est une réussite, nous y avons gagné des parts de marché et de nouvelles activités, facteur de développement économique. La fusion est pertinente car les entreprises ont besoin de voir clarifier les compétences sur certains sujets essentiels comme le haut débit et l'efficacité énergétique.»*



Alain Bonnin, université de Bourgogne Franche-Comté : *«Après cinq années de construction d'un dispositif fédéral pour les deux universités, les six établissements d'enseignement supérieur et de recherche vont travailler ensemble. Il fallait lever les freins et passer de la compétition à la complémentarité et à l'addition des forces pour parvenir à un meilleur positionnement face à la vraie compétition internationale à laquelle nous sommes confrontés».*



Yann Thomas, les Ateliers d'Armançon : *«la principale problématique du développement industriel c'est l'attractivité de la région, à la fois pour répondre au besoin de main d'oeuvre qualifiée et d'encadrement mais aussi pour répondre à nos attentes en matière d'employabilité et donc de compétences. La nouvelle région devra pouvoir se rendre plus attractive face à ces besoins».*



Pierre Guez, président de Vitagora : *«Je suis à 1 000% pour la fusion, si nous n'avions eu qu'une seule grande région, nous aurions doublé les résultats de Vitagora. La fusion cela représente moins d'immobilisme, de dispersion d'énergie et une synergie améliorée d'autant. Le pôle de compétitivité Vitagora ne pourra que sortir renforcé de cette fusion, car la nécessité de se développer à l'international pour les entreprises impose une dimension conséquente».*



Benoît de Charrette, président de la CCI Dijon : *«nous avons de grands voisins, il faut utiliser cette présence pour susciter de grands flux économiques supplémentaires et créer de nouveaux réseaux».*



Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Rencontres de l'œnotourisme 2014

Des passerelles à forger entre viticulture et tourisme

Près de 200 professionnels étaient réunis le 4 décembre dernier à Auxerre, pour les 5èmes Rencontres de l'œnotourisme en Bourgogne, organisées cette année par Yonne Tourisme



Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme

Vignerons, restaurateurs, guides de terroir, offices de tourisme, élus, hébergeurs… Ils étaient près de 200 à avoir fait le déplacement ce jeudi à Auxerre, pour échanger et assister aux différents ateliers mis en place pour l'occasion. Un objectif commun : développer des synergies autour du vin et du tourisme en Bourgogne, en dépassant les frontières départementales, afin d'accueillir au mieux nos visiteurs et répondre à leurs attentes, comme l'a rappelé Didier Martin, président de Bourgogne Tourisme : *«les deux familles du tourisme et du vin ont pris conscience qu'elles avaient des intérêts communs et que tous ensemble, nous avons une très belle histoire de la Bourgogne à raconter…»*

Différents thèmes au programme de la matinée, avec notamment un point sur le label Vignobles et Découvertes : 36 appellations reconnues en France, dont 6 en Bourgogne et 2 dans l'Yonne. Un label qui permet de tamiser l'offre et a sélectionné 600 destinations à ce jour sur le territoire bourguignon. Mais des marges de progrès sont possibles, affirme Pascale Lambert, directrice de Côte d'Or Tourisme : *«ce label aujourd'hui, c'est un peu l'auberge espagnole ! Il nous faut en stabiliser la qualité et amplifier la communication. Donnez-nous des armes pour bien vous vendre !»* Rappelant en l'occurrence que la clientèle chinoise était particulièrement sensible à tout ce qui était attaché à la labellisation.


Directrice de l'OT de Joigny, dans l'Yonne, Béatrice Kerfa a rappelé les différents documents touristiques mis à disposition de la clientèle œnotouristique, comme cette carte des vins et des vignobles

Des passerelles pour travailler ensemble

Responsable du projet au Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), Jérôme Diguet a présenté les grandes lignes de ce que sera la future Cité des Vins de Bourgogne. Un projet territorial qui, outre sa *«Cité Mère»* installée sur 4000 m² à Beaune, comportera deux *«Cités Fille »* régionales aux portes de la Bourgogne, à Chablis et dans le Mâconnais. D'un budget initial de 15,6 millions €, ce projet se définit *«comme une plateforme œnotouristique sur la région et une porte d'entrée des territoires pour expliquer entre autres, les climats»* Capitale des vins de Bourgogne, Beaune draine près d'1,5 millions de visiteurs par an. Reste à faire de cette Cité des vins, un levier pour inciter le visiteur à continuer la dégustation sur le terrain et non, comme s'en inquiète un participant dans la salle, *«en faire une usine à touristes, qui capterait la clientèle…»* Véritable locomotive pour l'image de la Bourgogne et la valorisation des différentes offres touristiques, le vignoble et ses vins sont bien souvent l'élément déterminant qui incite le visiteur à venir et séjourner dans notre région, comme l'a souligné Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme : *«le vin, fleuron de la Bourgogne est une véritable porte d'entrée ouvrant sur le territoire et participe activement à son développement touristique…»* Vin et tourisme sont intimement liés. Reste encore parfois à trouver les passerelles pour travailler ensemble…

Un accueil à optimiser

C'est ce à quoi se sont attelés entre autres, les différents ateliers de l'après-midi, comme celui consacré à *«Comment vendre l'œnotourisme aux clientèles britanniques ?»* Une clientèle attachée à la Bourgogne et qui représente pour la région le 3ème marché étranger en matière d'œnotourisme (après la Belgique et les Pays-Bas). Un marché qui se porte plutôt bien aujourd'hui et a su tirer profit d'une reprise économique en Grande Bretagne, liée à une inflation contenue, une légère hausse des salaires et un taux de change favorable. Première clientèle européenne également, en matière de tourisme fluvial, avec un pouvoir d'achat relativement élévé et toute prête à dépenser pour se faire plaisir. Encore faut-il lui apporter quelques sésames : *«un site Internet en anglais, échanger quelques mots avec eux dans leur langue, un accueil personnalisé…»* Fondateur de la société *«Chablis Vititours»*, dont la clientèle est à 80 % anglo-saxonne, Franck Chrétien témoigne : *«c'est une clientèle attachée à l'échange et d'une grande simplicité. Pas d'effet bling bling, ils aiment vivre des choses simples et partager avec quelqu'un du cru…»*

L'accueil justement, il en a été beaucoup question dans un autre atelier sur *«les outils à mettre en place pour accueillir de façon optimale la clientèle de l'oenotourisme»*. Directrice de l'Office de Tourisme de Joigny, dans l'Yonne, Béatrice kerfa tire la sonnette d'alarme : *«vous êtes les premiers prescripteurs ! Quand le client est chez vous, vous devez le renseigner sur les autres, sans avoir en permanence des idées de concurrence. Le touriste qui arrive d'Australie ou de Chine, que vous soyez fâché avec votre voisin depuis la 15ème génération, ce n'est pas son problème, lui n'aspire qu'à un moment convivial…!»*

DOMINIQUE BERNERD



Didier Martin, président de Bourgogne Tourisme



Économie

Le lait, moteur de la croissance agricole

Tour d'horizon des perspectives sectorielles agricoles dans l'Union européenne pour la décade à venir.


RÉUSSIR / C. Pruilh

Les exportations mondiales de lait devraient augmenter de 2,1 % par an sur la période 2014-2024.

Selon les perspectives pour les dix ans à venir, publiées par la Commission européenne, le lait et dans une moindre mesure la viande de volaille et les céréales, seront les principales productions qui tireront les exportations agricoles européennes jusqu'en 2024.

La production laitière sera le principal moteur de croissance pour le secteur agricole dans les 10 années à venir, malgré une baisse des prix prévue à court terme, estime la Commission européenne dans ses perspectives à moyen terme présentées le 5 décembre à Bruxelles. Les exportations de viande, en particulier de volaille, devraient également progresser, tirées par la demande des pays en développement, et les prix de céréales se maintiendront à des niveaux supérieurs aux moyennes historiques. En 2014, *«le ralentissement de l'économie mondiale, l'effondrement des prix du pétrole, l'embargo russe, et les conditions climatiques exceptionnellement favorables, ont tiré les prix à la baisse»*, a résumé Tassos Haniotis, directeur de l'analyse économique à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne. Sur la période 2014-2024, les prix des produits pétroliers devraient repartir à la hausse, de même que la croissance dans la zone euro, prévoient les experts bruxellois.

L'UE profite de la demande mondiale de lait

Dans le secteur laitier, les exportations mondiales devraient augmenter de 2,1 % par an sur la période. Et c'est l'UE qui devrait être le principal contributeur pour satisfaire cette demande. La collecte de lait dans l'UE pourrait donc bondir de 12 Mt en dix ans pour atteindre 158 Mt en 2 024. Malgré la pression actuelle sur les prix du lait, ils devraient à long terme rester fermes à environ 350 euros/t, grâce à la légère augmentation de la consommation intérieure, estiment les experts. Ce sont les productions de fromage (+11 Mt) et de poudre de lait écrémé (+1,6 Mt) qui vont profiter de la demande mondiale car ils représentent le moyen le plus simple et le moins coûteux de transporter du lait à travers le monde. Une augmentation de la production de beurre est également attendue mais celle-ci devrait être absorbée par le marché européen.

La hausse de la demande mondiale de viande va également conduire à une hausse des exportations de viande européenne. La production devrait atteindre 44,9 Mt, tirée principalement par une augmentation soutenue de la viande de volaille (+7 % pour la production et la consommation en 2024 par rapport à 2014). Après deux ans de recul, la production de viande bovine devrait repartir en 2015 pour baisser de nouveau par la suite. En 2024 elle devrait se situer légèrement en dessous de son niveau de 2014. La production de viande de porc devrait elle aussi se redresser en 2015, après trois années de réduction de l'offre (principalement due aux nouvelles règles de bien-être des animaux), avec des exportations en croissance constante. En 2024, elle se situerait 2 % au-dessus de son niveau de 2014.

La demande en biocarburants faiblit

La production céréalière restera stable jusqu'en 2024, à 317 Mt, avec une transition vers des cultures plus rentables comme le maïs et le blé. Les prix des céréales devraient se stabiliser autour de 180 euros/t, au-dessus des moyennes historiques. La demande en biocarburants devrait être un moteur de croissance moins important que ce qui était prévu jusqu'à présent, du fait de l'absence de soutiens forts à l'investissement dans le secteur. Malgré la reconstitution des stocks des principales céréales de l'UE en 2013 et 2014, la demande accrue dans la décennie à venir maintiendra le rapport utilisation /stocks en-dessous de la moyenne des dix dernières années.

La production d'oléagineux devrait, elle, augmenter légèrement d'ici 2024 à 32 Mt, limitée par des contraintes agronomiques et la stabilité de la demande en biodiesel.Enfin, suite à l'abolition des quotas de production de sucre dans l'UE en 2017, la production devrait augmenter de 2 % en 10 ans (à 7,6 Mt) et les prix pourraient reculer pour se rapprocher de ceux du marché mondial.

AGRA

Publi-reportage

Noel Deneuville : **«Les apports organiques boostent l'activité biologique de mes sols»**



Noel Deneuville est céréalier à St Pierre le Moutier (58). Adepte du semis direct sous couverts, il pratique un assolement classique pour la région tout en y intégrant un maximum d'autres cultures tel que soja, lin, féveroles, sarrasin, sorgho....

Depuis toujours, cet agriculteur passionné et soucieux de l'agronomie, épand régulièrement un apport organique issu de la décomposition des déchets verts. *«La société DEVAEL me fournit ce «compost» issu à 100% de déchets verts ou bois qui provient des entreprises d'espaces verts et des déchetteries de l'agglomération de Nevers. Tous les 3 à 4 ans, j'épands 10 à 15 t/ha de cette matière organique, principalement après la moisson ou quand la météo est favorable.*

La proximité et la réactivité de la société DEVAEL permettent de livrer rapidement la matière, parfois du jour au lendemain» souligne Mr Deneuville *«Cet apport de matière organique nourrit et booste le développement des micro-organismes vivant dans le sol. Depuis que j'utilise cette matière organique naturelle, le taux de MO de mes sols augmente sensiblement pour un coût de moins de 95 €/ha rendu racines (15T/ha-prix 2014). Bien entendu, je pratique aussi une légère fumure chimique complémentaire sur mes cultures en tenant compte des éléments et oligo-éléments apportés par les composts DEVAEL. Le principal intérêt de cette MO supplémentaire dans mes parcelles se retrouve bien sûr dans les rendements des cultures, mais que ce soit en limon-argileux ou en terre plus sableuse, l'effet du compost sur la vie du sol permet d'aborder beaucoup plus facilement le semis direct sous couvert avec d'importantes économies sur le travail du sol».*

DEVAEL est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets, en particulier les déchets verts.
Ces matériaux sont broyés, calibrés à 0/10, compostés et triés pour devenir un intrant dans le cadre de l'agriculture durable.

- Intrant disponible sur la base de 2 € ht/m³.
- Convient à tous types de sols.
- Possibilité de livraison à la ferme ou au champ (tarif en sus) par camion-remorque de 40 m³.
- Analyse délivrée à chaque commande.
- Stock permanent de 10 000 m³.



STOCK MATERIAUX ORGANIQUES
visible
Impasse de la Sablière
58000 St Eloi

DEVAEL
DéchetsValorisationElimination

Roland HANNON
Tel. 03 86 23 02 10 - Mail: devael@wanadoo.fr

En direct de la MSA

Bernadette Simonin-Vacher
Un pari sur les jeunes et la famille.

Une offre de services adaptée

LEAP de la Bresse
Une semaine de prévention percutante.
"Villages en fête" sur le canton de Saint-Pierre-le-Moutier - Un projet d'animation qui grandit

Agri'écoute : le service d'écoute national de prévention des suicides.

Le renversement de tracteurs.

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Élections MSA 2015

Dernière ligne droite

Tous les adhérents de la MSA, exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités sont appelés à voter du 12 au 27 janvier 2015 pour élire leurs délégués.

Des élections aux forts enjeux

Ces élections professionnelles sont importantes. Non seulement la MSA est le 2e régime de protection sociale en France mais elle est également un partenaire à part entière du monde agricole et rural, aux côtés des autres OPA.
Un bon taux de participation à ces élections, confortera cette place aujourd'hui reconnue des pouvoirs publics. Il garantira de fait à ses adhérents l'assurance d'un régime adapté à leurs attentes, besoins et préoccupations, à tous les moments de la vie.

Le vote : par Internet ou courrier

Rien de plus facile pour voter. Le matériel de vote (bulletins de vote, professions de foi, code confidentiel internet…) sera adressé début janvier.

Par internet
Simple et rapide, il suffit de se rendre sur le site www.jevotenligne.com/msa2015 en utilisant l'identifiant de vote et le code confidentiel qui a été joint au matériel de vote.

Par courrier
Enveloppe pré-affranchie fournie. Attention, ne pas oublier de la signer au dos.

Des modes de scrutin différents selon le collège

Nul ne peut voter dans un collège auquel il n'est pas rattaché.
Pour les collèges 1 et 3 : les candidatures sont individuelles mais peuvent être présentées par listes.
▸ 1er collège : 4 titulaires, 4 suppléants à élire par canton
▸ 3e collège : 2 titulaires, 2 suppléants.
Plusieurs bulletins peuvent donc être placés dans l'enveloppe.
Attention : dépasser le nombre de candidats à élire par canton invalide le vote.

Pour le 2e collège : il s'agit d'un scrutin de listes issues des 5 syndicats représentatifs au niveau national : CFDT- CFTC- CGC- CGT- FO.
Ces listes comportent 3 candidats minimum et 6 maximum. Chaque électeur votera donc pour une liste entière, sans possibilité de panachage.

Les regroupements de cantons

Quelques cantons, faute d'électeurs ou en nombre insuffisant ont été regroupés avec d'autres limitrophes.
Le matériel de vote tient compte de ces regroupements.
Et s'il n'y avait pas de candidats dans un collège d'un canton ?
Dans ce cas, les électeurs du collège inscrits sur le canton en question ne pourraient pas voter.
C'est pourquoi il était primordial que dans chaque canton, il y ait des candidats pour chaque collège. ■

Du 12 au 27 janvier 2015 : JE VOTE !



Éditorial



Les dernières réunions auxquelles j'ai participé pour présenter les élections MSA de janvier 2015, me confortent dans l'idée que notre organisme de protection sociale doit communiquer, encore et encore.
Ainsi récemment, j'entendais des agriculteurs ramener le seul rôle de la MSA à celui de collecteur de cotisations.
Je l'ai dit et je le rappelle : la MSA est bien plus que cela !
Elle verse des prestations : familiales, santé, retraite, invalidité, accidents du travail. Elle accompagne les situations fragiles d'exploitants et de salariés avec le concours de ses travailleurs sociaux, attribue des aides aux plus défavorisés, secours aux familles, prises en charge partielles de cotisation aux exploitants ou employeurs de main-d'œuvre en difficulté. Elle met en place des actions visant à réduire les risques d'accident, en assurant la sécurité de l'exploitant et des salariés. Ce guichet unique de prestations, aides, services, est un atout, notamment en cas de crise et de difficultés.
J'ai entendu également certains dire que la MSA ou le régime général, c'est pareil.
- OUI, concernant les prestations, à une nuance près en MSA : l'exploitant, le salarié ou l'employeur de main-d'oeuvre, actif ou retraité, enverra feuilles de soins, demande de prestations familiales, demande de retraite... à un seul organisme alors qu'au régime général, il aurait plusieurs interlocuteurs: CPAM, CAF, CARSAT...Ce qui multiplie les démarches administratives.
- NON, en cas de difficultés de paiement de cotisations ou de besoin d'écoute d'un travailleur social. Y-a-t-il des régimes de protection sociale, autres que celui de la MSA, qui offrent des prises en charge de cotisations à ses cotisants en difficulté, qui prend le temps de les écouter pour trouver la meilleure solution à leurs problèmes ?
Y-a-t-il enfin, d'autres régimes qui, par leur réseau d'élus, travaillent à l'animation du territoire, au travers d'actions concrètes, à destination du monde rural ?
Je veux parler ici de notre réseau de plus de 1.000 délégués, chevilles ouvrières de notre système démocratique, qui peuvent s'enorgueillir d'avoir durant ces 5 années écoulées, engagé sur la Bourgogne, plus de 710 actions. Des actions diverses, de prévention, d'accompagnement, d'animation, à destination des familles, des personnes âgées ou malades, des actifs, des retraités..., actions qui ont attiré bon nombre de participants et mobilisé de nombreux bénévoles.
Et bien oui, la MSA, c'est tout cela !
Et c'est tout cela que je vous invite à défendre dans les semaines qui viennent.
Notre régime de protection sociale agricole doit être conforté.
Pour cela, votre voix est importante.
Alors du 12 au 27 janvier 2015, VOTEZ ET FAITES VOTER !
Je compte sur vous.
Et à l'aube de cette nouvelle année 2015, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

■ **Dominique Bossong.**



La MSA, les jeunes et les

Zoom

Bernadette Simonin-Vacher

Un pari sur les jeunes et la famille

Bernadette Simonin-Vacher est l'une des trois responsables de l'action sociale et de l'offre de services sur les territoires à la MSA Bourgogne. Responsable de la Côte-d'Or, elle est également en charge du secteur "famille, enfance, jeunesse" au niveau régional. Entretien.



Dans quelle mesure la famille et les jeunes figurent-ils au rang des priorités de la MSA Bourgogne ?

Bernadette Simonin-Vacher : avec la constitution de la caisse régionale, le conseil d'administration a souhaité renforcer son soutien aux familles, à l'enfance et à la jeunesse. Comme le stipule notre plan d'action sanitaire et sociale "une action sociale à tous les âges de la vie", la jeunesse est un axe important de notre politique. Notre but est d'améliorer leurs conditions de vie en milieu rural ; de soutenir les projets des collectivités ou de structures d'animation locale ; de permettre aux familles de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle et de favoriser toutes les initiatives prises par les jeunes. Tout cela s'inscrit dans un contexte sociétal qui évolue. Notre politique veille à prendre en compte ces évolutions familiales en tenant compte aussi des différents plans gouvernementaux.

Comment ce soutien se traduit-il dans les faits ?

B. S.-V. : la MSA Bourgogne dispense un certain nombre d'aides spécifiques souhaitées par le conseil d'administration. L'aide à la garde du jeune enfant, par exemple, est une spécificité MSA. Notre caisse est l'une des premières à avoir mis en place les Chèques vacances avec une épargne participative destinée à favoriser le départ en vacances des familles. D'autres aides financières visent à favoriser la poursuite d'étude pour les 18-25 ans ou encore la formation au diplôme d'animation BAFA. Le "coup de pouce aux jeunes actifs" aide à l'installation dans un premier logement. Il favorise aussi l'adhésion à une complémentaire santé, la mobilité professionnelle ou encore l'accès à des loisirs. Méconnue, la prestation "Aide à domicile familles" s'adresse aux foyers se trouvant dans des situations complexes (maternité, problème santé, problème éducatif, défaillance…). Elle les aide à financer une auxiliaire de vie sociale ou bien un technicien d'intervention sociale et familiale.

Quel est le rôle de la MSA vis-à-vis des autres acteurs que sont les collectivités territoriales ?

B. S.-V. : elle apporte un soutien aux politiques de la famille, de l'enfance et de la jeunesse développées sur les territoires ruraux par les collectivités territoriales. Plusieurs travailleurs sociaux de la MSA sont chargés de projets famille, enfance, jeunesse auprès des collectivités. Ils leur apportent leurs connaissances, leur expertise, une méthodologie pour accompagner ces projets. Ces intervenants MSA sont aussi là pour faire valoir les besoins spécifiques des familles agricoles.
Ce soutien est également financier. Dans le cadre du "contrat enfance jeunesse", nous participons –avec notre caisse centrale– au financement de la politique locale enfance jeunesse des collectivités. Nous soutenons les structures d'accueil des jeunes enfants avec notamment la "prestation de service" qui concerne les microcrèches, les haltes garderies, les lieux d'accueil parent/enfant, les relais assistantes maternelles… Le "dispositif complémentaire microcrèche" concourre financièrement à la mise en place de ce type de structures, particulièrement pertinentes en milieu rural. Notre conseil d'administration attribue des subventions supplémentaires pour le démarrage ou l'extension d'un de ces équipements. Près de 200 structures d'accueil du jeune enfant et une centaine de relais assistantes maternelles ont bénéficié d'un financement de la part de la MSA en Bourgogne. Au total, ce sont près de 1,6 millions d'€ d'aides versées.

Pouvez-vous parler des "appels à projets" qui s'adressent notamment aux jeunes ?

B. S.-V. : l'objectif de la MSA est de favoriser la prise d'initiative, d'encourager la mise en place des projets, tout en apportant aux intéressés son savoir-faire. L'appel à projet "jeunes en formation" est ouvert aux établissements de formation agricoles bourguignons. Ces projets concernent la prévention (santé, addiction, conduite routière…) ; la citoyenneté (respect, participer à des activités locales, déployer des projets d'utilité publique…). En lançant ces appels à projets, le conseil d'administration de la MSA fait un pari sur les jeunes et l'avenir. Il s'agit de favoriser un vrai développement de compétences chez les jeunes qui puisse être transposé dans leur vie future, personnelle ou professionnelle. En s'impliquant, en participant à la vie locale d'un territoire, les jeunes donnent une autre image d'eux-mêmes et gagnent en estime de soi. Pour la MSA, ces appels à projets visent avant tout à encourager les solidarités. ■

Pour mieux comprendre

Une offre de services adaptée

La MSA protège l'ensemble de la profession agricole. Parmi elle, les jeunes et les familles constituent une priorité affichée. En effet, la MSA propose des solutions concrètes pour les accompagner mais ces actions ne sont pas encore assez connues de ce public. Cette offre de services se décline en terme de santé, logement, garde d'enfants…
Focus sur quelques actions novatrices en la matière.

L'amélioration du capital santé

Le programme "Les instants santé jeunes" incite les jeunes adhérents de 16 à 24 ans à participer à une consultation avec leur médecin, prise en charge à 100 % par la MSA. Un portail a été créé http://isjeunes.msa.fr pour les encourager à effectuer ce bilan et échanger librement sur des questions de santé ou des sujets sensibles (alcool, sexe, drogue, addictions…).
Des aides (CMU, ACS) existent pour faciliter l'accès aux soins et améliorer leur couverture santé. Les services en ligne de www.msa-bourgogne.fr et l'appli mobile "ma MSA et moi" permettent grâce à des outils modernes de simulation de savoir rapidement si on est éligible à ces aides.

Un dispositif passerelle

Le module d'information sur "la sécurité sociale, la MSA et les droits sociaux des jeunes", lancé à la rentrée 2014, est une volonté affirmée de la MSA d'aller à la rencontre des élèves de l'enseignement agricole.
La MSA est la première institution à proposer un tel dispositif clés en main. Elle souhaite ainsi démontrer qu'elle est à l'écoute de cette cible "jeunes" en proposant une action innovante et adaptée à leurs attentes.
L'objectif est de leur donner les clés pour comprendre les valeurs et les principes de notre système de protection sociale, car demain, ce seront eux les acteurs de la sécurité sociale (de 80.000 à 100.000 jeunes concernés par an). Pas de long discours, mais un module pédagogique comprenant notamment deux films d'animation, "La Sécu, c'est quoi ?" et "Et la MSA dans tout ça ?".
Des médecins du travail et des conseillers en prévention interviennent déjà régulièrement dans les établissements d'enseignement et de formations agricoles pour prôner la santé sécurité au travail auprès des 470.000 élèves du territoire national.

Coup de pouce en direction des Jeunes de la région

Dans le cadre de sa Politique d'Action Sociale, la MSA Bourgogne soutient les initiatives des jeunes et la prise d'autonomie au travers de différents dispositifs et prestations.
Des idées, les jeunes en ont plein la tête. Ils ont parfois juste besoin d'un petit coup de pouce pour les concrétiser. Pour les y aider, deux appels à projets leur sont proposés :
"Mieux vivre en milieu rural" et celui en direction des Établissements de formation agricole, Maisons Familiales Rurales, Lycées, CFA, CFPPA.
La MSA, avec le concours des travailleurs sociaux, apporte un soutien technique et financier à ces jeunes qui souhaitent s'investir.
Ils sont primés par la MSA Bourgogne et peuvent bénéficier en plus d'un bonus dans le cadre d'un concours national.
Ainsi, des actions relatives à la Prévention Santé, à la Citoyenneté, à la Solidarité, à la Culture, à l'Activité physique et sportive ou, à toutes autres thématiques, prennent des formes multiples et variées (Voir les témoignages suivants).
La MSA Bourgogne propose également aux moins de 26 ans :
• la prestation "Jeunes actifs" pour faciliter leur insertion dans la vie active en milieu agricole avec



l'octroi, sous certaines conditions, d'une aide de 800 € maximum.
Celle-ci contribue à faire face à des dépenses relatives à l'entrée dans un logement et à son équipement, aux déplacements professionnels, à l'adhésion à une complémentaire santé, ou encore aux loisirs.
En 2013, près de 350 jeunes bourguignons en ont bénéficié. Cette aide leur a permis de démarrer leur vie professionnelle et personnelle dans de meilleures conditions.
• la bourse de stage BAFA de 400 € pour contribuer aux frais de formation à l'obtention du Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur.
Ces soutiens spécifiques concourent à enrichir l'expérience des jeunes dans leur vie sociale et professionnelle en les incitant à être acteurs de leur qualité de vie et de leurs territoires.

Et des jeunes foyers

La MSA les accompagne pour faire face aux charges liées par exemple à l'arrivée d'un premier enfant, pour réussir à concilier vie professionnelle et vie personnelle au travers de différentes prestations :
- la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant)
- le financement de structures d'accueil en milieu rural, de halte garderie, crèches….
- les groupes de paroles MSA…
Des actions sont aussi menées ou des aides attribuées pour l'accompagnement de la fonction parentale, l'accès aux vacances.
Enfin, les aides au logement, à l'amélioration de la qualité de l'habitat ou encore la prime de déménagement sont autant de prestations visant l'accession au logement. ■

Plus d'infos sur :
www.msa-bourgogne>vous êtes jeunes
www.facebook.com/mymsa
03.80.63.22.88.

Sur le vif

LEAP de la Bresse

Une semaine de prévention percutante

Au début de l'année scolaire, le LEAP de la Bresse a répondu favorablement à l'appel à projet de la MSA pour la prévention auprès de ses élèves. Grâce au coup de pouce financier de la MSA Bourgogne, le lycée a pu faire appel à de véritables spécialistes des addictions, de la sexualité, de la violence ou encore de la différence.

A Louhans, le lycée d'enseignement agricole privé de la Bresse (LEAP) accueille 191 élèves de la sixième au bac professionnel. Durant le premier trimestre de l'année scolaire en cours, l'établissement a mené une action de prévention auprès de 92 élèves de quatrième et de troisième. Pour ce faire, le lycée a répondu à l'appel à projet lancé par la MSA Bourgogne. « *Les thématiques de la MSA (addiction, sexualité, différence, violence) répondaient tout à fait aux thèmes inscrits au programme des quatrièmes et troisièmes. Nous avons immédiatement sauté sur l'occasion !* », confie enthousiaste Sophie Bergery, chargée de communication du LEAP.

« *Chez les quatrièmes, l'action a débuté par la lutte contre les addictions. Nous avons eu une intervention d'une journée du SDIT (Service départemental intervenant en toxicomanie), suivie d'une demi-journée par la Gendarmerie. Ensuite, les élèves sont allés assister à un spectacle joué par la compagnie "Effet Acte". Organisé par la ville de Louhans et suivi d'un débat, ce spectacle traitait des addictions aux nouvelles technologies* », détaille Virginie Melin, enseignante.

Les quatrièmes ont aussi bénéficié d'une intervention intitulée "comment gérer leur sexualité". L'animation était confiée à Mme Ratignier du Centre de planification. Elle recevait les jeunes en petits groupes pour discuter de leurs préoccupations. En classes de troisième, l'accent a été mis sur "la violence et l'égalité" avec l'intervention de Nathalie Bonnot, déléguée départementale aux Droits des femmes et à l'égalité ainsi que de la juriste Marie-Claude Dilly. Les élèves ont notamment écrit, joué et filmé des petites scénettes relatant des situations de violence à l'école. Objectif : « *que les jeunes cessent d'être spectateurs face à ces scènes de violence* », argumente Sophie Bergery.

Dans la peau de personnes handicapées

L'autre volet du programme pour troisièmes portait sur le thème "être différent, se sentir différent". C'est l'association "Handisport" qui est venue assurer l'animation durant une journée. « *Les élèves ont pratiqué le basket en fauteuil roulant, le parcours à l'aveugle, etc… Ce fut une véritable révélation pour les élèves* », rapporte Virginie Melin et l'enseignante de poursuivre : « *durant toute une journée, des volontaires se sont mis dans la peau de personnes handicapées. Ce fut très formateur* ».

Ce programme de prévention fut une véritable réussite pour le LEAP de la Bresse. « *Le fait de pouvoir consacrer toute une journée à ces thèmes donne beaucoup plus de poids aux messages. C'est important d'avoir des intervenants extérieurs. Si nous le faisions nous-mêmes, les élèves le prendraient comme un cours ordinaire* », expliquent Sophie Bergery et Virginie Melin. Cette ouverture sur l'extérieur a aussi permis de faire intervenir de véritables spécialistes en prévention. Pour parler addiction, le préventeur du SDIT a su parfaitement se mettre à la portée des jeunes, partageant même le vocabulaire fleuri des adolescents.



Sophie Bergery et Virginie Melin.

Une aide de 1.000 €

Ces interventions de qualité ont un coût. Grâce à la MSA Bourgogne, le LEAP de la Bresse n'a eu que 500 € à sa charge. La MSA lui ayant versé une aide de 1.000 € pour ce projet. Un joli coup de pouce qui n'a pas vraiment surpris Sophie Bergery et Virginie Melin tant elles ont l'habitude de bénéficier des services de la MSA. Stress, image de soi, prévention dentaire, gestes et postures : « *dès que nous pouvons travailler avec la MSA, nous le faisons* », reconnaissent volontiers les deux jeunes femmes.

Désormais, le lycée envisage de poursuivre l'aventure en travaillant sur le thème de « *la connaissance de son corps et l'estime de soi* ». Aujourd'hui, les jeunes sont en proie à toutes sortes d'addiction : alcool, tabac, cannabis… « *On fume, on boit pour faire comme les autres. On fait des excès le week-end pour mieux s'en vanter la semaine* », confient Sophie Bergery et Virginie Melin. Ces dernières s'avouent très préoccupées par la montée de l'addiction aux réseaux sociaux et des ravages que ce moyen de communication peut occasionner. Sur le web, les ados vont rechercher la popularité. « *Une question d'image de soi* », résument Sophie Bergery et Virginie Melin. ■

"Villages en fête"

Un projet d'animation qui grandit

Depuis 2010, chaque premier samedi de juillet, une poignée de jeunes du Centre social de Saint-Pierre-le-Moutier (58), proposent aux habitants du canton de se retrouver, pour une journée d'épreuves amicales et d'animations, entre petits et grands. "Villages en fête", du nom de l'événement tournant, de village en village, à chaque nouvelle édition, a été primé par la MSA, aux niveaux régional et national, lors du dernier Salon de l'agriculture, dans le cadre de son appel à projets jeunes. Camille et Louis, deux des "parents" du projet devenu réalité, témoignent de tout le bienfait que leur a apporté le soutien moral et financier de la MSA.

Camille et Louis, 17 ans chacun, habitent à Saint-Pierre et à Chantenay. Ils sont tous les deux élèves à Nevers. L'une est en filière STL « *pour devenir laborantine* », quand l'autre a préféré une filière SSI « *parce que je veux devenir ingénieur* » précise-t-il. Dès que le dialogue s'engage, sous l'œil bienveillant de Christophe Jeannin, le directeur du Centre social de Saint-Pierre-le-Moutier, les hésitations du début laissent place à une certaine forme d'assurance et de maîtrise. Co-initiatrice de "Villages en fête" dès le début, en 2010, Camille et le groupe de jeunes du canton de la première édition, à Chantenay-Saint Imbert, ont été rejoints par d'autres bonnes volontés, dont fait partie Louis. L'un comme l'autre ont donc grandi à mesure que se renouvelait et se développait l'événement festif dont ils n'ont cessé d'assurer le succès, en cinq ans. Alors que l'été est synonyme de vacances, eux, n'ont pas hésité à donner de leur temps, de leur bonne volonté, et de leur bonne humeur, pour offrir aux habitants du canton, chaque premier samedi de juillet, l'opportunité de la partager. De 7 à 77 ans, sur un site mis à disposition, à tour de rôle, par l'une des communes du canton, les participants ont su, entre amis ou en famille, se détendre autour de courses en sac, de tours de kapla ou de parcours avec œuf entre les têtes... C'est à la fois la détente, la convivialité, mais plus profondément le lien social et l'intégration intergénérationnelle, suscités par le projet en milieu rural, que la MSA, cette année, a voulu récompenser et encourager. En juillet dernier, à Langeron, la quatrième édition a rassemblé plus d'une centaine d'habitants, par équipes de 4 à 5 participants, de tout âge et de tout milieu. Dès février, la douzaine de jeunes organisateurs –au total, âgés entre 13 et 17ans– se voyaient accompagnés financièrement, à la fois par la Caisse régionale de la MSA Bourgogne et par la Caisse centrale de la MSA, pour cette animation récurrente et désormais durable.

3.600 € et des panneaux

Évidemment, les deux chèques, de 1.700 et 1.900 €, signés par l'organisme social, ont mis du beurre dans les épinards. « *C'est le Centre social qui gère le budget de 4 à 5.000 € et donc, le soutien de la MSA nous a permis concrètement d'améliorer notre projet. Par exemple, les fonds nous ont donné l'occasion de faciliter l'information autour de la fête, par l'achat de panneaux et de peintures, pour annoncer l'événement aux abords du canton* » cite Camille. Repeintes, elles reserviront « *en 2015, à Luthenay, Livry ou Saint-Pierre ; on ne sait pas encore* » s'interroge Louis, pour le choix de la prochaine commune d'accueil parmi celles qui n'ont pas encore été hôtes de l'événement. Et Christophe Jeannin précise que le soutien sonnant et trébuchant de la MSA a aussi permis de mieux satisfaire les participants puisque « *à la place de la coupe collective qu'on remettait à chaque équipe, nous avons pu décerner un petit trophée individuel à chaque participant* ». Et de ponctuer la fin de la journée par un goûter convivial et dîner qui, en 2014, a rassemblé près de 350 convives pour



Camille (au centre), Louis (à droite) et Christophe Jeannin, le directeur du Centre social de Saint-Pierre-le-Moutier.

une commune d'environ 500 habitants ! Ce sens de l'organisation, ce talent pour la débrouille, les jeunes l'ont acquis à force de « *débriefer* », comme aux dernières vacances de la Toussaint, « *pour voir ce qu'il faudrait faire ou ne plus faire* » selon Louis, « *les choses qu'on a oubliées ou qu'il faudra corriger* » prévoit Camille. Mis en œuvre pour leur bon plaisir, "Villages en fête" est aussi une école de responsabilisation et de réalisation collective, voire citoyenne, à un âge où ces adolescents entrevoient la vie d'adultes à laquelle ils se préparent et dont l'expérience ne peut que leur servir à grandir. D'ailleurs, Camille et Louis, qui préparent leur BAC, « *sont en train de préparer en parallèle leur BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) au Centre social* » annonce son directeur. Parce que conjuguer leur enthousiasme avec l'envie d'offrir du bonheur aux habitants du canton leur a donné des idées. Et que, les études pointant à grands pas, et dans l'espoir de « *transmettre le flambeau* », « *parce que nous ne voulons pas laisser couler* "Villages en fête". ■

L'actualité MSA

Agri'écoute
Le service d'écoute national de prévention des suicides

Le suicide est la 3e cause de mortalité chez les agriculteurs après les cancers et les maladies cardiovasculaires. Depuis de nombreuses années, la MSA œuvre pour le prévenir auprès des d'exploitants, des salariés ou de leurs familles.

Elle s'est déjà engagée sur un ensemble d'actions afin de mieux connaître la réalité du suicide, détecter et accompagner les personnes fragilisées. Des cellules pluridisciplinaires ont été créées dans toutes les MSA, constituées de médecins, psychologues, conseillers en prévention, travailleurs sociaux… Des réunions d'information sont également régulièrement organisées sur l'ensemble du territoire.

Être écouté à tout moment

Pour compléter ces dispositifs, la MSA propose depuis mi-octobre un service d'écoute, accessible à tout moment, permettant de dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance ou de détresse. Les appels sont facturés au prix d'une communication locale, gratuits depuis une "box".
Baptisé Agri'écoute, le service s'appuie sur des bénévoles qualifiés et formés à l'écoute à distance. La MSA a ainsi fait appel aux associations SOS Amitié et SOS Phénix Suicide, ainsi qu'à l'Inpes pour assurer la gestion de la plateforme technique.
Accessible au **09.69.39.29.19,** Agri'écoute permet aux adhérents MSA en situation de détresse d'être écoutés à tout moment, week-end et nuit compris.
Le lancement de ce service répond également à un des engagements pris par la MSA auprès du ministère de l'Agriculture et des pouvoirs publics. Il était ainsi prévu de développer les services d'écoute à distance dans le cadre du plan national d'actions contre le suicide.

Les chiffres

Un suicide tous les deux jours a lieu chez les agriculteurs, une des populations les plus exposées. Selon les derniers chiffres disponibles, près de 500 suicides ont été enregistrés par l'Institut de veille sanitaire (InVS) entre 2007 et 2009.
Des données qui confirment « *clairement un excès de mortalité par suicide chez les exploitants agricoles masculins de 20 % supérieur à celui de la population générale française* », insiste l'InVS.
En 2013, les équipes de la MSA ont identifié 838 situations de fragilisation, contre 408 en 2012. L'augmentation d'une année sur l'autre n'est pas le signe d'une détresse accrue, mais est imputable au déploiement du dispositif à l'ensemble du territoire.
Les « *situations détectées* » ont concerné à 75 % des hommes et à 38 % des 45-54 ans, la « *tranche d'âge la plus représentée* ».



Sensibiliser les relais d'information

Dans notre Caisse, un plan de communication a été déployé. Ainsi, afin d'informer nos adhérents du lancement d'Agri'écoute, des affiches et dépliants ont été diffusés dans tous nos accueils. La presse et nos partenaires ont aussi été mobilisés dans cette promotion. **Le 09.69.39.29.19** est accessible 24 h/24 et 7j/7 ! ■

Le renversement de tracteurs

Votre tracteur bascule et c'est toute votre vie qui bascule. Le renversement de tracteur est la première cause d'accident mortel avec une machine chez les agriculteurs.

Les conditions dans lesquelles survient l'accident

Au terme d'une analyse précise de ces accidents, la MSA a identifié les facteurs déclenchants : type de matériel, période de l'année, nature du terrain, types de travaux, conduites à risques.
Les lieux où interviennent les renversements de tracteur :
▸ 73 % au champ ou dans la cour de ferme
23 % sur le réseau routier
▸ Les tracteurs impliqués dans les renversements :
✔ 64 % tracteurs standards
✔ 19 % tracteurs étroits
✔ 8 % enjambeurs
Les circonstances de renversement de tracteur les plus fréquentes :
• le transport de lourdes charges
• l'usage de tracteurs étroits
• le tassement d'ensilage
• les travaux en pente
• l'usage d'un chargeur frontal
• l'usage d'un outil déporté
...soit l'ensemble des opérations susceptibles de fragiliser la stabilité du tracteur et d'entraîner un retournement par déplacement du centre de gravité.
Les activités les plus touchées sont la polyculture, l'élevage et la viticulture.
Cette connaissance du terrain a permis à la MSA d'engager une action efficace, parce que ciblée, confiée à ses conseillers en prévention.

L'efficacité constatée des structures de protection en cas de renversement (SPCR)

Dans au moins 46 % des cas, la structure a permis de conserver un espace de survie suffisant autour du conducteur. Toutefois, le port d'une ceinture de sécurité aurait souvent été nécessaire pour éviter l'éjection du conducteur en dehors de cette zone de survie.

Les solutions proposées par la MSA

Le respect de la loi sur les dispositifs de protection n'exclut pas la prise en compte d'autres mesures préventives.
1 - Adapter son matériel
• Ne pas charger excessivement les remorques : respecter les PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).
• Lester le tracteur de manière optimale.
• Préférer un tracteur 4 roues motrices pour les travaux en pente.
• Coupler les pédales de frein.
• Lorsque cela est possible, écarter les roues arrières pour avoir la voie maximale.
2 - Adapter sa conduite
• Ralentir avant de tourner.
• Éviter les virages courts et soudains.
• En descente, choisir un faible rapport de vitesse avant de s'engager et utiliser le frein moteur. Ne jamais débrayer.
• Au champ, travailler avec le chargeur en position basse.
• Lors de travaux avec des outils déportés (ex : faucheuse, rogneuse), toujours conserver les équipements côté amont.
• Penser à débloquer le différentiel lorsque l'on est sur la route et pour virer en fourrière.
3 - Adapter sa zone de travail
• Réserver un espace suffisant pour les manœuvres en bout de champ, notamment lorsque le sol y est accidenté.
• Éviter de s'approcher des fossés ou des rivières et là où les talus peuvent s'effondrer sous le poids du tracteur.
• Éviter de s'aventurer sur des pentes trop raides ou trop glissantes (prairies humides). ■



En bref

Grippe

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2015 pour vous faire vacciner !



Depuis début octobre, vous pouvez aller retirer en pharmacie le nouveau vaccin contre la grippe. Souvent sous-estimée, la grippe est une maladie qui peut être grave. Or, il est facile de la prévenir en se faisant vacciner. La MSA vous aide à vous protéger.

Le vaccin, le meilleur moyen de prévention
Chaque année, en France, la grippe touche près de 5 millions de personnes. Pour s'en protéger, la vaccination, à renouveler tous les ans, demeure le moyen le plus efficace.

La prise en charge à 100 % du vaccin
La vaccination est recommandée et le vaccin est pris en charge à 100 % par la MSA jusqu'au 31 janvier 2015 pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes atteintes de certaines affections (12 ALD concernées), les personnes présentant une obésité importante, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque.

Le dispositif MSA
La vaccination vous est recommandée et vous vous êtes fait vacciné l'an dernier : vous avez reçu par votre MSA un courrier avec un bon de prise en charge. Il vous permet de retirer gratuitement votre vaccin en pharmacie. Pour ceux qui n'ont pas été vacciné l'an dernier, profitez d'une prochaine consultation chez votre médecin traitant. Il vous prescrira, s'il le juge opportun, le vaccin et signera votre bon de prise en charge.

La vaccination
L'injection du vaccin peut être réalisée par votre médecin traitant lors d'une prochaine consultation. Vous faites partie des personnes pouvant bénéficier de la gratuité du vaccin mais n'avez pas reçu de bon de prise en charge ? Prenez contact avec votre MSA et parlez-en à votre médecin traitant. ■

Caisse Régionale MSA de Bourgogne — particulier : 09.69.36.20.50
14, rue Félix Trutat — www.msa-bourgogne.fr — employeur : 09.69.36.20.60
21046 Dijon cedex — contact@bourgogne.msa.fr — professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

L'agriculture, une chance pour l'emploi…

Édito …l'emploi, un véritable enjeu pour l'agriculture



Olivier Gallien,
Président de la commission emploi de la FDSEA 21
Président de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



Laurent Cornu,
Président de la commission emploi de la FDSEA 58



Bernard Moreau,
Président de la commission emploi de la FDSEA 71



Jean-Baptiste Thibaut,
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

Le 5 novembre dernier, nous avons été nombreux à descendre dans la rue pour manifester notre ras-le-bol à l'égard du trop-plein de normes et de charges qui entravent l'activité de nos exploitations.
Quelques mesures nous permettent de penser que ces messages, à force d'être répétés, finissent par être au moins en partie entendus : des baisses de charges sociales entreront en vigueur le 1er janvier prochain, la mise en place du compte de pénibilité a été partiellement repoussée et, bien qu'il reste à rétablir l'exonération de cotisations salariales, le contrat vendanges a été sauvé.
Ces avancées sont loin d'être totalement satisfaisantes, mais elles sont réelles. Elles sont la preuve de l'importance et de l'efficacité concrète de l'engagement syndical des employeurs agricoles, de VOTRE engagement syndical.
Soyons tenaces, continuons à porter ensemble les intérêts de notre profession !

► *Le chiffre de la semaine*

4837 : c'est le nombre d'électeurs bourguignons inscrits au sein du troisième collège pour les élections MSA.

Rappelons que les élus MSA se répartissent en 3 collèges : celui des exploitants, celui des salariés et celui des employeurs. En effet, à la différence du régime général de sécurité sociale, la MSA remplit en direction des employeurs agricoles des missions qui vont bien au-delà de la seule protection sociale de base: médecine du travail, prévention des risques professionnels, gestion des cotisations et des prestations de prévoyance et de complémentaire santé… Il y a derrière ces missions des enjeux importants. Ainsi, il est indispensable que chacun des électeurs prenne part au vote, pour réaffirmer l'attachement de la profession à son système de protection sociale.

► *Bloc-notes*

Retour sur la Semaine École – Entreprise, une bonne occasion de faire connaître les métiers de l'agriculture :

A l'occasion de la Semaine Ecole Entreprise organisée par le Rectorat, les FDSEA de Bourgogne ont organisé, comme chaque année, des journées d'information pour faire découvrir l'agriculture et ses métiers à des professeurs de collège et à des conseillers d'orientation. L'innovation et les nouvelles technologies étaient au cœur des échanges cette année. Les participants ont découvert les différentes productions et les métiers accessibles aux divers niveaux de formation. Des témoignages de jeunes agriculteurs et d'apprentis, et des visites d'exploitation ont illustrés les présentations réalisées par les animateurs emploi FDSEA. Une bonne méthode pour lutter contre les idées reçues et mettre en lumière des métiers mal connus des équipes éducatives. Ces dernières pourront ensuite être un relais précieux auprès des élèves en quête d'un avenir professionnel.

Les nouvelles aides pour les employeurs au 1er janvier 2015

Dans le cadre du Pacte de Responsabilité, le Gouvernement a annoncé différentes mesures en faveur des entreprises. Voici les mesures qui intéresseront les employeurs :
• Amélioration de l'allègement Fillon : La réduction s'applique à ce jour uniquement aux cotisations patronales maladie, vieillesse et allocations familiales ; désormais, elle s'appliquera aussi à la contribution solidarité autonomie, à la cotisation FNAL, ainsi qu'à une part de la cotisation accident du travail.
Par ailleurs, les entreprises d'au moins 20 salariés auront désormais le même taux de réduction que les plus petites.
•Baisse de la cotisation allocations familiales : Le taux de la cotisation patronale est réduit de 1,8 point pour les rémunérations qui n'excèdent pas 1,6 Smic, il passera ainsi de 5.25 à 3.45%.

Ces nouvelles mesures s'ajoutent au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont les entreprises ont déjà pu bénéficier en 2014 au titre de l'impôt 2013. Notons que ce crédit d'impôt qui vise à réduire l'impôt des entreprises employeuses de salariés, passe cette année de 4 à 6% du montant des rémunérations brutes versées aux salariés de l'entreprise. Pour en bénéficier l'employeur doit compléter la partie dédié du bordereau MSA du 4ème trimestre, ainsi qu'un formulaire fiscal spécifique : pensez-y !

Les branches sont invitées à définir les contreparties auxquelles les entreprises s'engageront au regard de ces allègements de charges, notamment en termes de développement de l'emploi. Pour la branche agricole, les négociations sont en cours entre la FNSEA et les syndicats de salariés.

Groupements d'employeurs départementaux : une solution pour fidéliser les salariés, tout en maîtrisant les coûts.

De nombreuses exploitations ont des besoins de main d'œuvre à temps partiel ou saisonniers et rencontrent des difficultés pour recruter et fidéliser sur ces postes. Les groupements d'employeurs départementaux sont une solution face à ces obstacles. Ces associations à but non lucratif ont pour objet de mutualiser les besoins de main d'œuvre sur un même territoire afin de proposer des emplois attractifs et pérennes aux salariés. Ils vous permettent de bénéficier d'un salarié compétent, juste le temps dont vous en avez besoin et à un coût optimisé. Cette formule présente également l'avantage de vous décharger d'une très grande partie de la gestion administrative liée au salariat (contrat de travail, bulletins de salaire, déclarations trimestrielles…). Le groupement vous accompagne en outre dans la relation avec le salarié (management, gestion des conflits...) et vous apporte les conseils nécessaires pour être en conformité avec la législation sociale.
Il existe en Bourgogne un groupement d'employeurs agricole dans chaque département, accessible à tout exploitant, qu'il soit adhérent FDSEA ou non, et quel que soit son secteur d'activité (polyculture, élevage, viticulture…). N'hésitez plus, prenez contact ! (coordonnées auprès de l'AREFA : arefa-bourgogne@anefa.org)

Formations

Prestations proposées par le réseau FDSEA à destination des employeurs

Employeurs, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à prix réduit !
Votre charge de travail devient problématique, vous aimeriez embaucher un salarié ou un apprenti. Avant de franchir le pas, vous voudriez connaître les possibilités et être accompagné dans vos démarches.
Ou, vous êtes déjà employeur, mais vous rencontrez parfois des difficultés et vous aimeriez bénéficier de conseils personnalisés pour vous aider dans cette fonction.
Dans le cadre d'une convention récemment conclue entre la DIRECCTE et l'AREFA Bourgogne (Association Régionale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture), le réseau FDSEA vous propose un accompagnement personnalisé à coût réduit, pour vous aider là où vous en avez besoin : recrutement, gestion du salarié au quotidien, règlementation droit du travail et sécurité...

Question / Réponse

En cette période de fêtes, puis-je faire un «*petit geste*» pour mon salarié ?

L'employeur peut octroyer des bons cadeaux ou bons d'achat à ses salariés. Si le montant de ces bons ne dépasse pas certaines limites, il n'est pas soumis aux cotisations sociales (ce qui en limite largement le coût pour l'entreprise).
Pour 2014, la limite d'exonération des bons cadeaux est fixée à 156€ par salarié. Toutefois, lorsque l'octroi du bon est lié à un certain nombre d'évènements (notamment Noël, mais aussi naissance, mariage ou rentrée scolaire par exemple), il est possible d'octroyer autant de bons de la valeur maximale ci-dessus que d'évènements touchant le salarié, tout en conservant l'exonération de charges.

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement…), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- **FDSEA 21 : 03.80.67.68.68 / sje.fdsea21@orange.fr**
- **FDSEA 58 : 03.86.93.40.92 / fdsea58@wanadoo.fr**
- **FDSEA 71 : 03.85.29.56.50 / service.emploi@fdsea71.fr**
- **FDSEA 89 : 03.86.49.48.10 / fdsea.yonne@fdsea89.fr**

Axéréal, Cavap et Dijon Céréales unis au sein de Centre Bio

Un acteur majeur du Bio en France

L'accord qui vient d'être signé se concrétise par l'entrée de la Cavap et de Dijon Céréales au capital de Centre Bio, société commerciale, aux côtés de la coopérative Axéréal et de la Sica Axéréal Bio. De fait, Centre Bio se positionne comme un des leaders du Bio en France.

Les coopératives céréalières Axéréal, Cavap et Dijon Céréales portent en commun le projet de développer leurs activités bio, de la production à la commercialisation. L'objectif est de renforcer la présence et le positionnement commercial en Bio avec une offre significative de la production céréalière française.

Centre Bio, sous la direction de Gilles Renart, commercialisera l'intégralité de la collecte des 3 partenaires, soit plus de 30 000 t de céréales bio, auxquelles s'ajoutent 8 000 t en activité négoce, et 8 000 t en prestation. *«Notre ambition est de pouvoir répondre aux demandes de nos clients grâce à la diversité de nos zones de production. Le maillage silos nous permettra d'avoir une logistique performante et donc plus respectueuse de l'environnement»* indique Tanguy Poupart, président de Centre Bio.

En amont, le travail d'expérimentation, stratégique pour l'avenir, démarré par Dijon Céréales sera étendu, dans l'intérêt de tous les producteurs bio de la zone Centre-Bourgogne.


Visite de la plateforme bio à Aiserey (21) en juin dernier.

Les partenaires :

Le Groupe Axéréal a mis en place une filière bio s'appuyant sur 400 producteurs bio pour une collecte de 23 000 t assurée sur 3 silos dédiés. La filière se compose de la Sica Axéréal Bio, groupement de producteurs bio, et d'une société commerciale Centre Bio, qui assure la mise en marché du grain bio du Groupe et développe une activité de négoce bio spécifique. Deux usines d'aliments du Groupe sont dédiées au bio (respectivement 12 000 t et 22 000 t), ainsi qu'un moulin (marque Lemaire, 8 000 t), un site de façonnage en malt bio, et une unité de légumes de conserverie (4 000 t).

Cavap compte parmi ses adhérents, 60 producteurs bio qui assurent une collecte de 4 500 t. En 2010, un silo neuf de 3 000 t, dédié à l'activité bio a été construit à Pont-sur-Vanne.

Dijon Céréales fédère 90 producteurs bio qui produisent 5 000 t de cultures bio. Un stockage spécialisé de 3 000 t a été ouvert en 2013 sur le site du moulin bio Decollogne à Aiserey pour fédérer la collecte locale. Sur le même site, une plateforme d'expérimentation (mise en place à l'automne 2013 et pilotée par Artémis), complète la démarche bio du groupe Dijon Céréales.

COMMUNIQUÉ



Semis d'hiver

Les céréales à paille gagnent du terrain

Avec 7,1 millions d'hectares semés au 1er décembre, les surfaces consacrées aux céréales à paille sont en hausse de 2 % pour la récolte 2015, indique une note d'Agreste le 9 décembre. La hausse la plus spectaculaire concerne le blé dur (+10 %). A l'inverse, le colza régresse (-1 %).

Apart le triticale en léger repli (-1,7%), les autres céréales à paille sont semées sur des surfaces accrues, comme le blé tendre (5,1 millions d'hectares, +2%) qui voit ses surfaces augmenter dans presque toutes les régions et particulièrement en Lorraine (+18%), et surtout le blé dur (309 000 ha) qui s'étend sur des surfaces en hausse de 10%, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en tête, après deux années de baisse sensible (421 000 ha en 2012 et seulement 281 000 en 2014).

«Depuis septembre le rapport de prix entre le blé tendre et le blé dur est favorable» à ce dernier, explique Agreste. Enfin les orges (1,26 M ha) sont en augmentation de 1,3%, de même que l'avoine et le seigle. À l'inverse, le colza qui vient d'enregistrer une grosse récolte en 2014 est en léger repli (-1%) avec 1,48 M ha, une surface inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Le recul est marqué en Champagne-Ardenne, en Bourgogne et en Picardie.

Les semis, relativement précoces, sont quasiment achevés pour le blé tendre et se sont déroulés *«dans de bonnes conditions»*, malgré certaines difficultés liées à l'excès de pluie dans le Sud de la France.

JCD

Repères

Des stades végétatifs en avance

Le rapport Céré'Obs du 5 décembre souligne globalement de bonnes à très bonnes conditions de semis et de levée des céréales d'hiver, ainsi que des stades végétatifs en avance par rapport aux années précédentes. *«Les céréales ont besoin de froid pour stopper la végétation»*, a considéré le 10 décembre Maggy Muckensturm, chef de projet à FranceAgriMer. La date médiane du stade levée présente une avance de trois jours en blé tendre, de quatre jours en orge d'hiver. Si une baisse de la pression des ravageurs est notée, FranceAgriMer souligne la présence de maladies foliaires, liées à un automne doux.

En bref

Céréales Les stocks mondiaux sont au plus haut depuis 2000, selon la FAO

La récolte de céréales devrait dépasser les 2,5 milliards de tonnes en 2014, grâce à *«des conditions culturales favorables en Europe et une production record de maïs aux Etats-Unis»*, prévoit l'Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), dans un communiqué le 12 décembre. Ainsi, les stocks de céréales devraient atteindre leur plus haut niveau depuis 2000. Dans ce contexte, la production sera même supérieure à la consommation haussant le ratio stock-utilisation mondial à 25,2%, soit *«son plus haut niveau depuis 13 ans»*, selon la FAO.

Néanmoins, l'organisation internationale rappelle que *«38 pays sont à risque d'insécurité alimentaire, dont 29 en Afrique, contre 26 signalés en octobre dernier»*. Outre les troubles civils qui perturbent l'accès à une alimentation en quantité et en qualité suffisante, l'épidémie d'Ebola a profondément compromis la sécurité alimentaire des pays de l'Afrique de l'Ouest. *«Elle a commencé à se propager au moment où les cultures venaient d'être plantées, puis elle a englobé l'ensemble du cycle agricole, en particulier en Guinée, au Libéria et au Sierra Leone»*, développe la FAO. Dans la région, le manque de disponibilité de riz et de manioc a entraîné *«des augmentations notables des prix à Freetown et dans d'autres villes»*.

Semences L'interprofession espère des CVO d'ici juin 2015 sur les protéagineux et fourragères

Des accords sur la mise en place de CVO (Cotisations volontaires obligatoires) visant les protéagineux et espèces fourragères pourraient voir le jour d'ici à juin 2015, indique le Gnis (Groupement national interprofessionnel des semences et plants). *«J'espère un accord interprofessionnel sur des CVO en protéagineux d'ici juin prochain, a déclaré le président Pierre Pagesse le 11 décembre. Il n'y a pas de difficulté particulière, de blocage politique»*, d'après lui, sachant que les négociations sont menées par un médiateur nommé par le ministère de l'Agriculture. Concernant les semences fourragères, des discussions sont en cours, indique le Gnis, avec la même échéance en vue.

Herd-Book Limousin

Bilan mitigé pour la campagne 2013-2014

L'Assemblée Générale du Herd-Book Limousin s'est déroulée le jeudi 4 décembre à la suite de la vente des taureaux qualifiés RJ. Depuis 2008, les années se suivent… et se ressemblent avec le même constat : le monde de l'élevage connait une zone de turbulence forte. L'embargo russe, la baisse de l'importation de broutards en Italie et la crise économique ont déstabilisé une nouvelle fois un marché qui n'en demandait pas tant.

Un contexte toujours aussi morose

Les difficultés conjoncturelles ont fait place à des difficultés structurelles qui pénalisent fortement le revenu des agriculteurs et plus particulièrement ceux de bovins viande. Dans ce contexte, les chiffres de l'association sont une nouvelle fois très mitigés. En effet, la sélection est un investissement pour tout exploitant qu'il se doit d'amortir. Or, la baisse de demande sur le marché du reproducteur conjuguée à une baisse des cours pénalise fortement cette activité. Arrêt du contrôle de performance ou cessation d'activité globale sont les deux facteurs principaux qui expliquent les résultats moyens.

Cependant, le tableau ne doit pas totalement être noirci et plusieurs indicateurs incitent toutefois à regarder l'avenir avec espoir au premier rang desquelles les 52 nouvelles adhésions. Une remarque : lenombre d'adhérents est quasiment stable, la chute semble enrayée.

Les vaches cotisantes : un indicateur au vert

Après une stagnation sur la campagne précédente (-0,1%), le nombre de vaches cotisantes sur cette campagne repart fortement à la hausse : +2,2%. L'augmentation des tailles de cheptel explique cette hausse. En revanche les certifications sont à la baisse : -6,8% pour les mâles et -15,8% pour les femelles. Ce résultat traduit une année commerciale médiocre en termes de vente de reproducteurs.

Embellie à la Station Nationale de Qualification de Lanaud

Le nombre de veaux entrés à la Station lors de la campagne 2013-2014 repart à la hausse pour la 1ère fois depuis bien longtemps : 624 contre 604 en 2012/2013. Une reprise qui incite à l'optimisme. Au total, 232 veaux sont ressortis qualifiés *«Espoir»* et 266 *«RJ»*. Sur la campagne, 74% des veaux Espoirs se sont vendus le jour de leur mise en vente à 3 020 € de moyenne ce qui est la campagne record.

Exportation : toujours dans la difficulté

Dans la continuité de la précédente campagne, le nombre de pedigree est une nouvelle fois en baisse s'établissant à 1 800 contre 1 977 sur la campagne écoulée. Ce chiffre se décompose en 1 396 femelles et 404 mâles. Cette situation s'explique en partie par l'absence de marchés de masse hors Union Européenne (seulement 33 pedigree) qui ont un effet bénéfique sur l'export. Parmi les principaux acheteurs de génétique française de haute qualité, on retrouve les pays habituels : Espagne (706), Italie (339) et Belgique (119). A noter également les 186 pedigrees sur la Slovaquie.

Chronique ovine

Du colostrum de dépannage



Clirpo

Le colostrum peut être stocké au congélateur dans des bouteilles d'un demi litre.

Le colostrum fournit à l'agneau de l'énergie et des défenses immunitaires par le biais des immunoglobulines. Pour acquérir une bonne immunité, un agneau de 4 kg à la naissance (poids moyen d'un agneau issu de portée double) doit boire de 200 à 400 ml de colostrum dans les 6 premières heures de vie.

Si la brebis n'a pas suffisamment de colostrum, plusieurs alternatives sont possibles. La plus efficace reste la traite d'une brebis du même lot qui a mis bas dans la demi-journée. Neuf heures après la mise-bas, la concentration en anticorps d'une brebis qui a été tétée par son agneau est en effet devenue trop faible.

Il est d'autre part possible de constituer une banque de colostrum conservé au congélateur. Le colostrum est alors stocké dans des bouteilles d'un demi-litre, des pots ou des poches à glaçons. Ces modes de conditionnement sont adaptés lorsqu'il s'agit d'un dépannage ponctuel. En plein cœur de l'agnelage d'un lot important de brebis, une bouteille d'un litre de colostrum peut être conservée une journée au réfrigérateur. Le plus efficace en matière de protection reste le prélèvement de brebis du même élevage puis celui de vaches de l'élevage et enfin de femelles dans un autre élevage. S'assurer dans le dernier cas du statut sanitaire de ces animaux. Attention, la décongélation doit être effectuée au bain marie. Le four à micro-onde détruit toutes les immunoglobulines.

S'assurer de la qualité du colostrum

Si le colostrum de brebis se révèle de bonne qualité dans 80 % des cas, seulement 50 % des colostrums de vaches seraient de nature à couvrir les besoins d'un agneau selon une récente étude réalisée sur des Prim'Holstein. Vous pouvez évaluer la qualité du colostrum avec un pèse colostrum (compter environ 27 € HT) ou bien un réfractomètre (de 40 à 200 €).

Enfin, en ce qui concerne les compléments de colostrums actuellement commercialisés, se référer à leur posologie en sachant que 12 à 24 g d'IgG sont nécessaires pour protéger un agneau. A elle seule, cette méthode est, dans la grande majorité des cas, peu efficace sur le plan des apports d'immunoglobulines.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage / CIIRPO

Noms des veaux

2015, l'année du L

Voici une liste de noms de bovins pouvant être utilisés pour la prochaine année.

Femelles : Labelle, Lacune, Lady, Lagune, Laine, Laitière, Laitue, Lambada, Lame, Lamelle, Lamie, Lance, Landaise, Langouste, Lanière, Lanoline, Lanterne, Laponie, Larme, Lasagne, Lassitude, Latitude, Laureate, Lausanne, Lavande, Leçon, Légale, Légalité, Légende, Légère, Légion, Légitime, Lentille, Léonor, Léontine, Lettonie, Liaison, Liane, Libellule, Libérale, Liberté, Libertine, Libourne, Licence, Licorne, Ligne, Ligue, Lilou, Limace, Limite, Limoges, Limpide, Line, Lionne, Lisbonne, Liseuse, Logique, Loi, Lointaine, Lolita, Lorette, Lorraine, Lotte, Louche, Louisette, Loupe, Louvette, Loyale, Luciole, Lumière, Lumineuse, Lunatik, Lunette, Lyonnaise.

Mâles : Lienart, Limier, Limon, Limousin, Lin, Lingot, Lion, Lionceau, Liseron, Litchi, Locarno, Lointain, Loir, Loquet, Lord, Loriot, Loto, Label, Labrador, Labyrinthe, Lac, Lache, Laeken, Lagan, Lagon, Lama, Lambin, Laminoir, Lampion, Lancaster, Lancelot, Landau, Landerneau, Languedoc, Laotien, Lapon, Lapsus, Lardon, Lascar, Lasso, Latin, Laurier, Laurius, Lavandou, Leader, Leman, Léopard, Levrier, Lezard, Libertin, Lido, Liège, Liègeois, Lotus, Louksor, Loulou, Loup, Loustic, Louvre, Lucide, Lucifer, Lucky, Lucullus, Lulu, Lundi, Lupin, Lustucru, Lutin, Luxe, Lynx.

Chapuis Frères
Votre spécialiste en matériel d'élevage

Salle de traite : la liberté de choisir



- Salles de traite arrière à 60° ou 90°
- Salles de traite épi
- Salles de traite rotative
- Robot de traite

DeLaval
Agréé par le contrôle Optitraite
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

Aménagement de bâtiments : de A à Z



- Étude et réalisation de bâtiments d'élevage laitiers, allaitant et ovin.
- Racleur et Mixeur à lisier MIRO.
- Filets brise-vent et rideaux arrière de salle de traite FOUQUET
- Abreuvoirs RICO
- Tubulaires JOURDAIN
- Té en béton pour silos ensilage
- Matelas de couchage DELAVAL

Plus de 100 installations de traite mises en route depuis 15 ans

Un savoir-faire dans le service après-vente

LA BUVETTE · JOURDAIN · MIRO · TATOMA

Avec plus de 200 installations DELAVAL et MANUS et une équipe formée en permanence, la Sarl Chapuis Frères vous assure un service après-vente 365j/an.

Ets Chapuis Frères 21450 St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28

Assemblée générale du BIVB

Entre soulagement et vigilance

Le soulagement était manifeste lors de l'assemblée générale du BIVB, qui s'est tenue à Beaune dans un contexte viticole nettement amélioré, marqué par une certain *«retour à la normale»* en quantité comme en qualité. Les marchés sont porteurs, mais la vigilance restent de mise en 2015 pour maintenir un bon équilibre entre l'offre et la demande et assurer ainsi un *«atterrissage en douceur»* sur les prix.



Aux manettes depuis un an, Louis-Fabrice Latour, président délégué et Claude Chevalier, président du BIVB, se projettent résolument dans l'avenir pour défendre les intérêts de la filière, de l'amont à l'aval et assurer le succès des vins de Bourgogne sur les grandes tables du monde entier, sans tomber dans le piège de *«l'élitisme»*.

Soulagement et vigilance.. deux mots qui reflètent l'état d'esprit au sein de l'interprofession de la vigne et du vin, tel qu'il ressort de l'assemblée générale du BIVB, qui s'est déroulée le 15 décembre dernier à Beaune. Soulagement car, après trois années difficiles, Louis Fabrice Latour, président délégué, apprécie *«un heureux retour à la normale, avec une bonne récolte et un millésime de qualité»*. C'est *«une bonne nouvelle»*, atténuée cependant par les dégâts des épisodes de grêle à Pommard, Volnay et sur le Mâconais. Mais la vigilance reste de mise pour 2015 car *«la Bourgogne sous tension a certes réussi à passer des hausses de prix en 2014»*, mais ces hausses *«ont laissé des traces et certains acheteurs ont limité leurs achats»*. Les volumes ont baissé de 25% aux USA et de 10% en Grande Bretagne. *«Si une baisse des prix est possible, on tâchera d'en faire profiter nos clients»* encourage Louis Fabrice Latour tout en précisant que l'année 2014 a été *«une bonne année, mais souvent au détriment de la marge»*. En 2015 *«on a tout pour réussir»*, mais il faudra *«être raisonnable, rester attentif aux volumes et trouver le bon équilibre entre l'offre et la demande»*. Même appel à la modération de la part de Claude Chevalier, président du BIVB, qui remarque également que *«malgré la hausse des cours, des problèmes de marge et de rentabilité se posent dans un certain nombre d'exploitations»*, surtout dans les appellations régionales qui nécessitent *«travail de fond sur leur repositionnement»* en *«Bourgogne et «Mâcon»*.

Quantité et qualité pour le millésime 2014

Tous les indicateurs permettent en tout cas d'estimer *«une belle récolte de qualité et de 1 500 000 hectolitres»*. Quantité et qualité seront donc au rendez-vous du millésime 2014. La recherche de la meilleure qualité possible, c'est le volet technique de la mission du BIVB, avec comme priorité la lutte contre les maladies et l'identification de tous les points de faiblesse qui peuvent entraver la capacité de production du vignoble et sa bonne santé. Prévenir quand c'est possible, guérir et mesurer les impacts économiques des maladies de dépérissement... pour Claude Chevalier, ces objectifs participent directement d'une orientation « durable » de la viticulture.

L'autre versant de la mission du BIVB c'est la communication, c'est aussi celui qui *«mobilise la plus grande part de nos budgets et de nos moyens humains»* pour *«porter la réputation du vignoble»*, conforter et développer les débouchés actuels et construire un avenir économique à la filière. L'œnotourisme est ainsi porteur de valeur, tout comme le label *«Vignobles et découvertes»*, mais les attentes se font plus fortes encore envers le futur classement des Climats de Bourgogne sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et l'aboutissement du grand projet de Cité des vins de Bourgogne, dont le financement reste à boucler.

Le BIVB réitère son attachement à la signature *«Bourgogne»*, *«tous les enfants de la Bourgogne (toutes les appellations) ont le droit de porter leur nom de baptême : Bourgogne et pas un autre nom»*, martèle Claude Chevalier en faisant référence à un règlement communautaire qui interdirait à certaines appellations comme Mâcon, Saint-Bris, Bourgogne Aligoté, Petit Chablis... d'inscrire leur origine sur la bouteille.

ANNE-MARIE KLEIN

200 millions de bouteilles « *irréprochables* »

«200 millions de bouteilles irréprochables, dans une logique de développement durable» c'est l'objectif que s'est fixée la filière. Pour éviter la dispersion des moyens de recherche, le BIVB va se recentrer avec d'autres interprofessions, réunies au sein du CNIV, afin de *«conforter en 2015 la stratégie de recherche vis-à-vis des maladies du bois et de la lutte contre la flavescence dorée»*. Viroses, relance du potentiel de production, programme de création variétale (hybrides résistants), utilisation des drones avec imagerie pour détecter les maladies, stimulation des résistances naturelles des plans (avec Vitagora), nouvelle méthode moléculaire pour détecter les Bretts (COEB dans l'Yonne), mycorhizes... les chantiers sont nombreux et nécessitent une réflexion sur le long terme. Mais le plus gros changement vient de la fusion des deux organismes de contrôle de Bourgogne et du Beaujolais, donnant naissance à Siqocert. Les échanges devraient ainsi s'optimiser entre la CAVB, Soqocert et le BIVB pour améliorer le suivi aval de la qualité.

FMP Vignoble Conseil



« Le spécialiste de la cession de domaines viticoles en Bourgogne »

Parce que la cession d'entreprise viticole est un véritable métier, **Fabrice HENRY** et son équipe, **forts de leur expérience et de leur professionnalisme** dans la préparation, l'organisation et la cession d'entreprise viticole en Bourgogne, sont à votre service pour **vous accompagner efficacement** dans la réalisation de votre projet de cession.

Tél. **03 80 73 13 45**
www.achat-vignoble-bourgogne.com

Immeuble le Stratège • 1 rue du Dauphiné • 21 121 Fontaine-lès-Dijon
fmp.vignoble-conseil@laposte.net • Fax. 03 80 72 28 45

Formations «*Chambres d'agriculture*»

Pac 2015 : se former pour s'adapter

Avec la réforme de la Pac, les cadres réglementaire et économique changent. En tant qu'agriculteurs(-trices), vous avez besoin de vous approprier ces évolutions pour assurer l'adaptation de votre système de production à ce nouveau contexte.

Dans ce cadre fixé par la nouvelle Pac, vous vous interrogez sur les stratégies à mettre en œuvre sur votre exploitation : quels éléments prendre en compte pour calculer vos SIE (Surface d'Intérêt Ecologique) ? Quelles cultures implanter ? De plus, des possibilités s'offrent à vous avec l'arrivée des Maec (Mesures agro-environnementales et climatiques). Pour les saisir, il est nécessaire d'évaluer la faisabilité technique de ces cahiers des charges sur votre exploitation.

Grâce à une offre de formation diversifiée, les Centres de formation des Chambres d'agriculture proposent quatre niveaux d'approche :

La première étape consiste à savoir évaluer les conséquences de la réforme de la Pac sur votre système et à identifier des marges de manœuvre. A l'aide d'outils de simulation vous mesurez le changement à court et moyen terme sur votre exploitation. Forts de ce constat, vous identifiez dans un second temps, les ressources mobilisables avec cette nouvelle Pac dans votre contexte d'exploitation ;

Dans une deuxième approche, par le biais d'un travail prospectif, vous dressez un plan d'action à mettre en œuvre sur votre exploitation ;

D'autres temps de formation vous aident à maîtriser les évolutions des règles de la conditionnalité et du verdissement puis à prendre du recul sur votre exploitation ;
Enfin, un accompagnement sur les Maec vous permet de bien apprécier le contenu du cahier des charges et de mesurer la faisabilité technique de la souscription à une Maec.

En partant du décryptage du cadre réglementaire jusqu'à sa transposition aux cas réels des stagiaires, les formations vous fournissent des outils pour manipuler avec aisance cette réforme. Mais bien plus que cela, elles vous aident à décliner ces cahiers des charges en actions opérationnelles et efficaces.

Les Chambres d'agriculture, avec la participation financière du Vivea (Fonds de formation des entrepreneurs du vivant) sont attentives à tous vos besoins de formation. N'hésitez pas à nous contacter pour nous les exprimer. Pour vous satisfaire au mieux, vos Chambres d'agriculture sont certifiées pour leurs activités de formation.

Retrouvez-nous sur les sites internet des Chambres d'Agriculture ou dans les pages départementales de Terres de Bourgogne, pour vous tenir informés des prochains stages et des nouveautés.

Les centres de formation des Chambres d'agriculture de Bourgogne

	Titre	Date et Lieux	Contact Centre de Formation
21	PAC 2015 : évaluer son impact sur mon exploitation - 2 jours	20 et 23/01/2015 à Dijon 27 et 30/01/2015 à Pouilly en Auxois 3 et 5/02/2015 à Châtillon sur Seine	Anne HERMANT 03 80 28 81 29 Cathie CUISIN 03 80 28 81 27
58	Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures	27/01/15 à Cosne (autres sessions possible en délocalisé sur demande d'un groupe)	Bénédicte BRACQ (CA58) 03 86 93 04 01
	Etre autonome pour réaliser un diagnostic d'exploitation afin de s'engager dans les MAEC Système Herbager et bocage	Saint-Brisson : 10 mars Lormes : 19 mars Montsauche-les-Settons : 17 mars Saint-Honoré-les-Bains : 12 mars Château-Chinon : 24 mars Fours : 25 mars Luzy : 26 mars	Christophe BOSSARON (CA58) 03 86 93 04 13
	La certification environnementale, se mettre en règle avec la conditionnalité + Journée optionnelle élevage	Sessions d'1 jour en mars-avril 2015 + 1 jour option élevage	Bénédicte BRACQ (CA58) 03 86 93 04 01
89	Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures	8 janvier - Auxerre 15 janvier - Auxerre 20 janvier – Auxerre (groupe du Tonnerrois) 12 février - Auxerre 27 mars - Auxerre	Déborah COLARD (CA 89) 03 86 94 22 19
	MAEC « systèmes » : une opportunité à saisir ? (grandes cultures) - 2,5 jours	15 janvier, 11 février et 17 avril - Auxerre	Tiphaine TROUSSON (CA 89) 03 86 94 22 21
	MAEC « systèmes » : une opportunité à saisir ? (polyculture élevage dominante élevage) - 2 jours	Sessions de 2 jours en mars - Auxerre	
	MAEC « systèmes » : une opportunité à saisir ? (systèmes herbagers) - 1 jour	Sessions d'1 jour en mars - Auxerre	

▸ *Paroles d'agriculteurs*

Romain, céréalier dans l'Yonne

« La formation sur la réforme de la PAC m'a permis de voir les pertes qu'on allait avoir au niveau des aides compensatoires de la PAC. On perd 22% de nos aides. C'est énorme et on est obligé de réagir. Sans aller à cette formation je n'aurai peut-être pas vu ce que j'allais perdre. Pour parer à ça nous allons travailler sur l'optimisation des charges opérationnelles, de la mécanisation et envisager la contractualisation d'une MAEC. »



Véronique, éleveuse de vaches allaitantes dans la Nièvre

« Je suis venue à la formation pour savoir où on allait, connaître les nouvelles règles et les conséquences sur notre exploitation. Finalement, nous serons moins impactés que ce qu'on pensait. On entendait des choses dans la campagne mais sans savoir si c'était vrai ou pas. Avec la formation, j'ai pu faire les simulations sur l'évolution de nos aides et aussi sur le verdissement, les SIE. C'est important de pouvoir se situer et anticiper les changements. J'ai pris contact depuis avec l'animatrice Natura 2000 de mon secteur pour envisager une MAET »



Sébastien,
exploitant agricole
dans l'Yonne

Suite aux événements Grêle, j'ai déclaré un sinistre pour mes cultures de blé tendre, d'orge d'hiver, de pois protéagineux et de maïs.





Patrice,
expert agricole
pour Groupama
Paris Val de Loire

Je me suis rendu sur place dans les jours qui ont suivi l'événement. Dès réception de mon rapport d'expertise, Groupama a pu verser une indemnité de 10 575 euros correspondant à la perte de rendement des cultures sinistrées.

89-1DB-V1

La grêle du week-end des 8 et 9 juin 2014,
c'est 40,9 millions d'euros d'indemnités
reversés dans l'économie locale.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

C'EST CHEZ MOI

Je choisis Groupama, j'agis là où je vis.

Groupama
Paris Val de Loire

Groupama Paris Val de Loire - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 Gentilly - N° Siren : 382 285 260 - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris - Document et visuels non contractuels - Création graphique : Atelier J-Ph. Germanaud - L. Scipion Orléans/Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 11/2014.

Juridique

Chemin rural ou chemin d'exploitation

Le chemin rural appartient à une commune. Il est affecté à l'usage du public et n'a pas été classé en voie communale.



L'affectation à l'usage du public est présumée, en cas d'utilisation comme voie de passage et/ou actes de surveillance ou voirie par l'autorité municipale. L'inscription du chemin sur le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée peut aussi définir sa destination. Le chemin rural fait partie du domaine privé de la commune. Le chemin d'exploitation sert à la communication entre les fonds ou à leur exploitation et appartient à un ou plusieurs propriétaires privés. Il s'agit d'une voie de communication privée et l'usage peut être interdit au public.

En l'absence de titre, chaque propriétaire est propriétaire au droit de sa propriété.
Un chemin d'exploitation ne peut être supprimé que sur décision de tous les propriétaires qui en ont l'usage. Son entretien relève de la responsabilité des propriétaires à proportion de leur intérêt quant à son entretien et son état de viabilité. Il est possible pour un propriétaire de renoncer à son entretien en renonçant à son usage ou sa propriété. Le chemin rural relève de la commune. L'autorité municipale est chargée de sa conservation et la jurisprudence a souvent mis à sa charge son entretien. Si le chemin a été créé ou entretenu par une association foncière syndicale autorisée avant d'avoir été incorporé dans la voirie rurale, ou bien créé à l'occasion d'opération d'aménagement foncier rural, les travaux seront répercutés sous forme d'une taxe répartie en fonction de l'intérêt de chaque propriété aux travaux.

Des contributions spéciales peuvent être imposées aux propriétaires riverains ou entrepreneurs responsables de la dégradation apportée à un chemin rural. Si un chemin rural n'est plus utilisé par le public, la vente peut être décidée avec mise en demeure des propriétaires riverains de procéder à l'acquisition. Si le chemin rural appartient à plusieurs communes, la vente ne pourra intervenir qu'après enquête unique par délibérations concordantes des conseils municipaux. Depuis la loi d'avenir, cette enquête est réalisée conformément au code de l'expropriation pour cause d'utilité publique. Enfin des modalités spécifiques sont prévues pour l'entretien, lorsque des travaux sont nécessaires ou que le chemin rural n'est plus entretenu par la commune.

ODILE HÉRISSON

A noter

Baux ruraux lindice national des fermages 2014

Pour 2014, l'indice des fermages, qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole, est établi à 108,30 (contre 106,68 en 2013, l'année 2009 constituant la base 100).
La variation de l'indice national des fermages 2014 par rapport à 2013 est de + 1,52 % (contre + 2,63 % en 2013 par rapport à 2012).
Les loyers par hectare en 2014 sont le résultat de la multiplication du loyer par hectare 2013 par l'indice national des fermages 2014, divisé par l'indice des fermages 2013.
Pour l'actualisation des loyers entre le 1er octobre 2014 et le 30 septembre 2015, il faut donc appliquer une hausse de + 1,52 % sur le montant du fermage payé

Sureau Agriculture

Justine Chapuis, nouvelle responsable commerciale.

Sébastien Sureau structure son service commercial en nommant à sa tête Justine Chapuis. Originaire de Côte d'Or, cette jeune femme de 23 ans a été très tôt attirée par le milieu agricole dont elle apprécie le contact et la diversité. Après un BTS commercial en agrofournitures à Pontarlier et un an de formation en génie des équipements à Vesoul, Justine Chapuis a poursuivi par une licence Pro en commerce. En alternance tout au long de sa formation c'est une embauche logique qui en découle en septembre 2013. Après un an passé au matériel d'élevage (confort animal), guidage GPS et marketing, Justine Chapuis prend donc la responsabilité de la stratégie commerciale et des vendeurs, tout en conservant le matériel d'élevage.



Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66 Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés, Terrassement, Lavage de drain, Travaux publics...

nouveau
6 513 €HT
Polaris 570 Sportsman
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

SURVEILLANCE VELAGES & SECURITE DES BATIMENTS
CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 10/12/ au 16/12/14	Bourg-en-Bresse 16/12/2014	St Christophe-en B. 10/12/2014	National 10/12 au 16/12/14
Vaches viande (V)	U		3,95 €	4,12 €	4,03 €
	R	3,50 €	3,60 €	3,75 €	3,59 €
	O	-	3,20 €	-	3,14 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,10 €
	O	2,90 €	2,70 €	-	2,90 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,52 €
	P	2,25 €	2,15 €	-	2,22 €
Génisses VML	U	4,10 €	4,25 €	4,65 €	4,28 €
	R	3,85 €	3,65 €	3,88 €	3,66 €
	O	-	2,90 €	-	2,93 €
Taureaux VML	URO	-	2,35 €	2,53 €	2,44 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 09/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,10	2,69
250-300 kg	-	2,92	2,62
300-350 kg	-	2,76	2,49
350-400 kg	-	2,60	2,45
400-450 kg	-	2,50	2,42
450-500 kg	-	2,43	2,41
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	3,15	2,52
250-300 kg	-	2,53	2,35
300-350 kg	-	2,54	2,39
350-400 kg	-	2,43	2,33
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,39	2,10
400-450 kg	-	2,27	2,16
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,38	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,02	1,78 -
5 -10 ans	-	1,95	1,67
+10 ans	-	1,78	1,62 1,42
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,59	2,29	1,96 -

Bovins :1469
Marché bien approvisionné. 90% de vendus.

Broutards : Les mises en place pour la Turquie étant terminées pour cette année, la vente est plus calme dans les sujets de moins de 300 kg. Par contre la vente est plus tonique dans les lots de 300 à 400 kg et génère ainsi une progression des cours. Enfin, la demande iatlienne continue de dominer la catégorie des 400 à 500 kg avec peu d'ambiance et beaucoup d'incertitudes. Les cours sont reconduits sans plus.

Laitonnes : Petite baisse en légères avec très faible demande sur le marché Espagnol. Vente rapide et légère hausse dans les plus de 300 kg.

Vaches - Génisses 30 mois : Offre importante. Cours sensiblement reconduits, sauf en médiocres.

TAUREAUX : Marché atone.

Nos bureaux seront fermés du 20 décembre 2014 au 01 janvier 2015 inclus, et seront ouverts le vendredi 02 janvier 2015 pour vous permettre d'annoncer vos animaux.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 15/12

Bovins (246)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 325 kg	690 - 850	2,52 - 3,18
365 à 440 kg	900 - 1040	2,34 - 2,61
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
195 à 355 kg	530 - 800	2,25 - 2,73
340 à 390 kg	-	-
Génisses		
320 à 570 kg (16-24mois)	-	-
660 à 730 kg (24-36mois)	1220 - 1700	1,84 - 2,34
Taureaux		
555 à 1055 kg	800 - 1480	1,40 - 1,44
Vaches		
Vaches légères	770 - 1060	
Vaches entre deux	1100 - 1300	
Vaches lourdes	1310 - 1700	

En broutards, seuls les sujets légers se commercialisent rapidement à des tarifs fermes. Cours reconduits en sujets lourds.
Cours orientés à la baisse en laitonnes avec un peu d'invendus.
Présentation de qualité hétérogène en vaches maigres à des cours moins porteurs.

Bovins gras : 8
Vahes de viande : 3,64 à 3,76 € Kg de viande.
Commerces calme en bêtes grasses.

NB : Le bureau de la Sigagemac sera fermé du lundi 22 décembre 2014 au jeudi 1er janvier 2015 inclus réouverture le vendredi 02 janvier 2015, pour annoncer vos animaux.

Prochain marché bovins le lundi 05 janvier 2015 aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du17/12/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,10	2,90
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	2,70	2,48
350 à 400 kg	2,48	2,30
400 à 450 kg	2,42	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,55	2,32
300 à 350 kg	2,37	2,20
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,88	1,73
de 5 à 10 ans	1,83	1,62
+ 10 ans	-	1,53

Broutards, Laitonnes : les cours des mâles sont facilement reconduits dans la bonne et très bonne marchandise mais le tri est sévère en qualité inférieure avec baisse des cours, en laitonnes le commerce est plus calme avec également une baisse des cours.

Vaches-Génisses : commerce difficile dans l'ensemble des catégories en corrélation avec les cours de la viande .

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 16/12/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Court reconduits, toujours calme en marchandise moyenne.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 08/12/14 au 14/12/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,40 €	-
400 kg	-	2,35 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,24 €	-
500 kg	-	2,16 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,41 €	2,36 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,22 €	-

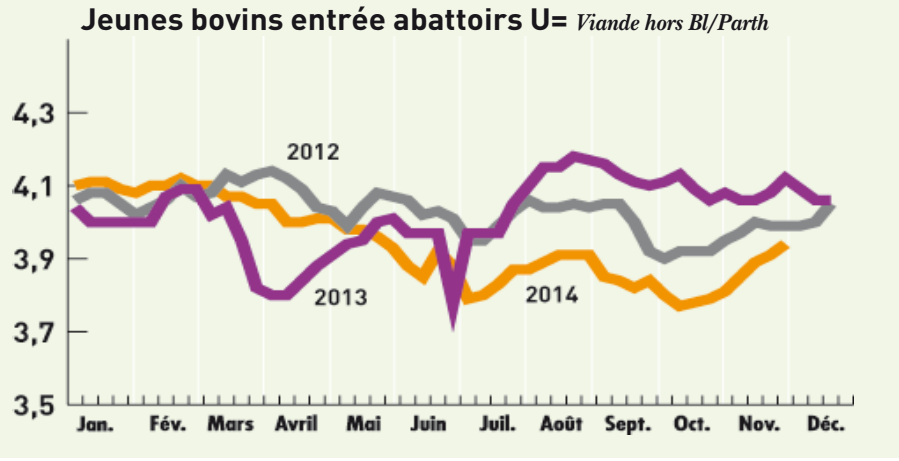
Tendance :
Stabilité dans les cours

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 08/12/14 au 14/12/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	3,98 €	3,94 €	3,79 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,38 €	3,38 €	3,38 €	-	
Races lait					-	3,03 €	2,94 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	6,43 €	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,54 €	4,07 €	3,88 €	3,49 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,55 €	4,02 €	3,87 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,16 €	3,09 €	-	-
Races lait				-	2,69 €	2,62 €	2,52 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,86 €	4,41 €	4,13 €	3,97 €			

tendance : Ferme dans les jb viande. effet concours dans les femelles eu.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 08/12/14 au 14/12/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,93 €	3,93 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	5,00 €	4,23 €	4,05 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	3,97 €	3,88 €				
Races mixte					3,19 €	2,89 €		-
Races lait						-	2,59 €	2,52 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,90 €	4,64 €	4,36 €	4,10 €				

Tendances SEM. 51 / 2014

Bovins de boucherie

Les achats de viande festive pour les fêtes de fin d'année ont été effectués sur les nombreux concours de bovins de haute valeur bouchère. La bonne activité commerciale qui a pu être ressentie sur le concours de Charolles, n'est que la juste récompense auprès d'éleveurs passionnés, qui ont du faire face à des coûts de production élevés pour amener ces animaux à leur top de finition.
Sur les marchés, le commerce est normal sans plus pour les femelles haut de gamme ou labellisées avec des besoins largement couverts par les concours. Les tarifs se tiennent dans les bonnes génisses, mais les échanges sont assez calmes pour les vaches Charolaises de qualité bouchère. Le commerce reste calme avec une demande peu soutenue dans les allaitantes de choix secondaire. Dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes, la réduction de l'offre permet une facile reconduction des cours. La tendance reste légèrement positive dans le jeune bovin. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les sorties saisonnières restent étoffées ce qui permet aux acheteurs de mieux trier leurs achats. Les bonnes Charolaises avec du poids et du gabarit se vendent normalement, mais le placement est plus sélectif pour le bétail entre deux viandes à repousser sur le printemps avec de gros écarts tarifaires face à l'étendue de l'offre. ■

Broutards

L'activité commerciale pâtit de sorties un peu plus étoffées sur cette fin d'année. La demande du marché italien reste mesurée et ciblée sur les bons mâles de 400/450kg avec des tarifs stables. La vente demeure régulière dans les 350/400kg avec des acheteurs qui font de l'avance avant la trêve de fin d'année pour la réalisation du contingent export (sans taxe) sur l'Algérie. La demande se montre moins active dans les légers. En femelles, la vente est normale dans les bonnes Charolaises mais les échanges sont très calmes dans les ordinaires. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est plus régulier avec des besoins pour les mises en place de la Pentecôte. La détente se confirme dans les gros et bons veaux Frisons, Abondances et les Montbéliards restent bien valorisés. Dans les bons veaux croisés de race à viande ou mixte, l'offre est nettement insuffisante pour satisfaire la demande. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 15 décembre) : «Le contexte favorable sur les JB doit se traduire dans les prix. Marché plus délicat en femelles, cependant la baisse progressive des apports devraient favoriser la reprise des cours.»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 15 décembre) «Commerce dynamique et fermeté des cours.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/12*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,94 -3,42**	**2,61 - 2,86**
Gras (38-44 kg)	-	**2,68 - 3,46**	**2,43 - 2,95**
Gras (44-50 kg)	-	**2,34 - 3,01**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,25 - 2,64**	**2,30 - 2,44**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,16 - 1,37**	**0,94 - 1,21**	-
Divers			
Béliers: 90 à 151 €	**1,10 - 1,86**		
Agneaux maigres : 30 à 96€	**1,33 - 3,03**		
Caprins : 27 €	**0,48 - 0,48**		
Boucs :			

Ovins : 650
Apports de saison. 98% de vendus.
Agneaux : la qualité d'ensemble est en baisse, mais les cours continuent de progresser dans les sujets de moins de 45 kg et sont stables dans les agneaux de 45 à 50 kg. Par contre, on retient la faiblesse de la demande dans les sujets de + de 50 kg.
Brebis : très bonne vente, même si les tarifs reculent légèrement par rapport à la semaine dernière.
Béliers - Caprins : cours sans changement.

Nos bureaux seront fermés du 20 décembre 2014 au 01 janvier 2015 inclus, et seront ouverts le vendredi 02 janvier 2015 pour vous permettre d'annoncer vos animaux.

Effectifs : Agneaux : 520 - Brebis : 92 - Béliers : 21 - Caprins : 11 - Divers : 6

Toute l'équipe de Sicafome vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Prochain marché : le lundi 05 janvier 2015, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 15/12*

Ovins : 237	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**70 - 92**	**2,41 - 2,73**
Agneaux gras	**95 - 127**	**2,30 - 3,03**
Agneaux gras	-	-
Brebis	**51 - 98**	**0,60 - 1,25**
Béliers	-	-

Apports plus importants en agneaux à des cours stables en sujets de moins de 45 kg. Plafonnement de tarifs en lourds. Un seul lot invendu. Les tarifs continuent leur progression en brebis.
Prochain marché ovins le lundi 12 janvier 2015 aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 08/12/14 au 14/12/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,98 €**	**6,59 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,92 €**	**6,49 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,10 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 08/12/14 au 14/12/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,63 €	-	**2,41 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 08/12/2014 au 14/12/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,78	6,92	6,97	6,07	-	-	-	-
	Var.	-0,02	=	0,08	-0,06				
	R	6,60	6,67	6,58	-	7,18	6,94	-	-
	Var.	0,01	=	0,07		0,13	0,03		
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
3 (couverts)	U	-	6,82	6,78	6,02	-	-	6,97	-
	Var.		0,04	0,05	0,05			0,11	
	R	6,59	6,66	6,59	6,03	6,98	6,92	6,73	6,12
	Var.	0,05	0,05	0,03	0,12	0,11	0,08	0,06	0,02
	O	6,39	6,57	6,51	-	6,59	6,49	6,30	-
	Var.					0,03	0,01	-0,02	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		6,10	-	-
	Var.						0,05		
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : offre correspondant à la demande, prémisses d'une hausse saisonnière dans un marché calme. Brebis : marché calme avec une offre limitée.
Zone sud : vente limitée

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41 à 44
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41-42/2014		**33 500**	**0,219**	-	-	**5**
43-44/2014		-	-	-	-	**4**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 11 decembre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,20 à 4,70 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

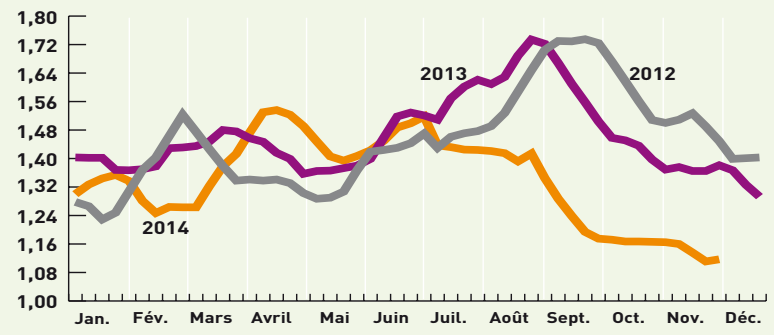
Porcs charcutiers cadran de Plérin (14830 porcs présentés) — *Cotations du lundi 15 decembre 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,117 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 05/12 au 11/12/14*

1,38 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

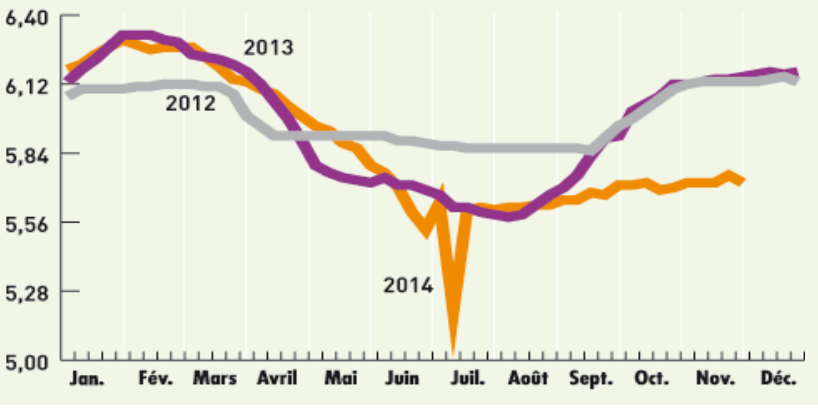
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 08/12/14 au 14/12/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,09 €**	-	-
U	-	**7,80 €**	**6,54 €**	-
O	-	**5,72 €**	**5,01 €**	**4,27 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 15/12/14 au 19/12/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**105**	**470-625 €**	**300-430 €**	**215-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**270-330 €**	**230-300 €**	**110-130 €**	**50-70 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-530 €**	**320-400 €**	**180-230 €**	**70-105 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**550-640 €**	**400-460 €**	**240-270 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**925**	**190-300 €**	**140-220 €**	**70-120 €**	**30-60 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 08/12/14 au 14/12/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,25 €**	**1,48 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,78 €**		

Céréales

Marché du 09 décembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2014			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de déc.	186 à 188	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
Aube/Yonne	qualité standard	3 de janv.	154	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	3 de janv.	151	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	dispo.	152	T C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	3 de janv.	154 à 155	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl		inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	déc.	135 à 140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		3 de janv.	141 à 142	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		déc.	133	T C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		6 de janv.	137 à 138	T C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		janv.-mars	220	A C
Yonne		janv.-mars	220	A C
Côte d'Or		janv.-mars	220	A C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale		inc.	C

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tracteur MC 120, 6 cyl, Perkins turbo power 6 relav. tbé rev. fin agilor pos
✆ **04.74.24.30.46. hr**

01 - Ch. emploi polyculture élevage dans ferme bien agencée proche Bourg en Bresse
✆ **06.09.53.08.98**

21 - VENDS tracteur Renault 103 54, année 89 avec épareuse Rousseau 572 SP, 10 000 euros (réf. 5104)
✆ **03 80 47 87 78**
06 07 30 78 15

26 - Cause retraite, vds tract MF 4260 4rm 100cv 2740h + jum TBE.
✆ **06 23 62 14 18**

26 - Vds 4x4 Defender 90hdi TD5 230 000 km, année 2000, 7000 euros.
✆ **04 75 21 40 02 (lais message ou après 20h30)**

38 - Vds tracteur Valtra N92 Hitech 3, 95 cv, année 2010, 1130 h, poste inversé, relevage avant, clim., TBE.
✆ **06 37 42 66 80**

38 - Vds 3 chiots mâle type Beauceron grands parents LOF 2 mois, n° puce mère 250269802563188 : 200 euros + identification.
✆ **06 24 56 63 30**

38 - Cse retraite vds trac MF 6465 dynag an. 2008, 2600 h, pont av suspendu relevage av2TS siège pneumatic TBE.
✆ **06 08 47 99 98**

42 - Vds trés bon taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir Montbéliard Charolais - livraison gratuite - poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds tracteur Ford 4100 avec fourche avant an 1977
✆ **06 75 39 54 15**

42 - Vds tract. New Holland T 5060 de 2008 106 cv 2860 h
✆ **06 28 28 99 53 le soir**

55 - Vds tracteur 1056 XL International, 8.500 heures.
✆ **06 79 63 86 71**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 6050 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 440C)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

67 - Recherche tracteur de 30 à 80 cv, 2 ou 4 roues motrices + tracteur vigneron + de 20 ans.
✆ **06 71 96 11 82**

68 - Mini pelle Kubota KX 101 3T7 de 2000 avec 4475H + 3 godets, curage, 50 et 40, Chenilles 80% bon. Vendu révisé. Prix 13 000 euros H.T . Dept 88
✆ **06 86 61 33 39**

89 - VENDS tracteur Case IH 744, année 74, 7 888 H, pneus usure 20%, 4 000 euros HT (réf. 5102)
✆ **06 12 95 24 97**

Travail sol

01 - Cessation vds chisel 13 dents roul. barre rep. hydr. combiné semis Pottinger 3m an 2012 tbé herse 6m bé vibro 5m charrue H. 6 S rev mono roue pulv. bert. 2000L DPA 12 m
✆ **06.09.41.45.15**

26 - Vds Cower Croop Gard 24 en X, bon état 3000 euros, faucheuse Khun FC 250G 3000 euros.
✆ **06 02 63 46 49**

38 - Vds herse rot Kuhn HR3002, 3m, rl packer dent démontage rapide portacourt pulvé Kuhn 800 l cde élec rp 12 m.
✆ **06 08 47 99 98**

Récolte

01 - Vds cse cess faucheuse conditionneuse portée Taarup 2m50 tbé + pneus neige : 2 de 215x55R16 prix 100 euros + 4 de 165 x 65R14 px 120 euros les 4 état neuf
✆ **06.64.06.76.84**

07 - Vds presse Supertino SR 712 120*70 Année 2008, 20000 bottes. Préchambre essieu tandem groupeur + éjecteur. TBE
✆ **06.07.83.74.59**

38 - Vd remorque Miro, bascu 5 T, roues neuves freins hydro : 2500 euros.
✆ **04 74 80 17 81**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large tract. 60 à 120 cv
✆ **06 2319 33 18**

Traitement

21 - VENDS pulvé Hardi 24 m., 88 trainé, 2 400 l., 1 500 euros à débattre, - distri. engrais Sulky, 1 500 l., 24 m., 1 500 euros (réf. 5106)
✆ **03 80 81 82 65**

Arbo-viti

21 - VENDS décuveurs Demoisy Premium GP 25 (queue de cochon), état neuf, - 1 photocopieur Rex Rotary MPC 2500 Super G3 (réf. 4801)
✆ **06 07 30 10 92**

26 - Vds broyeur Agram marteaux TS240 dep hydro an 2010 TBE + ch froide posit 16 palettes au sol TBE.
✆ **06 07 19 30 32**

38 - Vds table de triage convoyeur toutes dimensions à noix, camion, séchoir, remorque 10 T.
✆ **06 12 63 71 84**

71 - Vds enjambeur Bobard M75, an. 85, 7.800 H, porte-outils, charrues, bidons, rogneuse, tondeuses, centrale hydraulique.
✆ **03 85 36 94 76**

Distribution

89 - VENDS sprinter 4 m. Horsch, très bon état, socs Duette, pointes courtes, révisé. (réf. 5107)
✆ **06 08 78 27 49**

Forestier

42 - Vds broyeur de branches sur prise de force tracteur D 25 cm agicole
✆ **06 83 27 04 36**

Trav. publics

89 - VENDS traxcavator Caterpillar 955 K, TBE, marche aucun frais à faire, prix à débattre (réf. 510A)
✆ **06 83 50 90 36**

Agri. divers

01 - Vds scie circulaire à bois portée avec prise de force - tonne à eau sur roue 800l
✆ **04.74.98.13.47 le soir**

01 - Vds andaineur Claas 470, 4m60 - lève big bag Altec
✆ **04.74.51.25.02. hr**

01 - Vds adaptation chargeur Mailleux pour JD 6000 - siège Gramer - nettoyeur HP Dimaco - pneus BP 550x22,5 - porte char
✆ **06.85.17.96.95**

18 - Vends pulvé Evrard TE4100, 24 m, DPAE, révisé, BE, 9.000 euros - tracteur MF 3630, 6.900 h, avec jumelage, BE, 11.000 euros - charrue GB, 5 corps, sécu. boulons, clairevoie, 5.500 euros.
✆ **06 72 90 54 53.**

26 - Vds broyeur Agrimaster 2m40, Chisel 3 dents, groupe machine à traire. Le tout en bon état.
✆ **06 26 42 26 29**

26 - Cse ret, vds calibreuse abricots MAF 5 calibres atomiseur Berthoud TCI2000 ensacheuse peseuse noix
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

30 - ENCADRER Vds charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 24- 28- 36- 40 dis, bennes 8- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds r. baller JD 550 : 2600 euros- Facheuse JF 2,5 m : 3900 euros - andaineur Fahr 290 : 950 euros - foin petite botte - Achète char Doyeux 5 m.
✆ **06 14 47 49 53**

38 - Vds semoir engrais double plateaux 500 euros + pirouette 4 toupies: 300 euros + foin petite botte.
✆ **04 74 83 02 62**

38 - Vds cause retraite désileuse 1701 Lucas révisé très bon état + foin 2014 r 120x120.
✆ **04 76 05 55 66**

38 - Vds pulvérisateur Perra 400 l, année 82 en très bon état.
✆ **06 17 67 31 20**

38 - Ch. pièces tracteur Renault N70 ou D35 ou entier pr pièces - un apoite piquets hydrolique.
✆ **06 88 56 91 53 le soir, 20 h**

38 - Vds vis à grain 9 m diam. 100, chariot, foin bottes carrées et rondes, jantes 15 pouces Mitshu, pneus Michelin 600- 65R38 80 % usure le tout pas cher..
✆ **06 12 15 35 90**

38 - V cherrue Huard 56 séc. bou - élévateur Richon TBE - rouleaux grillages 2m - 1 m - tôles ondu. neuves 2 m.
✆ **06 84 85 08 50**

42 - Vds tracteur Case 745 XL 4x4 5000 h 7000 euros HT - semoir engrais Sulky DR 850 900 euros HT - vibroculteur Sicam 2.90 350 euros - broyeur marteaux 150 euros - tank lait 1680 l Japy prix à débt.
✆ **04 77 51 23 24**

71 - Destockage 1 échelette pour remorque 4 T à 95 euros HT, 4 masses av. TA Renault à 25 euros HT l'1.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage fenaison occ. faneuses 5,50 m, 1.300 euros HT + rotative Kuhn GMD602, 2,40 m à 1.850 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage pailleuse dist. enrubannage 5,2 m3, goulotte orient., cdes élec. TBE, 6.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

07 - Vds Remorque Bétaillère Long 3.10 Larg 1.55 Ht intérieur 1.90 Porte latérale Pont arrière 2 essieux Bâche Frein sur attelage Tapis Antidérapant Prix à débattre
✆ **04.75.06.09.06.**

38 - Cse retraite vds émous de prairie Fauch cond Kuhn press Br Krone faneuse Krone pulvé pailleuse Silo farm.
✆ **06 82 23 73 20**

42 - Vds cse cess. salle de traite TPA Boumatic 2006 8 postes Visse avant rotative Decro circuit mauvais lait - lav. auto.
✆ **06 75 97 10 80**

42 - Vds tank à lait 3500 L 4 traites Serap. an 2002 tbe
✆ **06 76 31 51 81**

42 - Vds cse fin activité salle de traite 2x4 dac sous silo, cases à veaux, plumeuse élect., groupe élect. 29 kva p. de force
✆ **04 77 24 63 04**

67 - Vends tank à lait Serap 3500 litres, année 2010, TBE, lavage auto.
✆ **06 44 15 93 15**

71 - Vends 3 rateliers libre service, long. 6 m, état neuf.
✆ **06 03 50 13 46**

Véhicule

Utilitaire

39 - Vds Nissan Navara King Kab 2011 149 Mkm pick-up crochet bac de benne, toutes options, prix 12 500 euros
✆ **06 08 06 13 88**

42 - Vds Quad Shineray 250 STXE- an 2011 - 450 km homologué - embrayage et batterie neufs - TBE -1150 euros
✆ **06 63 59 42 03**

42 - Vds C 15 D tbe CT ok prix à débattre - an01/02/93 - 180 000 km - courroie distrib faite.
✆ **04 78 48 94 96**

54 - Achète camion Renault Mercedes MAN 4x4 6x4 tracteur benne avec pompe à injection.
✆ **06 09 26 38 93**

69 - Kangoo DCI 70 - 2007, révisé + distribution, attelage, 4 pneus neige, galerie. Tél Gaithier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Bétaillère Master DCI 2008, 93000 kms, révisé, caisse alu neuve, pont Pte. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds Renault Premium 19 T, 2001, 497.000 km, plateau 9,50 m, TBE, savoyarde hayon 2 T, vis. 71, 11.500 euros HT.
✆ **06 08 63 53 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin deuxième coupe qualité extra stocké abri prix à débattre
✆ **06.87.22.42.75**

01 - Vds foin regain récolte 2014 stock hangar livraison 60 km maxi autour Mâcon
✆ **06.81.13.67.64**

01 - Vds foin année 2014 BR 120x130 prix 90 euros la tonne - foin 2013 120x130 prix 80 euros la tonne
✆ **06.15.75.20.88**

01 - Vds piquets acacia toutes longues
✆ **06.16.25.39.39**

26 - Vds pommes de terre déclassées pour animaux en sacs de 25 kg, prix 75 euros la tonne.
✆ **06 60 56 67 40**

26 - Vds luzerne 1 et 2 coupe foin 2013 et 2014, balles rondes.
✆ **04 75 68 66 77**
ou 06 29 65 02 36

38 - Vds balles rondes foin et refoin récolte 2014 bonne qualité.
✆ **06 65 61 76 70**

42 - Vds foin et enrubannage 2014 à 100euros/t prix départ
✆ **06 89 02 64 87**

58 - VENDS foin sur pied récolte 2015 sur 25 ha - Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 71074 Dijon Cédex (réf. 51VB1)
✆ **TERRES de BOURGOGNE**

58 - VENDS paille OP et blé sous abri, bottes rectangulaires, 120 x 90 x 250, livraison (réf. 5101)
✆ **03 86 26 21 17 le soir**
ou 06 75 08 92 19

89 - VENDS foin de prés 2013 - 2014 en big balles, 90 - 120 - 250 (réf. 5001)
✆ **06 70 98 33 82**

Fourrage

03 - vends foin en bottes rondes 300kg bonne qualité.
✆ **06 86 98 91 85**

03 - Vds foin de prairie 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaire départ Target Px 40,00euros
✆ **06 80 95 14 50**

03 - Vds foin de trèfle 2014 stocké à l'abri bottes rectangulaires départ Target Px 40,00euros
✆ **06 80 9 514 50**

03 - vds foin bio bottes rondes
✆ **06 10 78 08 84**

38 - Vends foin en bottes rondes bonne qualité région Morestel.
✆ **04 74 80 26 24**

71 - Vds foin, regain, enrubannée, bon prix, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin 2014 sous hangar, la balle de 400 kg, 35 euros, fait en bonne condition (réf. 5103)
✆ **03 86 73 16 01 HR**

Pépinière

26 - Vds plants de chênes truffiers verts et blancs sélectionnés et mycorisés par mes soins.
✆ **06 76 92 81 71**

Bât. Pro.

18 - Recherche ferme céréalière, achat ou location, sur 150 à 180 ha, avec reprise matériel.
✆ **02 48 59 84 42.**

Propriété

21 - Vigneron retraité dispose de 10 ha terres appellation Haute-Côte de Beaune, dernières vignes plus d'un siècle, - cuverie, cave voûtée, logement, dépendance, village dix minutes de Beaune. Etudie toutes propositions. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 49VV1)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

21 - VENDS maison de caractère, pierre XIXè à Rully, 1 000 m2, caves et cuverie, caveaux de réception, - plateforme cimentée 200 m2 pour aménagement habitation, chauffage central au gaz, grande cour privée 400 m2, 300 000 € (réf. 5004)
✆ **06 07 30 10 92**

58 - Agriculteur CHERCHE à louer ou à acheter hangar agricole pour loger vaches + génisses et foin sur Cosne sur Loire et environ (réf. 500B)
✆ **06 77 92 15 43**

Terrain

38 - Cherche pour installation terrain agricole secteur Drôme ou Isère Grésivaudan mini 20 Ha.
✆ **06 89 44 75 22**

69 - Recherchons pour développer petit élevage une surface de 2 à 5 Ha secteur Lyon-Vienne.
✆ **06 08 57 67 11**

Divers

18 - Loue beaux attelages de chevaux et bœufs, pour fêtes, défilés, comices,...
✆ **06 08 54 35 29.**

55 - Vds cellules hexagonales, 2 de 600 q et 2 de 500 q.
✆ **06 79 63 86 71**

69 - Vds pailleuse portée Lerin Cartel 4800 euros - Génisses PH et Montb. de 1 à 4 mois.
✆ **06 76 63 79 84**

71 - Le Mémento 2015 de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire est arrivé ! Un agenda, mais aussi le recueil de toutes les adresses et les contacts utiles, pour l'agriculture et la viticulture de Saône-et-Loire. Au prix de 7 euros, port compris. Courriel : courrier@agri71.fr
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

21 - Cession 150 ha, 130 céréales, 20 herbe, location bâtiments, vente matériel, région Semur en Auxois (réf. 5005)
✆ **03 80 89 02 37**
06 71 30 78 62

Service

84 - AMINE Agri., 20 ans d'expérience, propose ses services pour la taille de fruitiers, travail soigné et garanti. Siren 451 147 177.
✆ **06 27 51 46 61**

Mariage

Rencontre

01 - Agri 50 ans souhaite rencontrer JF 40/52 ans aimant la campagne pour rompre solitude
✆ **07.82.94.74.68**

67 - JH 46 ans célibataire sans enfant désire rencontrer JF 40-48 ans sérieuse dynamique honnête aimant la nature et les chevaux, enfant bienvenu pour fonder une famille si affinité. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim 67014 Strasbourg Cedex sous la référence 69478.
✆

Offre

Emploi

21 - RECHERCHE apprenti polyculture-élevage 18 ans, permis VL si possible, nourri, logé. (réf. 51VB2)
✆ **06 82 44 28 60**

RECRUTE

AXEQUIPEMENT

Responsable commercial de secteur

- est responsable et autonome sur un secteur dédié pour l'ensemble de l'activité commerciale " machines "
- établit et organise un plan de démonstration et gère la mise à disposition d'un démonstrateur sur son secteur
- gère aussi bien la relation client que la relation fournisseur et il/elle définit conjointement la stratégie commerciale adaptée à son secteur avec la Direction commerciale

Poste à pourvoir à partir du 1er janvier sur le secteur Nièvre
Pour postuler, envoyer votre CV et lettre de motivation à David Martin : martindavid@axequipement.com (06 89 30 49 38)

JOHN DEERE MERLO POTTINGER BEDNAR AMAZONE

69 - Entreprise région Lyon cherche son responsable production expérimenté cult. bio et raisonnée. Contact : Les Jardins du Printemps : ✆ **sophie.chenal@lesjardinsduprintemps.com**

Animaux

Bovin

18 - GAEC Dérimay vend taureaux 7-18 mois + 15 veaux de l'année, HBC, bonnes origines.
✆ **06 12 87 55 51 ou 02 48 74 08 87.**

18 - Vds taureaux de l'année et 18 mois, HBC. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vds génisse pleine et vaches montbéliardes en lactation.
✆ **02 48 96 09 80.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs CHAROLAIS 1 à 4 ans, - 4 génisses pleines, - 9 laitonnes, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 500A)
✆ **03 80 96 44 68 06 73 10 01 13**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène 2 taureaux adultes, 25 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 500D)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - Cause cessation VENDS 10 vaches pleines, vêlage mars, ind. IBR (réf. 5105)
✆ **06 76 62 39 61**

21 - VENDS vaches, génisses pleines, - 1 taureau 4 ans, HBC, IND IBR, race Charolaise (réf. 510B)
✆ **06 17 06 24 93**

38 - Vds 4 génisses croisées Montbéliard X Holstein à terme janvier, niveau étable 8500 KG.
✆ **06 73 39 97 45**

42 - Vds 3 vaches Salers 9 à 10 ans échograph. pleines Charolais indem IBR BVD
✆ **04 78 48 94 96**

42 - Vds 1 vache Prim Holstein terme le 7/01/2015
✆ **06 28 28 99 53 le soir**

42 - Vds vaches Montbelliarde lactation cellule ok controle laitier Upra bonne origine
✆ **06 76 85 44 52**

42 - Vds 3 génisses Limousines terme 20 décembre dociles et calmes
✆ **06 70 17 34 85**

42 - Vds 4 génisses Abondance à terme Décembre ind IBR
✆ **06 69 43 04 91**

57 - Vends taureau Charolais HBC 18 mois ind. Ibr.
✆ **06 31 92 87 43**

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
06 31 37 86 81

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4601)
✆ **06 47 59 78 09 06 37 56 84 66**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 500C)
✆ **03 86 50 37 07 06 15 01 71 67**

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ **06 12 96 37 72**

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisse Montb. 5 semaines indem IBR - BVD
✆ **04 74 04 75 34 ou 06 43 90 85 42**

69 - Vds VL MO en lactation, génisses prêtes CL et TGS.
✆ **04 78 44 53 65 ou 06 09 61 61 92**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année inscrits HBC, toutes garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ou 06 07 31 03 42**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 490A)
✆ **03 85 79 40 98 06 74 09 49 89**

71 - VENDS génisses 30 mois pleines à terme déc. et janvier, HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 5003)
✆ **06 85 29 60 85**

71 - Vds bons taureaux 2, 3 et 4 ans, HBC, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 ou 03 85 24 02 61**

71 - Vds 2 génisses Abondance + 1 Montb. 34 mois, écho. terme 20/12, TGS, ind. IBR, T.B. origines.
✆ **06 72 66 70 04**

Caprin

42 - Vds 20 chevrettes Saanen pleines sans corne mise bas cour. février. Livraison assurée.
✆ **06 86 57 38 41**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs.
✆ **06 73 47 78 29 ou 04 75 62 80 43 (HR)**

Chien

38 - Cherche chiot de garde issus de plusieurs croisement.
✆ **06 31 80 13 93**

71 - Vds 5 chiots Ptits Bergers des Pyrénées, nés 18.10, non Lof, pts visibles, pucés, vac. mère : 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO011618 - YONNE
RESPONSABLE DU VIGNOBLE H/F
Acteur historique majeur du Chablisien. Maison fondée en 1850, avec 90 ha de vignes et une activité de vinificateur-éleveur. Vous êtes responsable de la conduite d'un Vignoble de 90 hectares avec pour principaux objectifs le souci de l'excellence, la qualité des raisins et la rationalisation de nos coûts. Ainsi, vos principales missions sont les suivantes : Conduite du vignoble : - suivi technique du vignoble, sélection parcellaire, qualité et traçabilité des produits, met en œuvre et contrôle l'ensemble des processus techniques liés à la vigne du domaine pour assurer une production de raisin de haute qualité, encadrement du personnel et des sous-traitants au quotidien, suivi des baux, pilotage et suivi des coûts. Assistance au directeur technique vigne et vin sur les dossiers, recherche et développement, suivi des fournisseurs de raisins, moûts et vins. Animation des produits auprès des clients (dégustations...) Mise en place d'outils de gestion pertinents et identification d'axes de progrès & d'innovation. Formation : Issu(e) d'une formation type BTS Viti/oeno.Vous disposez au minimum de 4 années d'expérience sur un poste similaire. Compétences : Connaissances techniques viticoles. Force de proposition. Esprit d'équipe, polyvalence, disponibilité & implication. Anglais courant indispensable. CDI, statut cadre.

AO011420 - ALSACE (SECTEUR COLMAR)
COLLABORATEUR COMPTABLE H/F
Pour un cabinet d'audit et d'expertise comptable. Vous accompagnez vos clients dans l'établissement de leurs comptes annuels jusqu'à l'établissement des bilans et liasses fiscales. Votre relationnel de proximité et votre connaissance du secteur agricole seront des atouts majeurs sur ce poste. Titulaire d'un BTS minimum, exp au moins 4 ans en cabinet ou association de gestion. Candidatures ouvertes aux Experts-comptables stagiaires. CDI.

AO011445 - NIEVRE
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Concessionnaire. Développer le CA et augmenter les parts de marché du secteur. Prospecter et mettre à jour le fichier clients/prospects. Visiter et conseiller les clients et prospects. Accueillir et conseiller les clients en agence. Participer aux opérations marketing. Dynamique, motivé, de terrain et ayant des affinités avec le monde agricole. Rémunération attractive fixe + com. Voiture, ordinateur et téléphone portables.

AO011581 - DOUBS
RESPONSABLE DU SERVICE GENERAL H/F
OPA. En tant que chef du service général administratif, il aura notamment pour missions, sous la responsabilité directe du directeur général. Diriger et animer le service - participer à l'équipe de direction - mettre en oeuvre la stratégie du service dans le cadre des orientations globales définies. Organiser la logistique de l'établissement pour sa mission consulaire et sa mission d'intervention - appui logistique à la conduite des projets par les services opérationnels. Gérer les ressources humaines en interne, et pour son rôle de pilote de la mutualisation au sein du réseau. Assurer le suivi budgétaire et le contrôle de gestion. Assurer un appui logistique à la mutualisation du réseau - participer aux évolutions en cours dans ce domaine. Formation supérieure dans les domaines de compétence considérés. Connaissance du monde agricole. Qualités relationnelles, d'organisation et d'animation. Aptitudes rédactionnelles et à la communication. Aptitude au travail en réseau et à la conduite de projets. CDI. Entrée dès accord.

AO011449 - 39 ET 25 , 71
TECHNICO COMMERCIAL RUMINANTS H/F
Leader en nutrition animale nous renforçons nos équipes dans les régions citées. Vous réalisez l'animation et le développement commercial d'un secteur : prospection, développement et suivi technique et commercial de vos clients, mise en place de plan d'action commercial. Issu d'une formation supérieure commerciale ou agricole, bonne connaissance du monde agricole, sens du relationnel. Entrée 01/15. CDI.

AO011500 - NIÈVRE
ENSEIGNANT AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET VALORISATION DES ESPACES H/F
Lycée agricole. Enseigner l'aménagement et la valorisation des Espaces (Espaces forestiers; naturels, paysagers) en bac technologique STAV Aménagement et Valorisation des Espaces et en abc professionnel aménagement paysager. Bac+3. Être pédagogue et apte au contact des jeunes. Esprit rigoureux des compétences en aménagement paysager requis. CDD 6 mois. 700 € net/mois. 50% soit 9h de cours/semaine.

AO011529 - NIEVRE
MAGASINIER APPRO CEREALES ITINERANT H/F
Coopérative céréalière. Accueillir, renseigner et informer les clients. Réceptionner, conserver et expédier les céréales. Réceptionner et distribuer l'approvisionnement. Réceptionner et distribuer les engrais. Suivre les commandes approvisionnements et contrats de céréales. Contribuer à la bonne gestion des stocks. Formation agri/agro. Expérience de conduite d'un silo. Bonne maitrise des outils informatiques. CDI.

AO011548 - JURA
AGENT D'ELEVAGE LAITIER H/F
Exploitation lait à Comté 3 associés. Traite, alimentation et soin aux animaux. Participation aux autres travaux de l'exploitation. Motivé par l'élevage. Maitrise conduite de matériel agricole. Permis B. CDI Temps plein annualisé. Contrat génération (-30 ans). Travail 1 week-end sur 2. Embauche dès que possible.

AO011569 - SAONE ET LOIRE
SAISONNIER TAILLE VIGNE H/F
Exploitation de 30 ha, vinification et vente en cave particulière. 2 salariés à pleins temps. Taille de la vigne, pliage et travaux étiquetage en cave. En équipe avec 2 autres salariés. Avoir déjà travailler l'hiver dans les vignes au minimum. Du lundi au vendredi midi. 3 mois. Travail en équipe. Taux horaire de 10,50 brut. Possibilité de rester manger sur place (local chauffé, sanitaire, micro-onde); repas non fourni.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. +00 333 24 71 74 27 - Fax. +00 333 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
CAGE PM2400 GALVA + ACCESSOIRES
Présent au SIMA du 22 au 28/02/15 Hall 7 - Allée B - C
3537€
LECTEUR ÉLECTRONIQUE 592€ 1€
+ BARRES DE PESÉE
1275€
SOIT 5404€ 4812€ HT*
*Offre valable jusqu'au 31/12/2014

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
Bandeau en ABS - polyvinyl
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire€ TTC	PRIX total€ TTC
219501		53,00	,
239417		111,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER€ TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
©AGT - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE REJSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REJSSIR sur : http://boutique.reussir.fr

AURAN
RN 88 à 20 km d'ALBI
81190 LES FARGUETTES
☎ 05 63 76 54 52
Carrosserie AURAN
www.carrosserieauran.com

DUCATO	120CV	84 000 KM	2009
MASTER	120CV	107 000 KM	2007
DUCATO	2L8	96 000 KM	2002

LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
Tablette Ordinateur SmartPhone
L'information vous accompagne partout

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:
Nom - Prénom :
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

AB RENOVATION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
Le Village 21690 Boux sous Salmaise
530 004 696 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

- à transféré le siège social qui était Le Village, 21690 Boux sous Salmaise, au 19 chemin des écluses, 21150 Marigny le Cahouet,
- à constaté la démission de Monsieur Benjamin Boucherot de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL215113371

OPENDEV

**Sarl au capital de 910 200€
Parc de la Mirande
14K, rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon
RCSDijon 451 397 194**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Sarl OPENDEV, au capital de 157 500 €, en date du 31/12/2013 ont décidé de réduire le capital de 157 500 € par annulation des parts sociales pour le porter à 0€ et d'augmenter le capital social de 910 200 € pour le porter à 910 200 € par voie d'apport d'une créance liquide, certaine et exigible.

Cette augmentation de capital a été réalisée par création de 4 551 parts nouvelles de 200€ de valeur nominale chacune.

En conséquence, l'article 7 des statuts «Capital social» est rédigé comme suit :

Ancienne mention : le capital est fixé à la somme de 157 500 € (cent cinquante sept mille euros); il est divisé en 15 750 parts de10 € chacune.

Nouvelle mentions : Le capital est fixé à la somme de 910 200 € (neuf cent dix mille deux cent euros); il est divisé en 4 551 parts de 200€ chacune.

Le gérant.

AL215113656

SCI MEFC 52, au capital de 235000 € ayant son siège Imp de la place à l'Eglise 21700 Saint Nicolas Les Citeaux RCS Dijon 420 741 829: l'AGE du 9 Novembre 2014 a réduit le capital de 230 000 € pour le ramener à 5 000 €, Anc.ment.: 235 000 €, Nouv.ment.: 5 000 €. A nommé Marie-Edith Couchot domiciliée Imp de la place à l'Eglise 21700 Saint Nicolas Les Citeaux, co-gérante et a modifié les statuts. Dépôt légal RCS Dijon.

AL215113660

NICKAM

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue de la Prielle
21490 Ruffey les Echirey
R.C.S. : Dijon 492 312 293**

Aux termes d'une délibération en date du 4 décembre 2014, la collectivité des associés a décidé :

1) de nommé Monsieur Rebouillat Max, demeurant 5 rue de la Prielle 21490 Ruffey les Echirey, en qualité de cogérant pour une durée indéterminée.

2) d'étendre l'objet social, à l'activité de : Restaurant, bar, soirées à thèmes, location de salle.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

La gérance

AL215113662

FREDOM

**SAS au capital de 1.200.000 euros
Siège : Les Bonnes Filles 21200 Levernois
501.608.822 RCS Dijon**

L'Assemblée du 29 Septembre 2014 a constaté la fin du mandat de M. Michel André commissaire aux comptes suppléant (ancienne mention) remplacé par M. Thierry André, avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon 21200 Beaune, membre de la compagnie régionale de Dijon.

RCS Dijon

AL215113681

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SELAS NOURISSAT MISSEREY
STRIFFLING VIARD
NOURISSAT-GONTHIER
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon**

Suivant acte de Maître Hugues Misserey du 2 décembre 2014, Monsieur Alain Guy Hervé Latrasse, retraité, et Madame Françoise, Marie Raveau, retraitée, son épouse, demeurant à Plombières les Dijon (21370), 11 route de Paris, initialement mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Plombières les Dijon (21370), le 1er août 1966.

Sont convenus d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Hugues Misserey

Pour avis et mention

Me Hugues Misserey, notaire

AL215113655

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson, notaire associé de la société civile professionnelle « Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés», titulaire d'un office notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 place de l'Europe, le 15 décembre 2014, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Jean-Pierre Loriquet, retraité, et Madame Odette Jeanne Renée Ricard, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Cessey sur Tille (21110) 19 rue de la louve.

Monsieur est né à Dijon (21000) le 20 septembre 1950

Madame est né à Cessey sur Tille (21110) le 16 avril 1953

Mariés à la mairie de Izier (21110) le 12 août 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

AL215113680

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Dénomination sociale : EARL VOISOT VINCENT

Siège : 5 Rue de la Fosse - 21380 Epagny

Forme : Société civile

Capital : 430 500 €

Objet : Gestion et exploitation de biens agricoles

Durée : 99 ans

Apports: des biens mobiliers pour un montant net de 430 500 €

Gérant : M. Voisot Vincent, demeurant à 21380 Epagny

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance

AL215113643

Par acte SSP du 01/12/2014, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :IDIMO

Objet social : acquisition, exploitation par bail ou autrement et cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers

Siège social :Ä®31 rue Charles Lahaye, 21000 Dijon.

Capital : 360 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Colas épouse Pêpe Isabelle, demeurant 31 rue Charles Lahaye, 21000 Dijon, M. Colas Didier, demeurant 2 rue de Bagneux, 10340 Les Riceys, Mme Colas Monique, demeurant 2 rue de Bagneux, 10340 Les Riceys

Clause d'agrément : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement de tous les associés. Cette disposition vise toutes transmissions à titre onéreux ou gratuit, y compris celles au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL215113657

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUNE:. AOC BEAUNE 1er Cru 34 a 39 ca - Les reverses: BV-112[12]-113[12]

VOLNAY: AOC VOLNAY Village et 1er Cru, Coteaux Bourguignons - 1 ha 04 a 31 ca - Grange le duc: AP-23 - Sur roches: AB-211[91]-212[91]-213[84]-214[84] - Taille pieds: AX-141[43]-142[43]

Pour les dossiers ci dessus : Location sur la totalité de la surface - Objectif : maintien du fermier en place.

CORPEAU: Fond libre :AOC Bourgogne. 95 a 95 ca - Les riaux: AC-32

LA ROCHEPOT: Fond libre : Terre à Vigne AOC Hautes Côtes de Beaune - Objectif : Priorité pourra être donnée à une opération de remaniement parcellaire. 1 ha 50 a 90 ca - La guinotte: A-912-913

GEVREY-CHAMBERTIN: Location sur la totalité de la surface Vigne AOC Gevrey-Chambertin 1er Cru «Les Champeaux». - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle. 17 a 83 ca - Champeaux: AD-29

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/01/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL215113679

Avis de constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon (21) du 12/12/14, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CELAHO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Siège : 7 Rue de la Grande Fin, 21121 Fontaine les Dijon

Durée : 99 ans

Capital : 20 000 €

Objet : Achat, vente, installation, support, maintenance et formation sur les métiers et services suivants : opérateur de communications électroniques et de services cloud, intégrateur de solutions de télécommunications, de sécurité et informatique, développement de logiciels, de services et d'applications INTERNET, de façon générale, toutes les solutions ou systèmes communicants ou résidents dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Toutes prestations dans le domaine des systèmes informatiques et des télécommunications, notamment prestations d'infogérance, études, conseils, assistance, réalisations, sous-traitance, etc... Acquisition, vente, location et maintenance de tous matériels et logiciels informatiques et de télécommunications. Toutes formations relatives aux outils et services informatiques et de télécommunication

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés (majorité de plus de 60 % des droits de vote)

Président : La société à responsabilité limitée Xenon Training, au capital de 10 000 €, dont le siège social est 147 Rue d'Auxonne, Le San Diego, 21000 Dijon, immatriculée au R.C.S. de Dijon sous le n° 514 815 679, représentée par Mr Gérald Lonjard, gérant.

Directeur général : La société à responsabilité limitée CELAHO, au capital de 30 000 €, dont le siège social est 110 Allée des Lilas, Les Fenières, Bâtiment A, 01150 St Vulbas, immatriculée au R.C.S. de Bourg en Bresse sous le n° 804 292 423, représentée par Mr Gilles Chapat.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis

La Présidente

AL215113676

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'ARRET GOURMAND

**SARL en liquidation
Au capital de 20 000 €
61 avenue Drapeau 21000 Dijon
791 986 813 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision du 31/10/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Manuel Fernandes, 6 rue des Hauts de la Combe 21000 Dijon, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Hauts de la Combe 21000 Dijon.

RCS Dijon.

AL215113391

En date du 15/11/14 la SARL unipersonnelle PRESPAR au capital de 10000 € dont le siège est à Dijon (21000) 10 Place de Libération, 512332 206 RCS Dijon, a été dissoute par anticipation. M. François Gond demeurant à Dijon (21), 10 Place de la Libération, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

AL215113440

Clôture de liquidation.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24/11/2014 de la société SC PIVERT CHAIZE, société en liquidation, société civile, au capital social de 230.000,00€, siège social : 28 Grande Rue, 89260 La Chapelle sur Oreuse, RCS Sens 439654799. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Chaize Michel, 42 Bd Jean Jaurès 63400 Chamalières, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Pour avis.

AL215113654

NAIRBIER

**SARL au capital de 7 622 euros,
12 Rte de Dijon 21220 Gevrey Chambertin
431354513 RCS Dijon**

L'AGO du 24/07/2014 des associés de la SARL en liquidation NAIRBIER, capital 7622 euros, siège social à Gevrey Chambertin, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30/06/2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et a constaté la clôture de liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Dijon.

AL215113663

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon**

SELARL FREDERIC DENIS

**SELARL en liquidation
au capital de 150 000 euros
Siège social :
02 bis rue du Colonel Redoutey
21130 Auxonne
RCS Dijon 494 671 167
SIRET 494 671 167 00026**

L'Associé unique dans sa décision du 15 décembre 2014 a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 septembre 2014, déchargé Monsieur Frédéric Denis demeurant à Flagey les Auxonne (Côte d'Or, 01 rue du Château d'eau de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le Liquidateur :Monsieur Frédéric DENIS

AL215113664

**SCP du Parc-Curtil & Associés
Société d'Avocats
4 rue Jeanne Barret - 21000 Dijon**

2ELP

**SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 Chemin de Daix
21121 Fontaine-Les-Dijon
RCS Dijon B 533547675**

L'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2014 a:

• décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

• nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Emmanuel Chevasson demeurant 16 chemin de Daix à Fontaine-Les-Dijon (21121), avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège de la société.

Pour avis

AL215113672

TRANSFERT DE SIÈGE

CANNES AUTO RACING

**SARLau capital de5000euros.
Siège social : 46 Voie Romaine
21490 Norges-la-Ville
524 595 493RCSde Dijon.**

En date du10/11/2014,l'AGEa décidé de transférer le siège social de la société au 1 place Bertrand Nogaro,34670Baillargues, à compter du01/12/2014.

Radiation au RCSde Dijon.

AL215113645

PAPICOO

**EURL au capital de 3 000€
SS : 123 rue du Faubourg
21500 Montbard
RCS Dijon 802 720 789**

Par décision du gérant Papa Amadou Mbengue du 12/12/14, à compter du 12/12/14,le siège social sera transféré à son domicile : Apt B01 Flaubert 10 imp Flaubert 85000 La Roche-sur-Yon

Immatriculée au RCS La Roche-sur-Yon

AL215113653

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

**LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles**

ABC IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée
Au capital social de7 622,45euros
Siège social: 31 avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers
338 848 930R.C.S. Nevers**

Le 1er décembre 2014 l'Assemblée Généralea nommé PrésidentMonsieur Daniel Balloux-demeurant409 rue Pierre Timbaud 58600 Fourchambault, Directeur Généralen remplacement de Madame Angélique Soulas, démissionnaire.

Pour avis.

AL585113579

«BOPRO»

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 622.45 €
Siège social : 12 Route de Lamenay
58380 Lucenay-Les-Aix
RCS Nevers B 390 021 087**

L'A.G.E. du 29novembre2014 a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée et ce avec effet rétroactif au 1er juin 2014.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme:

Ancienne mention: société à responsabilité limitée

Nouvelle mention: société par actions simplifiée

Administration:

Ancienne mention:

Gérant: Daniel Perot demeurant à Lucenay-Les-Aix (58380) 12 Route de Lamenay,

Nouvelle mention:

Président: Daniel Perot demeurant à Lucenay-Les-Aix (58380) 12 Route de Lamenay,

Mentions complémentaires:

Pouvoirs du président:

Le Président est investi du pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers et dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la société dans le cadre de l'objet social.

Admission aux assemblées et droit de vote:

Tout actionnaire peut participer aux assemblées si ses actions sont inscrites à compter du jour de l'assemblée. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cessions d'actions: Agrément des actionnaires pour les cessions d'actions à des tiers.

RCS: Nevers

Pour avis

AL585113657

SERVICEIMMO EURL

**Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 2.500 euros,
Siège social : Domaine de Savigny,
58330 St. Saulge,
RCS Nevers 491 518 163
n° de gestion 2006 B 23U**

Aux termes du procès verbal en date du 10/12/2014, l'associé unique a décidé la modification de l'objet social à compter du 10/12/2014 et de modifier l'article 2 des status comme suit: Agent Immobilier, transactions sur immeuble et fonds de commerce. Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement. Location gîtes et chambres. Médiation, soutien et accompagnement dans la vente ou l'achat d'un bien immobilier et, plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, immobilière, mobilière ou financière se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utile à cet objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention, M. S.F.Hattink, Gérant

AL585113663

POLEMA CONSEILS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 63 route de Foncelin
58640 Varennes Vauzelles
RCS 519 433 489**

Par décision de l'AGE du 10/12/2014, il a été décidé de modifier l'objet social à compter

du 01/01/2015 :

Nouvel objet social :

La société a pour objet la prestation de services et de conseils aux entreprises, notamment dans les domaines administratif, financier, développement stratégique et transmission. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser le développement.

Autres modifications :

Les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Menuel Philippe de ses fonctions de gérant et ont nommé Monsieur Menuel David demeurant rue Margueritte Audoux, 58640 Varennes Vauzelles, gérant à compter du 01/01/2015.

AL585113665

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Dépôt de l'État de collocation de :

Mauchien Isabelle épse Maquet

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de:

Mauchien Isabelle Thérèse épouse Maquet

Sis à: 03320 Lurcy Levy

Pouzy Mesangy - Nizerolles

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

AL585113673

Tribunal de commerce de Clermont-Ferrand,

Par jugement en date du 28/11/2014, le Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand a prononcé Jugement de liquidation judiciaire en cours de procédure

de PK ETABLISSEMENTS

14, rue Georges Besse- Zone Industrielle du Brezet 63100 Clermont-Ferrand. R.C.S.: 861 200 418

ETS Secondaire: 16, place Saint-Sébastien-58000 Nevers

A nommé la SELARL Sudre représentée par Me Thierry Sudre, 2 av Bergougnan, 63100 Clermont-Ferrand en qualité de liquidateur

Le Greffier.

AL585113674

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques,

le Mardi 3 février 2015 à 10h30 au TGI de Nevers (58), au Palais de Justice, Place du Palais

UN IMMEUBLE à Château-Chinon Ville (58)

15 rue Jean-Marie Thevenin

A usage d'HABITATION avec partie ancien commerce de 235,83 m2 (hors sous-sol et grenier), comprenant au sous-sol (69,97 m2) : deux caves communicantes ; au rez-de-chaussée : entrée avec dégagement, cuisine, séjour, deux pièces (anciennes boutique et arrière-boutique), au premier étage : quatre chambres, salle de bain, w.-c., rangement; au second étage : couloir, puits de lumière, chambre avec salle d'eau attenante, pièce, chambre avec un point d'eau, grenier de 33,96 m2. Une cour dans laquelle se trouvent un hangar divisé en deux bâtiments et un wc. Le tout cadastré section AK numéro 55 pour une contenance de 03 a 15 ca

► Ce bien est actuellement inhabité

Mise à prix : 60 000 Euros

Consignation pour enchérir: 6 000 Euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser:

Au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Nevers où il a été déposé sous la référence Greffe 14/00038 - A Maître Dominique Guenot, membre de la SCP D. GUENOT et E. SENLY, Avocat à Nevers (58000),

2 place de l'Hôtel de Ville, Tél: 03 86 71 62 50

Visite sur place le Mercredi 21 janvier 2015 à 14h30

AL585113658

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Jean-Louis BRIDOUX
Jean-Louis BARROIS
Nathalie LOOCK
Michaël DANJOU
Anne-Sophie HEBERT-VIDAL
Notaires à Lille

Acte du 02/12/2014, M.Gilles Vartanian et Mme Arlette Germain son épouse, demeurant à Arnay le Duc (21230) 6 route Nationale lieudit «La Folie», marié à Crux la Ville (58330) le 17 avril 1971 ont adopté le régime matrimonial de la communauté universelle avec clause d'attribution inégale de la communauté au survivant en cas de décès en présense d'enfants ou intégrale en l'absence d'enfant et avec faculté pour le survivant de prélever par préciput le bien immobilier constituant sa résidence principale, le mobilier garnissant tant la résidence principale que les résidences secondaires, les véhicules et les contrats d'assurances vie non dénoués au premier décès.

Oppositions à adresser sous trois mois par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou d'exploit d'huissier à Me J.L Barrois, notaire, 95 rue de l'Hôpital militaire, 59000 Lille

Jean Louis Barrois

AL585113662

SCP J.P JACOB ET C.THEVENY
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, notaire associé à Cosne Cours sur Loire, le 20/11/2014,

Mr Martignon Michel Louis Marcel, et Mme Renn Madeleine Lucienne, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 7 rue Mendès France, mariés à la mairie de Bitry (Nièvre) le 27/11/1971 sous le régime de la communauté d'acquêt à défaut de contrat de mariage, ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par acte d'huissier de justice à Me Théveny, notaire à Cosne Cours sur Loire.

En cas d'opposition, les époux, peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

Me THEVENY, notaire

AL585113664

Suivant acte reçu par Me JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 3/12/2014, **Mr Galmard** Pierre et **Mme Legay** Claudine Pauline Laurence, son épouse, dt à Clamecy (Nièvre) 39 route de Pressures,

Mariés à la mairie de Carvin (62220) le 4 Juillet 1966, sous le régime de la communauté d'acquêts sans contrat de mariage,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la Communauté Universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours Sur Loire.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL585113678

➜ AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 27 novembre 2014, il a été constitué une SARL dénommée: DAVID HEURLEY

Objet social : L'entretien et la réparation de machines agricoles et de tout véhicule terrestre à moteur ; la vente de pièces détachées relatives à l'activité ci-dessus spécifiée.

Siège social : 20 rue des Boulats, Luthenay Uxeloup (Nièvre)

Capital : 1500 euros

Gérance : Monsieur David Heurley demeurant 20 rue des Boulats, Luthenay Uxeloup (Nièvre)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL585113547

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun des RONCENETS, dont le siège social est fixé «Les Petites Fourches», 58230 Saint-Brisson.

Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 juin 2014.

Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, les fondateurs

AL585113554

SCI LES GAMBETTA

Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : Nevers (Nièvre)
25 bis rue Gambetta
RSC Nevers 449 361 617

Décision : AGE du 06/11/2014

Objet : transfert du siége social

Ancienne mention : Nevers (Nièvre) 25 bis rue Gambetta

Nouvelle mention: Nevers (Nièvre) 13 rue des Merciers

Pour avis

AL585113556

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à Cosne sur Loire en date du 25/11/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI ETC COSNE

Forme : Société civile immobilière.

Siège : Rue Henri Dunant 58200 Cosne sur Loire

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 12 000 €

Gérance : Mr Stéphane DELZAIVE demeurant 22 Rue Combeau 58600 Fourchambault et Madame Séverine DE ARO demeurant 19 Sauzay 58460 Corvol L'Orgueilleux

Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

AL585113577

Par acte SSP du 27/11/2014, ila été constitué une société civile immobilière.

Dénomination : Levant

Siège : 16 rue du Chapeau rouge, 58410 Entrains sur Nohain

Objet : constitution d'un patrimoine immobilier par acquisition de tous biens immobiliers, mise en valeur, transformation, aménagement, gestion, administration, location

Durée : 99 ans à compter de son inscription au RCS

Capital : 10 000 €

Gérante nommée pour une durée indéterminée: madame Taccard Laurence, demeurant à 58410 Entrains sur Nohain, 16 rue du Chapeau Rouge. Les parts ne peuvent être cédées à toutes personnes qu'avec le consentement des associés, donné par décision extraordinaire, à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL585113587

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CERCY-LA-TOUR (AA 14/0103)

Biens occupés:

1 ha 36 a 89 ca

- Buisson mathelin: G-185 - Pre des chateaux: G-194-195

Cmne de CHIDDES (AA 14/1110)

Biens occupés:

11 ha 80 a 65 ca

- Champ de la pierre: ZH-25(*) - L echart: ZH-10(*)

Cmne de SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN (AA 14/0106)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

17 ha 09 a 02 ca

- Courcelles: B-35(Z)-35(A*)-39-40-41-42 - Le bois ferme: B-45 - Le pre neuf: B-43(*)-44(*) - Les encrots: B-19(*) - Pre du trefle: B-12 - Vossemont: B-17(*)-18

Et par extention, Cmne de DOMMARTIN:

6 ha 72 a 30 ca - Montiau: A-340-347(*)-348-349(*)

Cmne de LIVRY (AA 14/0107):

1 ha 47 a 84 ca

- Les champs bonnage: ZR-32(*)-33

Cmne de MARIGNY-SUR-YONNE (AA 14/0104):

82 ha 19 a 42 ca

- Foret de saulois: C-276-277-278-279-280-281 - Le soulins: B-950[286]

Cmne de MONTREUILLON

Biens loués en totalité :

27 ha 94 a 64 ca

- Bois des nasses: G-179 - Bois perrot: G-254-255 - Crot des vignes: G-144(*)-146 - Echeintre carreau: G-245-246-248-249-250(*) - L enclos: G-165(*)-166(*)-167(*)-172(*)-173-174 - L haut d amont: G-105

- Les boulas: G-195-196-198-199-200-201-204-205-206 - Les canottes: G-16(*) - Les carreaux: G-242(*)-243-244 - Les garennes: G-277 - Les poruses: G-132(*) - Pre cizeau: AD-75(*) - Pre derriere: AD-86(*)

- Rilon: G-320-321-335-341-342-354 - Rimorin: AD-94(*)

Et par extention, Cmne de MHERE :

1 ha 30 a 40 ca

- L haut d amont: G-342 - L haut de chaux: F-24 - Les vernets: F-6

Cmne de MOUX-EN-MORVAN (AA 14/0108)

Biens loués en totalité :

6 ha 72 a 06 ca

- Le haut des champs: E-519-524-525-527-531 - Le moufloux: E-379 - Le pre pitois: F-775-1003[776]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 05/01/2015 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL585113683

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée DL IMMO, au capital de 4 000 euros, ayant pour objet l'activité de marchand de biens. Le siège social est Impasse du Cimetière - 58600 Fourchambault.

Le gérant est M. David Bouguin, dt 37, rue de la Croix Saint Etienne - 58180 Marzy.

Pour avis,

AL585113654

Société Notariale
Joël GAUTHIER
& Emmanuel CLERGET,
Notaires
58400 La Charité sur Loire

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Joël GAUTHIER, Notaire à La Charité sur Loire, 37, Ter Avenue Maréchal Leclerc, le 9 décembre 2014, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : DAR SACHA

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le siège social est fixé à : La Charité sur Loire(58400), 45 rue des Hôtelleries.

La société est constituée pour une durée de Quatre Vingt Dix Neuf (99) années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros(1.000,00 Eur) divisé en cent (100) parts de dix euros (10,00 Eur) chacune.

Apports en numéraire : Mille Euros (1 000,00 Eur)

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Cette disposition ne s'applique pas aux cessions intervenant entre associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Jean-Claude Charpentier, demeurant à La Charité sur Loire (58400), 11 Place des Pêcheurs pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers(58000).

Pour avis et mention.

Le notaire.

AL585113667

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) le 6/12/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI DU LAC

Siège social : Mhère (58140) Pont de la Pannecière

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, et généralement tout opération civile pouvant se rattacher audit objet.

Apport en numéraire : la somme globale de 40.000 Euros

Capital social : 40.000 Euros divisé en 400 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 400.

Gérance : sont nommés comme co-gérants pour une durée illimitée Mr Boulandet Guy et Mme Gallois Thérèse, son épouse, dt à Mhère (Nièvre) Pont de la Pannecière.

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL585113679

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : LE CHENE ET LE ROSEAU;

Forme sociale : SARL;

Siège social : Zone Industrielle des Prés Maillard - Avenue du 85ème de Ligne - 58200 Cosne Cours sur Loire;

Objet social : Vente de produits alimentaires et non alimentaires biologiques et naturels, d'écoproduits;

Durée : 99 ans;

Capital social : 5 000 €;

Gérance : Mme Julie Lescure dt à Urzy (58) - 55, rue des Ormes ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL585113682

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

LE RELAIS DE CHASSE

SARL au capital de 6000 Euros
1 place de l'Eglise,
58240 Chantenay St Imbert
491518171 R.C.S. Nevers

Par décision de L'AGE en date du 8 décembre 2014 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, Madame Van Der Toorn Vrijthoff 1 place de l'Eglise, 58240 Chantenay St Imbert, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Nevers

AL585113653

LE GRENIER À PAINS

SARL au capital de 2500 €
Siège social : 51 Rue de la République,
58300 Decize
754 002 905 RCS de Nevers

L'AGO du 27/11/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 27/11/2014.

Radiation au RCS de Nevers.

AL585113655

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

C.P.J

SARL en liquidation
au Capital de 7 500 euros
Chasseigne 58800 Anthien
R.C.S. Nevers 452 791 916

L'A.G.O. du 11/07/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 07/07/2014, déchargé M. André Barbin de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

AL585113660

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 décembre 2014 de la société AMY Patrimoine, société à responsabilité limitée au capital de 7622 euros, siège social : Les Longues Perches, 58140 Lormes , RCS 399 153 279.

Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2014, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur : Mr Lucien Lefebvre, demeurant : Les Longues Perches, 58140 Lormes. Elle lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé à : Les Longues Perches, 58140 Lormes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL585113661

2AZ OPTIC

EURL au capital fixe de 2500 €
47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
SIREN : 52882265300010
RCS Nevers

Aux termes d'une délibération du 10/12/2014 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/12/2014 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M.Gaba Kolawolé Armel en qualité de liquidateur.

Le siège de liquidation est fixé chez le liquidateur, au 21 impasse Armand Inconnu 58000 Nevers

AL585113671

Cloture de liquidation

Par prise de décisions en date du 06-12-2014, l'associé unique de **l'EURL Settons Loisirs** au capital de 1.000 euros. RCS Nevers 481 883 023 dont le siège est La Cabane Verte - Lac des Settons 58230 Moux-en-Morvan

à approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation

Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

AL585113675

➜ NON DISSOLUTION

les avocats

FULCRUM FRANCE

E.U.R.L. au capital de 375.000 €
Siège Social : 2 route de la Plaine
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S: Nevers B 499 888 717

L' assemblée générale extraordinaire réunie le 09.10.2014 a décidé, en application de

l'article L. 223-42 du nouveau Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

AL585113672

TRANSFERT DE SIÈGE

«THEMIS COORDINATION»

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 €uros
Siège social: 13, Rue Francis Garnier
58000 Nevers
RCS Nevers: 494 083 074

Décision du 1er décembre 2014

Transfert de siège social : (à compter du 1er janvier 2015)

Ancienne mention: 13, Rue Francis Garnier - 58000 Nevers

Nouvelle mention: 7, Chemin de Mauchamp - 03410 Domerat

Pour avis.

AL585113659

DÉLIBÉRATION

MICHAUD ENCHERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 7 Rue Saint Didier
58000 Nevers
RCS Nevers 443 039 185

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de ne pas renouveler les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Salem Dominique, 3 Rue André Piaut à Nevers, et de Commissaire aux Comptes suppléant de la SARL ACCORE, 1 Rue des Pyrénées à Vichy.

Pour avis La Gérance

AL585113668

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex, a été nommée en date du 21/11/2014 par le tribunal de grande instance de NEVERS, curateur des successions de :

. Mme MONIQUE Marie LE DUZ veuve ARRACHARD, décédée le 03/06/2011 à LUZY, réf 14.6817

. M. Dominique Maurice VIGOUROUX, décédé le 09/02/2013 à AUTUN, réf 14.6818

. M. Marc Louis MARY, décédé le 30/08/2013 à AUXERRE, réf 14.6819

. M. Bruno Jean BALTAZART, décédé le 02/10/2013 à DECIZE, réf 14.6820

. M. Mustapha GUEMMOUNI, décédé le 27/04/2014 à NEVERS, réf 14.6821

. Mme Estelle Emilienne CLEMENT, décédée le 03/03/2014 à NEVERS, réf 14.6822

. Mme Karine Colette CLEMENT divorcée PARIENTE, décédée le 10/01/2014 à NEVERS, réf 14.6823

. M. Jacques CHAILLOU célibataire, décédé le 03/04/2013 à NEVERS, réf 14.6824

. Mme Nicolle Lucienne OUDIN veuve MANNEVY TASSY, décédée le 10/05/2012 à ST DOULCHARD (18), réf 14.6825

. Mme Lucienne Yvonne NEANT, décédée le 26/07/2011 à FONTAINE LES DIJON (21), réf 14.6826

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL585113670

DÉMISSION

EARL ELEVAGE BOURGEOIS

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
au capital de 249000 euros
Siège social: La Fragneau
58230 Moux-en-Morvan
441 063 351 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 3 décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Micheline Bougeois de ses fonctions de co-gérante à compter du 31 décembre 2014 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Monsieur Pascal Bourgeois demeure seul gérant.

Pour avis, la Gérance.

AL585113656

EARL «J. & C. MOREUX»

Au capital de 628.000 euros
8 Rue du Parc - 58530 Breves
RCS Nevers - 531526457

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2014, il a été procédé à la démission de la cogérance de Monsieur Moreux Claude.

Pour avis, la gérance

AL585113657

EARL BONNIN IMPERY

19 rue de la Fontaine aux Canes
Villemoison - 58200 Saint Père
Capital social : 41 000 euros
RCS Nevers 438 993 909

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 26 octobre 2014, il a été procédé au retrait de la gérante, Madame Impéry Isabelle, à effet rétroactif du 1er juin 2014.

Pour avis, La gérance

AL585113572

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EURL FAUVIOT YANNICK

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 3000,00 euros
Siège social: 16 rue de la Forêt Château
89500 Villeneuve-sur-Yonne
519675 458 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2014, l'associé unique a décidé, à compter du 1er décembre 2014, d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes:

- Elagage pour particuliers et collectivités,
- Abattage pour particuliers et collectivités,
- Création espaces verts,
- Petite maçonnerie paysagères,
- Plantation de végétaux,
- Pose de clôtures,
- Négoce de clôtures, végétaux et tous accessoires nécessaires aux espaces verts,
- Traitement des charpentes.

Pour avis et mention, le gérant.

AL895113692

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

MEUBLES YVES CATHELIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 73 175,53 euros
Siège social : R.N. 60 Lieudit
«Les Charonnes»
89100 Malay le Grand
RCS Sens 349 561 316

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de menuiserie, de vente de poêles à bois, de décoration, de bibelots, de granulés de bois, de produits de chauffage et dérivés, et plus généralement de tous produits de l'habitat, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant les activités de la société, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance

AL895113733

L'associé unique de la Sarl AMV ÉTANCHÉITÉ, au capital de 10 000 €, dont le siège social est à Malay-le-Grand (89100), ZA des Paudins, 4, rue des Paudins, 493 783 997 RCS Sens, a pris en date du 03/12/2014 les décisions suivantes :

M. Xavier Papin, demeurant à Paris 16ème, 3, avenue Alphonse XIII, a été nommé gérant de la société en remplaçant de M.Olivier Gayraud, démissionnaire.

L'objet social de la société a été étendu aux activités liées à l'achat et la vente, l'importation et l'exportation de toutes marchandises ou produits, notamment pour étanchéité, la couverture et l'isolation, au stade de gros et du détail, l'activité d'intermédiaire de commerce : agent commercial, commission, courtage et représentation, la gestion, le contrôle et la prise de tous intérêts et participation directes ou indirectes, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères par tous moyens, toutes prestations de conseil et d'assistance dans le domaine de la gestion et du management auprès de ses filiales.

Le siège social a été transféré à Sens (89100), 9,bouleverse du Pont Neuf.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de Sens.

AL8∑95113737

GRPRODUCTIONS

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 15000 euros
Siège social: 25 rue des Champoulains
89000 Auxerre
534881 321 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 28/11/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 25 rue des Champoulains - 89000 Auxerre à 11 Avenue Du Maréchal de Lattre de Tassigny - 92210 Saint-Cloud, à compter du 01/12/2014.

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé à : 11 Avenue Du Maréchal de Lattre de Tassigny - 92210 Saint-Cloud

Le reste de l'article demeure inchangé

La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce d'Auxerre et immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Pour avis et mention, le gérant.

AL895113761

TOP MECA

SASU au capital de 8000 euros,
RN 60, lieudit les bas musats
89100 Malay le Grand
803 042 837 RCS Sens

Le 12/12/2014 l'associé unique a modifié l'objet social par l'ajout de la mention: «Negoce de véhicules neufs et occasion, carrosserie, peinture» et a nommé président Mme Virginie Moreau, 27 rue Henri Dunant 89100 Soucy en remplacement de M. Bernard Selva, démissionnaire et ce à compter du 13/12/2014.

Mention au RCS de Sens.

AL895113769

L'AGE du 21.11.2014 de la société DAY DREAM, SARL au capital de 7 500€, 29 Rue Maurice Prou, 89100 Sens, 538 259 086 RCS Sens, a décidé : - de modifier l'objet social de la société en supprimant les mentions suivantes : Transport public routiers de marchandises ou de location véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes de poids maximum autorisé, transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, y compris le conducteur, location de véhicules avec chauffeur et transport de personnes. Et en ajoutant les mentions suivantes : Ventes et installation de distributeurs automatiques de banque, coffres et automates bancaires, toute activité d'import export, vente de produits de toutes natures et ce à titre d'activité accessoire, toute activité de prestation de service et de conseils se rattachant à ces activités. Le reste de l'objet reste inchangé.

- de modifier la dénomination sociale qui devient SAFEDAYS.

Mention au RCS de Sens.

AL895113771

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 06 décembre 2014, à St Serotin (89140), il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Dénomination sociale** : SCI MENI
- **Capital social** : 1 000€, divisé en 100 parts de numéraire entièrement libérées de leur valeur nominale.
- **Siège social** : 2 bis le Chêne 89140 Saint Serotin
- **Objet** : la gestion, l'administration et la mise en valeur de tous immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport ou toute autre opération.
- **Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
- **Cogérants** : M. Nicolas Simon demeurant 2bis le chêne des roches 89140 St Serotin et M. Mehdi Ghamri 3 rue des bois de Gaudry 89140 St Serotin. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Les gérants.

AL895113638

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée:

Dénomination sociale : EARL DE RIMATOU.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article ,Ä®L.311-1 du code rural.

Capital social : 251 000 euros.

Siège social : 13 les Desplats - 89520 Levis.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 250 974,59 euros.

Apports en numéraire: 25,41 euros.

Gérant : M. Yvan Geoffroy, demeurant à Levis (Yonne), 13 les Desplats.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL895113656

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 décembre 2014, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL HOURLIER FILS.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet :L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural.

Capital social : 17 000 euros.

Siège social : Le Lac Beauvais, 89660 Châtel Censoir.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports: Apports en nature de biens meubles pour un montant de 104 863,00 euros et apports en numéraire d'un montant de 70 416,62 euros.

Gérant : M. Thomas Hourlier, demeurant Le Lac Beauvais, 89660 Châtel Censoir.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le fondateur.

AL895113734

Avis de constitution.

Suivant acte sous seing privé en date du 25 novembre 2014, à Sens, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JP.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 29 chemin des boutours, 89100 Sens.

Objet : - travaux de maçonnerie comprenant la construction et la rénovation;- toutes sortes d'activités annexes à la construction pouvant notamment inclure le gros oeuvre, le second œuvre et tous travaux de réparation ;- travaux de rénovation intérieure de maison : carrelage, revêtement de sol, isolation.- le commerce de tous produits de construction ;.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 parts sociales de 10 euros chacune.

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

.Gérance : Monsieur Petru-Pavel Jedenak demeurant 9 route des Clérimois 89320 Villiers Louis . La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens..

Pour avis La gérance.

AL895113736

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SEREY CONSULTING

Capital: 2000 euros

Siège: 56 route de Genève 89100 Malay le Petit Objet: Holding, détention de participations dans des sociétés, groupements ou entités juridiques de tous type. Conseil et apporteur d'affaire.

Durée: 99 ans.

Président: M. Ath Voan, 56 route de Genève 89100 Malay le Petit.

RCS: Sens

AL895113739

Avis est donné à la constitution pour une durée de 99 ans de la société dénommée « LA CARTAUDERIE » société civile d'Exploitation Agricole au capital de 10.000 Euros,

Siège social : 37-39, rue de la république, 89690 Cheroy.

Objet social : l'exploitation agricole et l'administration par propriété, bail, ou autrement, de tous domaines ou terres agricoles, ainsi que de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ou locataire ultérieurement.

Gérants : M. Maurice Moujon, demeurant 37-39, rue de la république 89690 Chéroy, Mme Véronique Moujon, demeurant 14, rue Etex 75018 Paris.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL895113740

Marie-Pascale CHABAUD -Avocat
35 Rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Courson Les Carrières (89) du 09.12.2014, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JADETOM INVEST

Siège : 89560 Courson Les Carrières

Objet en France et dans tous pays : L'acquisition, la détention, la gestion et l'administration de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 €

Participation aux décisions collectives et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Les cessions ou transmissions d'actions entre associés sont libres. Les cessions ou transmissions d'actions par l'associé unique sont également réalisées librement. Toute autre cession ou transmission d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable du Président.

Président : M. Didier ABEL-COINDOZ dmt à Chevannes (89240) 1 Rue de l'Etang Jussier

Commissaire aux comptes Titulaire : Cabinet EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, ECA, sis Parc Valmy, 37 Rue Elsa Triolet à Dijon (21000)

Commissaire aux comptes Suppléant : M. Jérôme BURRIER domicilié Parc Valmy, 37 Rue Elsa Triolet à Dijon (21000)

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre

Pour avis - Le Président

AL895113662

Par acte SSP du 24/11/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL JPB LOC

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et la disposition de tous immeubles

Siège social : rue des caillottes, 89000 Auxerre.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Chatelier Jean-Paul, demeurant 19 rue du Fossé du Bois, 89380 Appoigny, M. Saligot Benjamin, demeurant 24 rue du jardin des Lys, 89800 La Chapelle-Vaupelteigne

Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL895113762

Suivant acte sous seing privé du 05/12/2014.

Dénomination : NEJ

Forme juridique : SARL

Siège social : 42 rue René Binet -89100 Sens

Objet social : Travaux forestiers, négoce de bois de chauffage, débardage.

Durée: 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérant : Monsieur Kocak Emre demeurant 42 rue René Binet 89100 Sens

L'immatriculation sera faite au RCS de Sens (89).

AL895113766

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 décembre 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : EQUIVENTE

Siège social : 6 route de Saint julien du Sault, 89500 Bussy-le-Repos

Forme : SARL

Capital : 4000 €

Objet social : Achat, valorisation, vente de chevaux

Gérance : Mademoiselle Guénaëlle Dutillet, 6 route de Saint julien du Sault, 89500 Bussy-le-Repos

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL895113767

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tonnerre (Yonne) du 12 décembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale: LA TROPICALE

Siège social: 37 rue de l'Hôpital - 89700 Tonnerre

Objet social: Restaurant, pizzeria sur place et à emporter, grill.

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 7500euros

Gérance: Monsieur Jean-Marc Pautot, demeurant 32 Grande Rue de Reugny - 89800 Chablis.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, la Gérance.

AL895113768

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 893913208 parue le 26/09/2014 concernant la SAS ECCO BOIS il convenait de lire : Président : **Yusni Rehand** au lieu de Yusni Rehand Ahmed.

AL895113743

ADDITIF

Dans l'annonce n°1298 parue à la date du 28/11/2014 et concernant la société Haras de Bagatelle, il convient d'ajouter: la société était constituée en vertu d'un acte sous seing privé en date du 05/11/2014 et que la mention «fait à sommecaise le 24/09/2012» est nulle et sans rapport.

Mr Lodenos Frédéric, gérant.»

AL895113756

DISSOLUTION LIQUIDATION

Le 28/11/2014, il a été approuvé les comptes de liquidation de L'EURL KALLISTE société en liquidation au capital de 7 500 € - Siège social : 39 rue du Général Campenon 89700 Tonnerre, siège de liquidation : 12 Grande rue 21330 Bouix, 445 045 297 RCS Auxerre, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat et prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt légal RCS Auxerre. Pour avis Cc.

AL895113713

SCI DES CARRIERES

Au Capital de 1.000 €
7 Rue des Carrières
89560 Merry le -Sec
RCS Auxerre : 479 826 240
«Société en liquidation»
Liquidateur : M. Journiat Jean-Luc

L'assemblée générale des associés, réunie le 8 décembre 2014, à 7 Rue des Carrières 89560 Merry-Sec, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat M. Journiat Jean-Luc, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL895113720

SCI POUZAUD LEMOINE

Société civile immobilière
au capital de 102.140,84 eur
Siège social : 27 rue Beaurepaire
89100 Sens
RCS Sens 402 661 631

Suivant procès-verbal en date du 5 décembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 décembre 2014 et sa mise en liquidation amiable ;

- nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et a en exécuter de nouvelles pour les besoins de la liquidation : Monsieur Pierre Pouzaud, 31 rue Carnot, 89100 Sens ;

- fixé le siège de la liquidation 31 rue Carnot, 89100 Sens, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens

AL895113731

SARL MENETREY AUTO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 51 Route de saint Martin
89120 Charny
499 994 341 RCS Sens

Le 24 octobre 2014, l'assemblée générale mixte a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 novembre 2014.

Monsieur Jacques Schatz demeurant 14 rue des Darbois, 89120 Saint Martin Sur Ouanne, a été nommé Liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société ; 51 route de Saint Martin, 89120 Charny

Pour avis.

AL895113732

LA DEPLANTE

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique
Au capital de 3 000,00 €
Siège Social :
36 Rue de la Cave Courteau
89140 Villemanoche
RCS : 520 656 133 Sens

Avis de dissolution anticipée

Le 29/11/2014, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires et aux articles 1832 et suivants du Code civil.

Il a nommé comme liquidateur M. Lhommet Régis, demeurant au 36 Rue de la Cave Courteau à Villemanoche pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en espèces à l'associé unique.

Le siège de la liquidation est fixé au 36 Rue de la Cave Courteau à Villemanoche. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis

Le Liquidateur

AL895113747

LESC'IMMO

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 1 rue du Château,
89110 La Ferté-Loupière
524 675 667 RCS de Sens

L'AGO du 01/12/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2014.

Radiation au RCS de Sens

AL895113758

PATRICIA ET OLIVIER, SCI au capital de 100€, Allée du Château, hameau d'Origny, 89440 Sainte Colombe, 493 082 572 RCS Auxerre. L'AGO a approuvé, le 1.12.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mme Lapeyre Esmeralda, 19 Rue Salvador Allende, 81100 Castres pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 1.12.2014. Mention au RCS de Auxerre.

AL895113759

MESURECOM

EURL au capital de 7000 €
Siège social : 8 Fbg St Nicolas
89500 Villeneuve sur Yonne
505 199 547 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 14/12/2014, l'associé unique après lecture du rapport du liquidateur a donné quitus, a approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Sens et la société sera radiée du registre de Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

Le liquidateur »

AL895113765

L'AGO de la société DIMMO, EURL au capital de 2500€, 12 Route Nationale 6, 89100 Rosoy, 789 491 784 RCS Sens, a approuvé, le 12.12.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Landry David, 12 Route Nationale 6, 89100 Rosoy pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, au 12.12.2014. Mention au RCS de Sens.

AL895113677

PRODUCTCLEANING

SARL au capital de 7500 euros,
4 rue romain rolland
89340 Villeblevin
449 065 630 RCS Sens

L'AGE du 15/12/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/12/2014, nommé liquidateur M. Requin Michel, 4 rue Romain Rolland 89340 Villeblevin et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Sens

AL895113770

TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGE du 11.11.2014, a décidé de transférer le siège social de la SCI TKT35, SCI au capital de 300 000€, 24 rue bois fontaine, 78440 Issou, 504 742 586 RCS Versailles, au 8 impasse du presbyptère, 89740, Cruzy Le Chatel. Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'exploitation par bail, et la vente de tous immeubles. Durée : 99 années. Gérance : Mme Batreau Marie Odile, 8 impasse du presbyptère, 89740 Cruzy Le Chatel. La société sera radiée du RCS de Versailles et ré-immatriculée au RCS de Auxerre.

AL895113738

B.I CONCEPT

SARL au capital de 7000 euros
Siège social :
2 Rue Saint Pierre - 89360 Dye
499 785 251 RCS Auxerre

L'AGE du 27/11/2014 a décidé de transférer le siège social de la société au 43 Rue Crozatier, 75012 Paris, à compter du 27/11/2014

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Paris

AL895113741

SCI NAN-IMMO

SCI au capital de 5000Euros
Siège social : 3 rue Myrha
75018 Paris
531 821 692 RCS Paris

Aux termes du PV du 5 décembre 2014, l'AGE a décidée de transférer son siège social chez Mr Dubois, sis 22 rue des Granges 89560 Druyes les Belles Fontaines à compter du 1 janvier 2015.

La société SARL Event/Com'ARTS 752 545 228 RCS Auxerre 22 rue des Granges 89560 Druyes les Belles a été nommée gérance.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Paris et immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL895113742

S.C.I. VICTOR

Société Civile Immobilière
au capital de 10 000 €uros
Siège social: 66 Bis rue Victor Guichard
89100 Sens
RCS Sens 439 618 182

Aux termes de la décision de la gérante en date du 16 octobre 2014, il résulte que:

Le siège social a été transféré du 66 Bis rue Victor Guichard 89100 Sens au 80 rue Monceau 75008 Paris, à compter du 1er novembre 2014.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Paris

Pour avis,

AL895113760

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,

Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 2001047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de SENS en date du 27/10/2014 , curateur de la succession de M. Gislain René PREGNOLATO, décédé le 24/01/2013 à Villeneuve sur Yonne, réf 14.6806

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d' Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 18/11/2014, M. Jean Hubert LAVOLLEE, décédé le 30/04/2012 à St Sauveur en Puisaye, réf 14.6760

. en date du 24/11/2014, M. Cyrille Lacoste, décédé le 22/11/2013 à Montereau Fault Yonne, réf 14.6779

. en date du 03/12/2014,

M. Alain Maurice GERARD marié, décédé le 09/04/2014 à Ravières, réf 14.6814

M. Henri Raymond HARDY veuf, décédé le 26/06/2013 à Tonnerre, réf 14.6816

Mme Elide Maria NEGRELLO veuve HERRMANN, décédée le 17/01/2012 à Avallon, réf 14.6815

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Andrée MARLOT veuve SIGAULT, décédée le 03/01/2009 à Auxerre, réf 11.3785

M. Roger Léon MESSAGE veuf, décédé le 25/05/2012 à Auxerre, réf 13.5490

Mme Micheline MIGNARD divorcée, décédée le 18/12/2012 à Joigny, réf 13.5666

M. Raymond Georges VRAY divorcé, décédé le 15/01/2013 à Auxerre, réf 13.5755

Mme Madeleine Andrée JUBLOT célibataire, décédée le 10/03/2012 à Joigny, réf 14.6116

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

Mme Juliette Désirée LUCAS veuve GAUTHIER, décédée le 11/09/2009 à Villeneuve sur Yonne, réf 13.5403

M. Albert BERGER célibataire, décédé le 29/05/2010 à Sens, réf 13.5606

Mme Simone Suzanne DUPRE célibataire, décédée le 15/11/2010 à Charny, réf 13.5656

Mme Françoise COLLOT célibataire, décédée le 22/12/2009 à Sens, réf 13.5663

Mme Arlette Jeanne GOUSSARD célibataire, décédée le 22/08/2008 à Joigny, réf 13.6012

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 05/01/2015

M. Philippe Maxime BARON célibataire, décédé le 19/09/2008 à Lévis, réf 12.4758

Mme Madeleine Blanche TREBUCHET veuve TORTUEL, décédée le 20/05/2012 à Tonnerre, réf 13.5218

M. Christian Jean Louis KLEIN-POUYAUD divorcé, décédé le 14/03/2012 à Mailly la Ville, réf 13.5391

M. Laurent Robert LEROUX divorcé, décédé le 15/12/2012 à Auxerre, réf 13.5792

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d' Auxerre le 05/01/2015

AL895113744

En raison des fêtes
de fin d'année
le journal sera fermé du
Mardi 23 décembre au soir
Au vendredi 02 janvier 2015
inclus

Toute l'équipe
de Terres de Bourgogne
vous souhaitent
de bonnes fêtes

DÉMISSION

EARL DES GRANDS CHEMINS

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 52 594,91 euros
Siège social : Francoeur, 89570 Sormery
381 434 802 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2014, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Jocelyne Fandard épouse Brunat.

Pour avis, la gérance.

AL895113662

ETC AUDIT

Société à responsabilité limitée
au capital de 15000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST Georges sur Baulche
493 539 944 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 17/10/2014, a pris acte de la démission de Monsieur Philippe Goureau et de Monsieur Guy Larrecq de leurs fonctions de co-gérant à compter du 17/10/2014. Elle a nommé Madame Christelle Nicolas demeurant 3 Rue de l'Eglise 21121 Darois co-gérante à compter du 17/10/2014, pour une durée indéterminée.

Mention sera faite au RCS Auxerre.

AL895113683

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LE BOUCHE A OREILLE

Société à responsabilité limité
au capital de 8 000,00 €
Siège Social: 12 Faubourg Saint Nicolas,
89500 Villeneuve-sur-Yonne
497796 243 RCS Sens

Fin de gérance

L'AGO du 9/12/2014 a pris acte de la démission de Noël Gauthier de sa fonction de co-gérant, signifiée par courrier le 30/09/2007, à compter du 31/12/2007. Conformément à l'article 19 des Statuts, Noël Gauthier a signifié sa démission trois mois à l'avance. L'AGO du 9/12/2014 régularise cette démission à effet du 31/12/2007. Monsieur Christophe Gauthier est maintenu dans ses fonctions, et est l'unique gérant de la société.

Pour avis, mention au RCS de Sens.

Le gérant.

AL895113735

FUSION

Le 10.12.2014, l'associé unique de la **SAS Transports Bonin & Cie** au capital de 156 780 €, siège social à Valloux (89) 1, RN 6, 426 720 256 RCS Auxerre, a fait apport à titre de fusion à la **SAS Transports Picq et Charbonnier**, au capital de 540 000 €, siège social à Chablis (89) Rue Auxerroise, 427 220 025 RCS Auxerre, sur la base des comptes du 31.12.2013 de la totalité de son actif évalué à 1 153 984 €, à charge de payer la totalité de son passif évalué à 772 488 €, soit un actif net de 381 496 €. Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, réalisées par **Transports Bonin** entre la date ci-dessus et celle de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de **Transports Picq et Charbonnier**. Pour rémunérer cet apport, l'AG des associés de **Transports Picq et Charbonnier**, le 10.12.2014 a décidé d'augmenter son capital de 144 720 € par l'émission de 1 608 actions nouvelles de 90 € entièrement libérées, attribuées aux associés de **Transports Bonin**, à raison de 2 actions de **Transports Picq et Charbonnier** pour 5 actions de **Transports Bonin**. La prime globale de fusion est de 236 776 €. La fusion est devenue définitive le 10.12.2014. **Transports Picq et Charbonnier** a la jouissance des biens à compter rétroactivement du 1/1/2014. **Transports Bonin** a été dissoute de plein droit, sans liquidation. En outre, **Transports Picq et Charbonnier** a décidé d'incorporer a capital social la somme de 15 280 € prélevée sur la prime de fusion. En conséquence, le capital de **Transports Picq et Charbonnier** a été porté à 700 000 €.

AL895113676

Le 10.12.2014, l'associé unique de la **SAS Transports & Cie** au capital de 156 780 €., siège social à Valloux (89) 1, RN 6, 426 720 256 RCS Auxerre, a approuvé le projet de fusion signé avec la **SAS Transports Picq et Charbonnier**, au capital de 540 000 €, siège social à Chablis(89) Rue Auxerroise, 427 220 025 RCS Auxerre, le 12.9.2014, L'associé unique a en conséquence, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de **Transports Bonin & Cie**, son passif étant entièrement pris en charge par **Transports Picq et Charbonnier** et les actions échangées à raison de 2 actions **Transports Picq et Charbonnier** pour 5 actions de **Transports Bonin & Cie.** L'AGE du 10.12.2014 des associés de **Transports Picq et Charbonnier** ayant approuvé ledit traité de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution définitive de **Transports Bonin & Cie** sont devenues définitives à cette date.

AL895113677



PUY-DE-DÔME

Paroles de Jeune Agriculteur

ELEVAGE



Sébastien Boudal, installé en Gaec depuis 2009, ouvre les portes de l'élevage familial d'Aubrac aux délégations étrangères, à l'occasion du Sommet de l'élevage.

«L'Aubrac mérite d'être connue au-delà de nos frontières »

J'aime

- La génétique et la rigueur que cela demande
- Monter mon propre troupeau
- L'ambiance des concours
- Aller au Sommet de l'Elevage pour échanger avec l'ensemble des partenaires dans une ambiance décontractée

J'aime pas

- Quand les choses ne sont pas à leur place
- Les idées préconçues
- La médisance

Sébastien Boudal, jeune agriculteur à Saint-Dier-d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme, est installé sur l'exploitation familiale depuis 2009. A 28 ans, il voue une passion sans faille à l'Aubrac et ne cesse de travailler pour faire progresser son troupeau. Des efforts payants puisqu'à l'occasion du Sommet de l'Elevage, il a été sélectionné par l'UPRA Aubrac pour accueillir une délégation étrangère.

La sélection dans les veines

Son métier, Sébastien Boudal ne l'imaginait pas autrement qu'avec des Aubrac. Fervent défenseur de la race, il travaille avec passion et rigueur pour obtenir à terme un troupeau à l'image de son exploitation. *« La sélection des animaux demande une attention constante. Sans passion, je pense que ce ne serait pas réalisable. J'aimerais arriver à sélectionner chaque animal de mon troupeau. Acheter des vaches très bien cotées, déjà dans un moule, ne m'intéresse pas. Bien sûr pour démarrer nous l'avons fait mais aujourd'hui je souhaite avancer seul avec mon idée. Je veux avoir la fierté de monter mon propre troupeau.»* Un chemin loin d'être facile mais qui donne déjà ses premiers fruits. Lors du dernier comice agricole de Job dans le Puy de Dôme, Sébastien Boudal a participé pour la première fois au concours départemental de la race Aubrac. Contre toute attente, une de ses vaches a reçu le premier prix dans la section « Bourette ». *« C'était mon premier concours et j'en suis très satisfait. L'ambiance, la préparation, les gens que l'on rencontre bref c'est un vrai plaisir. L'année prochaine j'y retournerai ! »*



Fervent défenseur de la race, Sébastien Boudal travaille avec passion et rigueur pour obtenir à terme un troupeau à l'image de son exploitation.

Quelque temps après, l'UPRA Aubrac contactait le Gaec Boudal père et fils pour leur proposer d'accueillir une délégation d'environ 50 visiteurs étrangers, à l'occasion du Sommet de l'Elevage. *« C'est la première fois que nous recevons une délégation. C'est l'opportunité de montrer notre troupeau et notre façon de travailler. C'est aussi une fierté et une récompense parce que si l'UPRA nous a choisis c'est que nos animaux correspondent bien aux critères de race. »* De cette journée, Sébastien Boudal attend, certes de faire connaître son élevage, mais aussi d'échanger avec des éleveurs d'autres nationalités.



Sébastien Boudal met un point d'honneur à faire de son troupeau d'Aubrac le visage de son exploitation et de sa passion pour la sélection génétique.

> *« Il règne au Sommet de l'Elevage presque une ambiance de fête. Les gens, quelle que soit leur profession, sont détendus et prennent le temps de discuter. Puis on croise toujours quelqu'un que l'on n'a pas vu depuis longtemps ! »*

Une vache et un rendez-vous

Le jeune éleveur en est persuadé, l'Aubrac a tout pour plaire y compris au-delà des frontières françaises. *« C'est une vache rustique, facile à conduire et qui demande surtout peu d'entretien vétérinaire. Les veaux se valorisent bien en boucherie. Pour moi, c'est une race qui répond aux exigences de notre métier. Que l'on soit un agriculteur français, anglais ou d'une autre nationalité, je pense que nous cherchons tous à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'Aubrac est l'une des races bovines qui permet de trouver cet équilibre. En période de vêlage par exemple, il est rare que je sorte de mon lit en pleine nuit pour aller à l'étable vérifier que tout se passe bien. »* Des arguments que Sébastien Boudal compte bien partager avec ses visiteurs.

Quant au Sommet de l'Elevage, il ne manquera certainement pas l'occasion d'y aller. *« J'irai sans doute le mercredi pour aller voir le matériel et les animaux. On passe toujours une très bonne journée au Sommet de l'Elevage. Il y a comme une ambiance de fête dans les allées. Les gens qu'ils soient agriculteurs, commerciaux, techniciens ou encore concessionnaires sont détendus, ils prennent le temps de discuter. Puis au Sommet on croise toujours quelqu'un que l'on n'a pas vu depuis longtemps ! »* Un rendez-vous festif pour Sébastien mais aussi professionnel, surtout cette année où l'Aubrac tient la tête d'affiche. *« Nous avons prévu avec mon père d'aller à la vente aux enchères Aubrac le vendredi après-midi. Peut-être achèterons-nous un taureau ou pas ! »*

MELODIE COMTE

SON EXPLOITATION

- 190 hectares tout en herbe
- Une altitude qui varie de 550 mètres jusqu'à 1150 mètres
- Achat des premières vaches Aubrac en 2002
- 120 mères Aubrac et 4 taureaux Aubrac
- 115 veaux voient le jour chaque année
- Vend des animaux sous le Label Rouge « Bœuf Fermier Aubrac »

Bientôt les fêtes de fin d'année où le saumon règne sur les entrées… Entre labels rouges et pêche responsable, on peut varier les plaisirs avec d'autres produits de la mer et des rivières.

Poisson fumé, si on changeait ?

Il y a une bonne dizaine d'années, avoir du saumon à sa table relevait du luxe… Et il était réservé aux meilleurs tables de la Saint-Sylvestre. Aujourd'hui, le saumon est devenu un produit de consommation courante. Selon un sondage CSA/Entreprises du traiteur frais, 9 Français sur 10 consomment du saumon et 72 % des sondés estiment qu'on ne peut pas s'en passer sur les tables de fête. Pourtant, il existe des alternatives à ce poisson… Alors, à Noël, si on changeait un peu pour étonner les convives ? C'est possible avec le développement de la filière aquacole française. Il y a des poissons fumés entièrement élevés et transformés en France.


MYRIAM TRICOCI
Pour les fêtes de fin d'année, d'autres poissons fumés peuvent agrémenter les repas.

LA TRUITE : L'ALTERNATIVE

Au premier rang de ces « nouveaux » poissons fumés, on peut citer la truite. La société Aqualande élève et transforme le poisson dans le Sud-Ouest de la France. Ses poissons portent le label « Charte Qualité — Aquaculture de nos Régions ». Stéphane Dagerlas, de l'entreprise landaise, explique que « *les ventes de truite fumée ont fait un bond de 16 % sur le marché des produits de la mer. Il faut dire qu'elle est nutritionnellement 2 à 3 fois moins grasse que son cousin le saumon fumé.* » La production française de truite s'élevait, en 2013, à 33 000 tonnes ce qui la place dans le le trio de tête des pays européens producteurs de truites. Aujourd'hui, la truite fumée représente 10 % du marché français des poissons fumés. Ce qui permet aux consommateurs de trouver de la truite fumée même dans les supermarchés. Son prix au kilo est intéressant et ses qualités gustatives sont très homogènes : on y retrouve de la fraîcheur, de l'onctuosité et une couleur très proche du saumon fumé.

LES POISSONS DE MER

A côté de la truite, on trouve aussi d'autres poissons fumés pour agrémenter une assiette de la mer originale. Chez Mer Alliance, une société bretonne spécialisée dans les poissons fumés, on varie les espèces, mais dans le respect de la biodiversité. Les poissons transformés sont tous sous label « pêche responsable » qui garanti la fraîcheur, la qualité organoleptique des poissons, mais aussi le choix des zones de pêche, les conditions de travail des pêcheurs ou le taux de métaux lourds dans les poissons pêchés. Elle développe aussi une filière courte, « en direct des ports bretons ». Là, on peut trouver du merlu et du lieu jaune fumé. Leur chair blanche est fine et le goût change du saumon.

« *Ces poissons sont tranchés plus épais car leurs tranches sont plus petites que celles du saumon* » souligne la responsable marketing de la société, Isabelle Séchet.

« *Nous transformons également du thon albacore, du saumon sauvage, du merlin. Et puis nous produisons du haddock et des sardines. Pour les fumer, nous ouvrons les sardines en papillon. Il reste les filets rattachés à la queue. Nous proposons également des poissons de l'océan indien : marlin et wahoo.* »

Cela peut donner lieu à une entrée réjouissante où le rouge du thon vient relever la blancheur du merlu, complété par le jaune caractéristique du haddock.

LES TRADITIONNELS FRANÇAIS

A côté de ces poissons de mer, on trouve aussi des spécialités françaises à redécouvrir.

Le Fumet des Dombes, par exemple, est une entreprise de la région Rhône-Alpes, spécialisée dans les poissons fumés d'eau douce et certifiée « Production Biologique ». A commencer par la carpe, « *un poisson à chair moelleuse et peu grasse. Des techniques avancées nous permettent de proposer des filets de carpe sans arrêtes* » explique le responsable de production. La société fume également de l'esturgeon, élevé en France : « *c'est un poisson savoureux et dont la chair présente une excellente tenue à la cuisson ou au fumage. Sa relativement faible teneur en lipide le distingue par une saveur très fine. La société fume aussi un poisson des lacs alpins, le Féra. Le Fumet des Dombes transforme enfin l'anguille, une vieille tradition française. Là, pas de filets, mais des tronçons fumés à chaud de « chair blanche, ferme, grasse* ».

Bref, de quoi assurer un dépaysement gourmand — mais local- dans l'assiette du réveillon.

MYRIAM TRICOCI

Le fumage

Il existe 2 méthode de fumage du poisson. À froid, avec du bois de hêtre, le poisson est exposé à la fumée en combustion lente (entre 20 °C et 30 °C). Ce fumage donne une teinte foncée et une saveur plus dense. A chaud, le poisson est séché et cuit avec une fumée chaude et épaisse de 60 °C à 80 °C. Ce mode de fumage offre un goût délicat et une couleur moins prononcée.

DES LABELS ROUGES POUR LES POISSONS FUMES

La filière piscicole française s'est donnée des cahiers de charges de qualité. La truite fumée, a, elle aussi, son Label rouge. Elle est issue de truites arc-en-ciel d'élevage. Elle ne subit pas de congélation. Pour obtenir son label, elle doit être salée à sec (seule la surface du filet est frottée au sel) ce qui assure une teneur en sel maximale de 3,3 gr/100 gr sur produit fini.


ADOCOM

CUISINE

Des recettes rapides et originales


M.TRICOCI

On peut se lancer dans un « Darphin » (une galette de pommes-de-terre) agrémenté de truite fumée et d'un crémeux de céleri. Un régal préparé en 30 minutes avec des ingrédients peu onéreux. De nombreuses recettes sont disponibles sur le www.atelierpoisson.fr. Pour les poissons d'eau douce, on peut se tourner ver le Fumet des Dombes (www.poisson-saumon-fume.com). Et proposer aux papilles de la carpe fumée sur une salade de lentilles, un filet de féra sur des crozets façon risotto ou encore de l'anguille fumée sur des blinis agrémentés de crème fraîche ou de fromage frais… Enfin, pour les plus aventuriers, on peut renouer avec une pratique ancestrale : fumer soi-même son poisson. La technique est simple : saler les filets de poisson très frais côté chair, les laisser dégorger 2 heures au frais et les essuyer. Ensuite, il s'agit de produire beaucoup de fumée. Donc, à la maison, on prend une cocotte épaisse dans laquelle on installe un lit de copeaux de bois (ou de branches de pin), on y met le feu et on recouvre aussitôt d'une autre couche de copeaux pour qu'il y ait de la fumée plutôt que des flammes. On pose sur ce lit une grille qui recevra le poisson, on couvre et on laisse fumer pendant environ 1 heure. Le poisson ne doit pas cuire, donc pas de chaleur forte.